

2012

Rapport d'activités

CARQUEIRANNE • LA CRAU • LA GARDE • HYÈRES-LES-PALMIERS • OLLIOULES • LE PRADET • LE REVEST-LES-EAUX
SAINT-MANDRIER-SUR-MER • LA SEYNE-SUR-MER • SIX-FOURS-LES-PLAGES • TOULON • LA VALETTE-DU-VAR

TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





SOMMAIRE

- INTRODUCTION 5
- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
 - CARTE 6
 - LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS 8
 - LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE..... 9
 - LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES 9
- TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS 11
- ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE..... 14
- CULTURE..... 21
- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE 30
- VOIRIE COMMUNAUTAIRE 41
- SPORTS 43
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE 46
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 48
- HABITAT 54
- POLITIQUE DE LA VILLE 57
- TOURISME, OUVERTURE MARITIME ET PATRIMOINE 59
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE 63
- NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION 65
- LES FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN 2012..... 66
- RESSOURCES HUMAINES 69



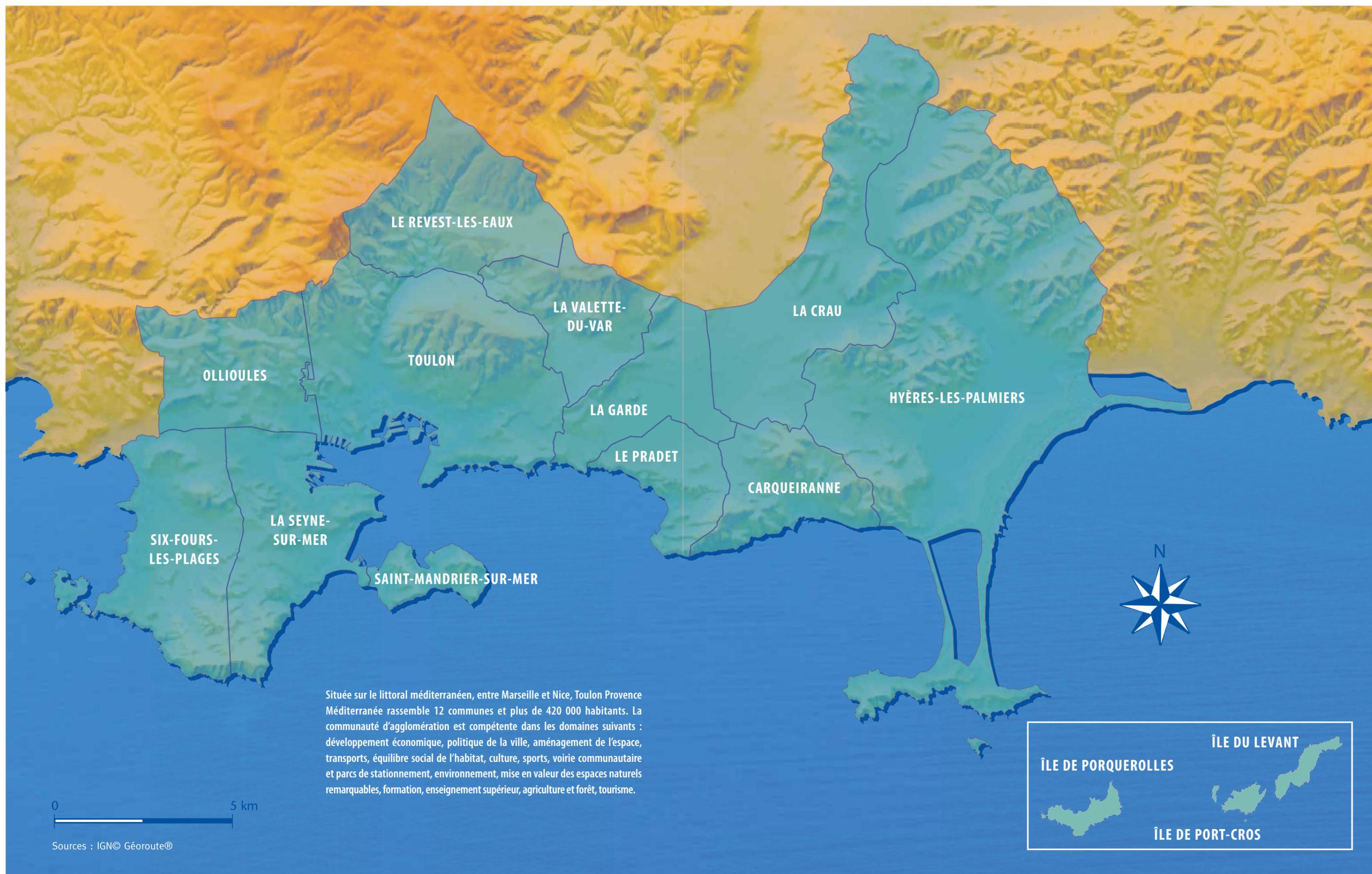
INTRODUCTION

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a été créée au début de l'année 2002. Au sein de TPM, les communes de Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères-les-Palmiers, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Valette-du-Var, avancent ensemble pour encourager le développement de ce territoire.

Afin de connaître plus en détail les projets et actions qui ont jalonné l'année 2012, ce rapport d'activités retrace la vision d'ensemble, par compétence, de l'activité de Toulon Provence Méditerranée. Les principales actions menées en 2012 sont ainsi répertoriées pour chacune des compétences communautaires : le développement économique, l'aménagement de l'espace et les transports, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, la voirie, la culture et les grands équipements culturels, le sport et les grands équipements sportifs, l'assainissement, l'environnement et la mise en valeur des espaces naturels remarquables, le tourisme, la formation et l'enseignement supérieur.

Hubert FALCO

Président de Toulon Provence Méditerranée





► LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Hubert FALCO

Président de la communauté d'agglomération
Maire de Toulon
Ancien Ministre

Les 12 vice-présidents et leur délégation

- **1^{er} vice-présidente : Christiane HUMMEL**
Sénateur - Maire de La Valette-du-Var
Présidente de la commission développement économique
- **2^{ème} vice-président : Jean-Sébastien VIALATTE**
Député - Maire de Six-Fours-les-Plages
Président de la commission culture et grands équipements culturels
- **3^{ème} vice-président : Jean-Louis MASSON**
Maire de La Garde
Président de la commission politique de la ville et équilibre social de l'habitat
- **4^{ème} vice-président : Robert BENEVENTI**
Maire d'Ollioules
Président de la commission aménagement de l'espace
- **5^{ème} vice-président : Marc GIRAUD**
Maire de Carqueiranne
Président de la commission finances, administration générale et communication
- **6^{ème} vice-président : Jacques POLITI**
Maire de Hyères-les-Palmiers
Président de la commission tourisme et ouverture maritime
- **7^{ème} vice-président : Gilles VINCENT**
Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer
Président de la commission environnement, développement durable et cadre de vie
- **8^{ème} vice-président : Marc VUILLEMOT**
Maire de La Seyne-sur-Mer
Président de la commission formation, enseignement supérieur et recherche
- **9^{ème} vice-président : Ange MUSSO**
Maire du Revest-les-Eaux
Président de la commission voirie communautaire et parcs de stationnement
- **10^{ème} vice-président : Claude MESANGROAS / Bernard PEZERY - Juillet 2012**
Maire du Pradet
Président de la commission sport et grands équipements sportifs
- **11^{ème} vice-président : Yannick CHENEVAR**
Conseiller communautaire, adjoint au maire de Toulon
Président de la commission transports
- **12^{ème} vice-président : Christian SIMON**
Maire de La Crau
Président de la commission agriculture et forêt

► LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 160 conseillers communautaires. C'est l'instance de décision de la communauté d'agglomération. Il délibère et vote à la majorité des voix les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions. Le conseil communautaire vote des délibérations qui sont exécutoires après affichage et transmission au Préfet. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la représentation des communes au sein du conseil communautaire est assurée en fonction de la population et selon les modalités suivantes :

Nombre de sièges par tranche de population

- 5 sièges : inférieure à 3 000
- 6 sièges : 3 001 à 10 000
- 7 sièges : 10 001 à 12 000
- 8 sièges : 12 001 à 20 000
- 12 sièges : 20 001 à 40 000
- 15 sièges : 40 001 à 60 000
- 19 sièges : 60 001 à 100 000
- 49 sièges : supérieure à 100 000

Selon ces modalités, la répartition des sièges au conseil communautaire de Toulon Provence Méditerranée est la suivante :

- | | |
|---|--|
| Toulon : 49 sièges | Ollioules : 8 sièges |
| La Seyne-sur-Mer : 19 sièges | La Crau : 8 sièges |
| Hyères-les-Palmiers : 15 sièges | Le Pradet : 7 sièges |
| La Garde : 12 sièges | Carqueiranne : 6 sièges |
| La Valette-du-Var : 12 sièges | Le Revest-les-Eaux : 6 sièges |
| Six-Fours-les-Plages : 12 sièges | Saint-Mandrier-sur-Mer : 6 sièges |

► LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

CARQUEIRANNE

Marc GIRAUD (Maire)

Olivier CARLE, Marie-Thérèse CHEVALY, Brigitte GENSOLEN, Robert MASSON, Danièle TONELLI.

LA CRAU

Christian SIMON (Maire)

Marc ALLAMANE, Christian DAMPENON, Jean-Pierre EMERIC, Patricia GALIAN, Gérard LAUGIER, Anne-Marie METAL, Jean-Pierre SIEGWALD.

LA GARDE

Jean-Louis MASSON (Maire)

Franck CHOUQUET, Marie-France FLEURET-MASSON, Alain FUMAZ, Philippe GRANOROLO, Jean-Pierre HASLIN, Huguette MORALDI, Ginette OGNA, Christiane REMY, Bernadette ROUX, Patricia SARAN, Catherine SERAFIM-PRALOIS.

HYÈRES-LES-PALMIERS

Jacques POLITI (Maire)

Charles AMIC, Edmond BACCI, Laurent BORIES, Michel DALMAS, Jacques DE LUSTRAC, Isabelle DURAND, Patrice FALLOT, Jeannine GOLÉ, Stéphane GUITTON Jacques LOBRY, Isabelle MONFORT, Michel PELLEGRINO, Christine PILON, Geneviève SEVILLA.





OLLIOULES

Robert BENEVENTI (Maire)

Jean-Michel HUGUET, Monique MACIA, Michel OLLAGNIER, Dominique RIGHI, Philippe ROY, Michel THUILLIER, Richard TOGNETTI.

LE PRADET

Claude MESANGROAS (Maire)

Bernard PEZERY - Juillet 2012

Jean-Louis BARBAROUX, Sandrine BOFFA, Frédéric FIORE, Agnes MOSCARDINI, Lionel SICARD, Nicole VACCA.

LE REVEST-LES-EAUX

Ange MUSSO (Maire)

Michèle BROCHEN, Michel GERODEZ, Thierry JEAN, Richard NGUYEN VAN NUOI, René SIMIAN.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Gilles VINCENT (Maire)

Alain BALLESTER, Jean-Marie CANO, Gérard HOEHN, Michel MARIN, Françoise MONTAGNE.

LA SEYNE-SUR-MER

Marc VUILLEMOT (Maire)

Claude ASTORE, Christian BARLO, Florence CYRULNIK, Yves GAVORY, Christiane JAMBOU, Raphaëlle LEGUEN, Martial LEROY, Annie MARTIN-GHIBAUDO, Rachid MAZIANE, Angélique MAZOYER, Philippe MIGNONI, Arthur PAECHT, Malika RIEMER, Guy SANTANGELO, Michel TOURNAN, Bernard TROUCHET, Patrick VALLE, Marie VIAZZI.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Jean-Sébastien VIALATTE (Député-Maire)

Béatrice BROTONS, Claudine BURGOT, Danièle CAYOL, Alain CLEMENT, Hervé FABRE, Christiane GIORDANO, Sylvie MAHIEU, Guy MARGUERITTE, Joseph MULÉ, Joël TONELLI, Carol XUEREB.

TOULON

Hubert FALCO (Sénateur-Maire)

Robert ALFONSI, Hélène AUDIBERT, Jean-Claude AVERSO, Sonia BENDAHBI, Martine BERARD, Elisabeth BILLET-JAUBERT, Michel BONNUS, Jean Claude BONONI, Rémi BOUR, Pierre-Yves BOUTTEFROY, Michel CAMELI, Robert CAVANNA, Amaury CHARRETON, Jean-Marie CHARRIEZ, Yannick CHENEVARD, Caroline DEPALLENS, Alain DHO, Jean-Guy DI GIORGIO, Elodie ESCANDE, Florence FEUNTEUN, Brigitte GENETELLI, Vanessa GERBY-GEBELIN, Marcelle GHERARDI, Colette GLUCK, Jean-Pierre GOUALLEC, Maryse GRIGORIAN, Martine HENRY, Laurent JEROME, Jean-Paul KANNENGISSER, Stéphane LAGAYE, Guy LE BERRE, Emilien LEONI, Geneviève LEVY, Christine MANAVELLA, Jacqueline MARTIN-LOMBARD, Lorenzo MATEOS, Karima MATHLOUTHI, Valérie MONDONE, Jérôme NAVARRO, Hélène NOIR, Christine PAGANI-BEZY, Danièle PICCONI, Serge PUGET, Ghislaine RUVIRA, Philippe SANS, Frédéric SEILLIER, Léopold TROUILLAS, Sophie VERDERY.

LA VALETTE-DU-VAR

Christiane HUMMEL (Sénateur-Maire)

Thierry ALBERTINI, Henri Jean ANTOINE, Isabelle BOURGEOIS, André CHIDIAC, Jacques COUTURE, Pierre-Louis GALLI, Jacqueline MENARD, Martine NAVARIN, Alain NOIRE, Bernard ROUX, Roland TMIM.

Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :
50 372 755 €

Investissement : 39 937 025 €

PLANIFICATION DES DÉPLACEMENTS ET DES TRANSPORTS

Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Suivi des indicateurs du PDU avec recueil des données.
- Édition de plans vélo avec localisation des pistes cyclables, voies cyclables, abris vélo avec cette année une insertion de photos des sites touristiques vus des pistes cyclables.
- Accompagnement des démarches Plan de Déplacements des Entreprises - Plan de Déplacements des Administrations (PDE-PDA) : Afuzi, CG83, Adeto, CAF, Urssaf et CPAM de la Rode.
- Entretien avec les acteurs de la mobilité (structures de covoiturage, concepteurs de stations vélo...)/démarches de développement durable associées au transport.
- Accompagnement de la démarche Opération Grand Site (OGS : presqu'île de Giens).
- Vérification de la compatibilité PDU-PLU des PLU des différentes communes de l'agglomération ou communes limitrophes... en instruction de leur PLU.
- Utilisation des données d'enquêtes ménages pour des analyses complémentaires.

Études de circulation du grand Toulon et d'Hyères

Études de circulation (modélisation du nouveau plan de circulation sur Toulon et modélisation dynamique des carrefours clés, modélisation de trafic sur Hyères avec focus sur la zone des Roubaud).

GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU MISTRAL

Suivi de l'actuelle DSP du réseau Mistral

- Gel de la gamme tarifaire pour la 6^{ème} année consécutive.
- Adaptation de l'offre aux besoins de transport exprimés par les communes.
- Consultation en cours pour l'achat de **matériels d'exploitation** prévu dans le cadre du budget d'investissement du délégataire.
- Remotorisation de la navette LA MOUSLO.
- Rachat de **pneumatiques** sur véhicules terrestres réformés.
- Révision de prix pour le marché Heuliez (achat bus).
- Solde de l'achat agence commerciale mobile.
- Première situation pour la construction des futures navettes.
- Achat de mobilier urbain.
- Création de WC en terminus des lignes du réseau Mistral.
- Participation aux services de **transports scolaires spéciaux** : ces services sont prévus dans le cadre de la DSP de transports des habitants de TPM. Il existe, en plus des doublages de lignes, une cinquantaine de services de transports scolaires allant du primaire au lycée.
- Gardiennage du site de **Sainte Musse** (dépôt bus et futur atelier d'exploitation).

Relance de la nouvelle DSP : AMO

- **Pilotage de la nouvelle DSP du réseau Mistral (2013-2020)**
Lancement d'une nouvelle procédure de DSP du réseau Mistral - exploitation, maintenance, assistance technique, gestion des parcs relais... - Négociation pendant l'année 2013 et début 2013 (AMO).
- Pilotage de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (SP2000, Cabinet Sur-Mauvènu, P. Perrogon) aux côtés de TPM.

Les transports en commun en 2012

- ▶ 29 millions de voyageurs en 2012 sur le réseau Mistral.
- ▶ 135 lignes terrestres (lignes régulières, services scolaires et transports à la demande).
- ▶ 1^{er} réseau bateaux-bus de France.
- ▶ 10 lignes maritimes (avec les Îles d'Or) : 2,6 millions de passagers en 2012.
- ▶ Un service transport pour les Personnes à Mobilité Réduite.
- ▶ Un des tarifs les moins chers de France : 1€ le voyage avec l'achat d'un carnet 10 tickets ; 0,53€ le voyage pour un abonnement 30 jours ; 0,27€ le voyage pour les scolaires avec un abonnement 12 mois.
- ▶ 1 téléphérique.





► GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES ÎLES D'OR

Finalisation de la convention de la DSP de la desserte des Îles d'Or conclue le 1^{er} mars 2012 avec concrétisation d'une véritable insertion de la desserte des Îles d'Or dans le portefeuille des transports du réseau Mistral.

Participation à la réduction du transport des îliens et professionnels

La convention de DSP des Îles d'Or prévoit la prise en charge d'une subvention des tarifs « îliens » et « professionnels ».

Mise en œuvre progressive d'un pilotage de la DSP

- Adoption d'une charte graphique cohérente par rapport à celle de TPM.
- Introduction d'un nouveau format de suivi mensuel (passagers et marchandises).
- Élargissement de la gamme tarifaire pour les professionnels.
- Maintien et développement du parc bus et bateaux du réseau Mistral.

► NAVETTES MARITIMES

Lancement de la construction de 2 navettes maritimes hybrides qui seront les premières de ce type en Europe.

► DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES COMPLEXES

Mise en service du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information du Voyageur (SAEIV)

- Équipement des bus, des bateaux, du téléphérique (256 bus TPM, 24 bus SODETRAV, 22 VI (Véhicules d'Intervention), 11 bateaux TPM, 9 bateaux TLV).

- Bornes et Panneaux d'Information des Voyageurs (BIV et PIV) : 2 Bornes d'Information Voyageurs solaires, 17 panneaux TFT 42" (type écran TV).
- Interface avec l'infrastructure radio Tetra.
- Des serveurs, des postes temps réel, temps différé et des PDA (Personal Digital Assistant) : 3 serveurs, 2 postes régulateurs, 14 postes opérateurs, 22 PDA.
- Lignes équipées
 - 51 lignes (sur 63) actuellement suivies avec le SAEIV.
 - Pour la ligne 7 seuls les véhicules conduits par la RMTT sont suivis. Les véhicules conduits par le sous-traitant SODETRAV ne sont pas suivis.
 - Les lignes qui ne sont pas suivies par le SAEIV ne permettent pas l'affichage d'informations voyageur sur les écrans TFT des bus et ne permettent pas d'obtenir des statistiques.

Marchés Radio - TETRA

Le système radio Tetra est partagé, il couvre l'ensemble du territoire de TPM avec 12 sites d'émission. Il est notamment utilisé par le réseau Mistral, le CNRR, le service sécurité de TPM, la police municipale de Toulon, les communes de La Crau, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Ollioules et Carqueiranne. Système propriété de TPM, il est exploité par la société SYSOCO.

Marché info au sol - SIV SOL

La stratégie adoptée est d'équiper progressivement l'ensemble des points d'arrêt au sol avec une information élémentaire en temps réel des horaires des lignes les desservant. Les bandeaux d'information seront alimentés par des panneaux solaires ; une expérimentation est en cours. Actuellement en phase de test sur la ligne 40 couplée à la ligne 28 M (ligne touristique test).

► DÉMARCHE DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU

- **Toulon** : mise en accessibilité de 3 arrêts de bus : Cimetière, Maunoury et Amouretti.
- **Six-Fours-les-Plages** : mise en accessibilité de 10 arrêts : Barras (2), Raimu (2), Jaumard (2), Malogineste (2), Avenue des Palmiers (2).

Démarche réalisée en propre par TPM

- **Toulon** : mise en sécurité des arrêts (Florent, Audéoud, Les Écoles), remplacement de balisettes arrêt « Les Cerisiers », mise en accessibilité de 3 arrêts de bus : Closerie, Barnier et Sainte-Anne.
- **La Seyne-sur-Mer** : mise en place de balisettes aux arrêts « Gare », pose de potelets embarcadère des Sablettes.
- **La Valette-du-Var** : déplacement d'un mât sur quai bus arrêt « Mirasouléou », WC bout de ligne, aménagement paysagé, branchement en eau.
- **La Crau** : mise en accessibilité de 2 arrêts « Notre Dame ».
- **Le Pradet** : WC bout de ligne (arrêt 4 saisons), raccordement eaux usées, raccordement eau, aménagement paysager.

► FONDS DE CONCOURS

- **RFF, SNCF** : poursuite des programmes d'amélioration des pôles d'échanges de Toulon, La Seyne-sur-Mer, La Garde et Ollioules. Réalisation des études et travaux ferroviaires notamment pour les opérations inscrites au Contrat de Projets État-Région.
- **Parkings relais** : attribution d'un fonds de concours aux communes pour la réalisation de parcs relais, notamment celui de Gérard Philipe à La Garde.

- **CG83** : fonds de concours au CG83 pour réalisation de travaux permettant la mise en service de la ligne express entre le parc relais des Portes d'Ollioules et de Toulon et le centre-ville de Toulon.

► STATION MARITIME PRINCIPALE DE TOULON

- Suivi de la construction de l'ouvrage sur le site de Saint-Mandrier-sur-Mer.
- Remplacement de la station actuelle par un ouvrage flottant au moyen d'un marché de conception réalisation.

► RÉALISATIONS

- **La Garde** : Pôle d'échanges - Phase 1 : infrastructures : septembre 2011 à juin 2012.
- **Toulon** : Secteur 6b Ouest (nouvel Hôpital) : infrastructures et réseaux : septembre 2011 à juillet 2012.
- **Ollioules** : parc relais des Portes d'Ollioules et de Toulon : infrastructures et réseaux : septembre 2011 à juillet 2012.

► ÉTUDES

- **Toulon** :
 - Secteur 5 - voir Morazzani : études de variantes et élaboration du PRO (projet) et du DCE (Dossier de Consultation Entreprises).
 - Secteur 6c (rue Henri Matisse/Stade Berg) + secteur 6a : études de conception et d'exécution des infrastructures et des réseaux : lancement des études de PRO et analyse.
- **La Garde** : Pôle d'échanges phases 3 & 4 : lancement des études de conception des infrastructures et des réseaux.
- **La Seyne-sur-Mer** : Pôle d'échanges phases 3 & 4 : lancement des études de conception des infrastructures et des réseaux.





Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :
35 833 971 €

Investissement : 5 536 051 €

► LUTTER CONTRE LA POLLUTION DUE AUX EAUX USÉES DE TOUTE NATURE

Secteur Réseaux

Lutter contre la pollution des eaux usées domestiques et non domestiques en collectant et transportant vers les stations d'épuration (STEP) le maximum d'eaux usées rejetées dans les secteurs d'assainissement collectif.

Secteur Stations

Lutter contre la pollution du rejet dans le milieu naturel des eaux usées collectées.

Secteur assainissement non collectif

Lutter contre la pollution diffuse du milieu naturel générée par le dysfonctionnement des assainissements individuels dans les secteurs d'assainissement non collectif et collectif non raccordés.

Et depuis le 1^{er} novembre 2012 :

Secteur des rejets non domestiques

Lutter contre la pollution chimique des rejets industriels.

► SECTEUR RÉSEAUX

- Exploitation des réseaux d'assainissement collectif : en régie pour 4 communes (Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et La Garde), et 8 en délégation de service public pour les autres communes.
- Maintenance et réparation des postes de relevage situés dans les communes en régie.
- Réalisation de nouveaux branchements dans les communes en régie et les communes de La Valette-du-Var et Hyères-les-Palmiers.
- Réhabilitation, renouvellement et réparation des réseaux.
- Programmation d'extensions des réseaux.
- Programmation des travaux des réseaux et des postes de relevage, et des ouvrages de traitement.
- Prospective en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire de TPM.

Synthèse sur l'activité

- Affinage du patrimoine des réseaux, postes de relevage et stations.
- Validation des projets de travaux avec les services techniques des communes.
- Concertation avec les régies communales et les délégataires.
- Coordination avec le POAU pour prise en charge maîtrise d'œuvre/DCE/Travaux et pour les coordinations de travaux voirie et TCSP.
- Finalisation de la DSP sur la commune d'Hyères-les-Palmiers : procédure et pièces du marché.
- Négociations et attribution.
- Définition des besoins.
- Mise en place calendrier extinction des marchés et lancement des nouveaux marchés TPM.
- Validation des programmes de travaux avec les communes et compléments d'information avec les délégataires et les régies.
- En 2012, ce secteur a travaillé en concertation avec la commune de Six-Fours-les-Plages pour préparer l'intégration de la régie d'assainissement de cette commune.

Études réalisées et/ou en cours

- Schéma directeur d'assainissement.
- Contrat de DSP d'Hyères-les-Palmiers.
- Maîtrise d'œuvre pour l'équipement de postes de relevage à La Seyne-sur-Mer.
- Définition des besoins pour travaux d'extension au niveau de l'anse Méjean à Toulon.

- Maîtrise d'œuvre pour la restructuration des postes de relevages des Résistants, des Gravettes et de la Moutonne.
- Dossier de consultations des entreprises pour la DSP du Revest-les-Eaux.

Bilan d'exploitation des Régies

Type d'intervention	Unité	LG	OL	SF	SM	Total général
Branchement neuf	U	11	4	18	3	36
Branchement renouvelé	U		2	5	1	8
Casse branchement	U	4		1	41	46
Casse réseaux	U	3	5	10	2	20
Curage curatif	ml	1 612	2 120	4	500	4 236
Curage préventif	ml	30 513	9 910	1	12 115	52 539
Débouchage branchement	U	63	80		25	168
Débouchage réseaux	U	77	78	62	50	267
DICT	U	36	9		3	48
Divers	U	6	7	24	3	40
Enquêtes	U	214	100		34	348
Essai étanchéité	U	24				24
ITV	ml	1 343	1 490	1 704	405	4 942
ITV réseaux neufs	ml	1 000		1	-	1 001
ITV Essai étanchéité	ml	140				140
Notaire	U	108	229		4	341
Odeurs	U	13	23		11	47
Pompe renouvelée	U	2			3	5
Privé/contrôle	U	8	7		1	16
Regard de visite	U	2		25		27
Relevé topo	ml	920				920
Renouvellement. Siphon	U		1			1
Réseau extension	ml	25		27		52
Réseau réhabilité	ml	-		195		195
Réseau renouvelé	ml	146	60	14		220
Tampon renouvelé	U	35	25	41	25	126
Tampon rescelé	U		2	3	1	6
Travaux pompe	U			11	2	13
Visite/contrôle	U		72			72
Visite chantier	U	72	40		24	136

Les interventions sont réalisées soit directement par les agents du SCA soit par ceux mis à disposition ou soit par les prestataires de service.





Amphora à La Garde



▶ OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2012 SUR LES RÉSEAUX DES DIFFÉRENTES COMMUNES

Carqueiranne

- **Bd Doumer** : travaux terminés (extension DN 200 mm sur 210 ml + branchements) + essais.
- **Ch. de la Salamone** : travaux terminés (extension DN 200 mm sur 200 ml + branchements) + essais.
- **Bd Raimu** : travaux terminés (extension 200 ml DN 200 mm + branchements) + essais.
- **Bd Arpinetti** : travaux en cours (renouvellement 450 ml DN 200).

Hyères-les-Palmiers

- **Études Assainissement des Borrels** : honoraires MOE pour les études AVP. Études géotechniques pour les besoins de la maîtrise d'œuvre. Levées topographiques.
- **Vieux Ch. de la Tour Fondue** : suite action 2011 renouvellement du réseau sur 450 ml + réhabilitation d'un tronçon de 12 ml sous RD + essais.
- **Avenue Alphonse Denis** : réhabilitation du réseau sur 350 ml terminée + reprise de branchements en traditionnel en cours.
- **Bd Châteaubriand** : réhabilitation du réseau sur 100 ml.
- **Avenue Riondet** : réhabilitation du réseau sur 310 ml.
- **Rue des Pluviers** : renouvellement du réseau sur 60 ml + essais.
- **Rues Durand/Hippodrome** : renouvellement de 15 regards + essais.
- **Avenue de Lattre de Tassigny/Père Éternel** : réhabilitation 160 ml DN 200.
- **Route de Toulon** : en cours, extension 250 ml DN 200 mm.

La Crau

- **Avenue Général de Gaulle** : travaux.
- **Chemin de l'Estagnol** : réhabilitation du réseau 100 ml.
- **Chemin Terrimas** : modification du réseau sur 65 ml (MOD à la ville de La Crau) + essais.

La Garde

- **Assainissement du Plan de La Garde** MOE pour étudier la mise en place du réseau d'assainissement dans le quartier du Plan ; étude PRO, étude G12.
- **Avenue 1^{ère} DFL** : réhabilitation du réseau sur 665 ml.
- **Chemin Sainte-Marguerite** : extension de réseau sur 50 ml (opération fin 2011 facturée en 2012) + essais.
- **Impasse Fort Sainte-Marguerite** : extension de réseau sur 60 ml (opération fin 2011 facturée en 2012).
- **RD98, vieux chemin de Hyères** : extension de réseau sur 25 ml + essais.
- **Rue du Four Vieux** : renouvellement 130 ml DN 200 mm en cours.

Le Pradet

- **Avenue 1^{ère} DFL/Gabriel Péri/Paulin David** : extension 100 ml DN 200 mm + réhabilitation partielle réseau et branchements + essais + CSPS.
- **Avenue Emmanuel Chabrier** : travaux terminés en 2011.
- **Avenue Jean Moulin** : travaux + essais + CSPS.
- **Avenue 1^{ère} DFL** : remise à niveau tampons.
- **Rue Vandelli** : en cours, renouvellement 310 ml DN 250 mm.

La Seyne-sur-Mer

- **Corniche Pompidou** : 2^{ème} phase de travaux sur la corniche, opération de renouvellement du réseau sur 320 ml + essais.
- **Corniche Pacha** : 1^{ère} phase de travaux sur la corniche, réalisée en 2011 - facturation en 2012 + essais.
- **Rue Renaudel** : renouvellement refoulement 60 ml DN 350 fonte.
- **Mar Vivo** : travaux en 2011 solde facturé en 2012.

La Valette-du-Var

- **Rue Gabriel Amoretti** : renouvellement de réseau sur 45 ml et réhabilitation sur 50 ml + essais.
- **Chemin Amédée Morin/Impasse de la Grande Cabanne** : extension de réseau sur 50 ml + essais.

Ollioules

- **Pont du Berger** : renouvellement du réseau sur 100 ml (opération fin 2011 facturée en 2012).
- **Avenue Dagnan (RD11)** : étude du renouvellement assainissement dans le cadre d'une opération du CG83.
- **Chemin de la Cacoye** : travaux.

Six-Fours-les-Plages

- **Rayolet Bas** : renouvellement du réseau sur 100 ml + essais.
- **Avenue Laennec** : modification regards.

Saint-Mandrier-sur-Mer

- **Quai Aristide Briand, rue Estiennes d'Orves** : renouvellement du réseau sur 100 ml.
- **Avenue des Coccinelles** : en cours, renouvellement 40 ml DN 200 mm.

Toulon

- **Chemin de la Batterie Basse et chemin de la Mer** : maîtrise d'œuvre pour l'opération d'extension du réseau d'eaux usées et de renouvellement du réseau d'eau potable. Travaux commencés en octobre 2012. Autres prestations (ITV, études...).
- **Marc Baron** : réhabilitation par gainage de 430 ml de réseau DN 200 à DN 500.
- **Impasse de la Résistance** : renouvellement du réseau sur 60 ml du bâtiment TPM « Le Phoenix » + essais.
- **Rue Gaie Vallée** : réhabilitation du réseau sur 230 ml.
- **Chemin de l'Alma** : réhabilitation du réseau sur 170 ml.

- **Rue Léon Jouhaux** : renouvellement 45 ml DN 200.
- **Rue Jean Aicard/rue des Boucheries/rue Saint Vincent** : travaux réalisés en 2011, facturés en 2012.
- **Av du Port de plaisance** : renouvellement 65 ml DN 200 + essais.
- **Quai Emile Grenier** : travaux de renouvellement du réseau sur 550 ml (montant global de l'opération) + essais.
- **Chemin du Pont de bois** : terminés (à facturer).
- **Chemin des Clapières** : extension de réseau sur 50 ml + essais.
- **Rue Lamalgue** : renouvellement de réseau sur 450 ml + essais (convention MOD à la ville).
- **Pipady Tour Royale** : extension de réseau sur 200 ml avec création d'un PR.
- **Rue Daniel Melchior** : renouvellement des branchements et réhabilitation du réseau + essais.
- **Allée des Acanthes** : travaux terminés + essais.

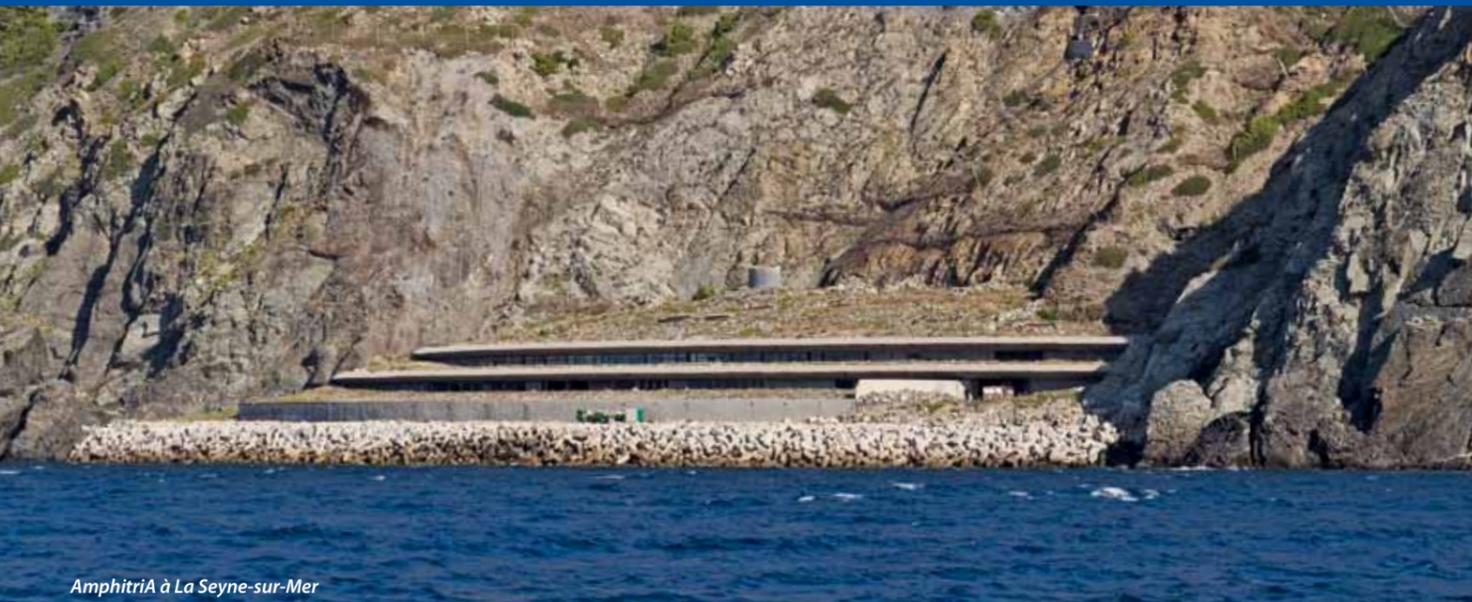
▶ SECTEUR STATIONS

Objectifs du secteur stations

Préserver les milieux naturels en assurant le transfert et le traitement des eaux usées reçues dans les 6 stations d'épurations dont la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est maître d'ouvrage avant leur rejet au milieu naturel.

- Exploitation des stations de traitement des eaux usées, des émissaires d'amenée et de rejet en mer :
 - AmphitriA, son émissaire d'alimentation et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
 - Amphora, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (Sainte-Marguerite) et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
 - L'Almanarre, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (dit du Gros Pin) et son émissaire de rejet : en délégation de service public.





AmphitriA à La Seyne-sur-Mer



Station d'épuration de l'Almanarre à Hyères-les-Palmiers



- Les STEP des îles de Porquerolles et Port-Cros : en régie avec un marché de prestations de service jusqu'en octobre 2011. En délégation de service public depuis octobre.
- La STEP des Pomets, Toulon, incluse dans la DSP des réseaux de Toulon.
- Programmation des travaux de maintien du patrimoine et d'aménagements des ouvrages.
- Programmation des travaux d'amélioration des traitements des effluents et des boues, et de mise en conformité avec les évolutions réglementaires.
- Gestion et traitement des boues issues des STEP.

Activités du secteur

Les ouvrages affectés au secteur traitement des eaux usées sont exploités par le biais de 3 contrats de délégation de service public et 2 marchés de prestations de service. En octobre 2011 a démarré un nouveau contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune d'Hyères, incluant l'exploitation des stations d'épuration des îles, se substituant aux deux marchés de prestations de service.

La bonne exécution de ces contrats est vérifiée au travers de l'analyse des comptes rendus d'activité des délégataires et prestataires et de réunions d'exploitation trimestrielles organisées par le service sur chaque périmètre :

- AmphitriA,
- Amphora,
- Almanarre et îles.

L'exploitation de ces ouvrages comprend aussi des missions qui sont couvertes directement par la CA TPM au travers de marchés publics :

- pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets dangereux et non dangereux des stations d'épuration : 7 marchés en cours ;
- pour assurer ces ouvrages (assurances dommages aux biens) : 2 marchés en cours.



L'activité de ce secteur comprend aussi les investissements destinés à :

- mettre en conformité avec la réglementation les ouvrages existants,
- améliorer les équipements existants pour atteindre de meilleures performances au regard de l'objectif de préservation du milieu naturel,
- maintenir le patrimoine en renouvelant le génie civil et les équipements, ce qui n'incombe pas au délégataire.

Les investissements significatifs réalisés en 2012 à ce titre sont indiqués dans le chapitre « opérations significatives réalisées en 2012 » ci-après.

Enfin, ce secteur est tenu de transmettre annuellement des bilans complets de fonctionnement aux organismes institutionnels :

- Déclarations à l'Agence de l'Eau pour versement de la prime à l'épuration (5).
- Déclaration des émissions polluantes sous GEREP (4).
- Saisie des bilans (contrôle de l'autosurveillance) sous support SANDRE.

Opérations réalisées en 2012 (investissement et fonctionnement)

L'activité de ce secteur se caractérise par une dépense en fonctionnement importante liée à l'élimination des déchets produits par les stations d'épuration AmphitriA, Amphora et Porquerolles. Travaux de mise en place de l'autosurveillance et réhabilitation des ouvrages bétons d'AmphitriA.

► SECTEUR EAUX USÉES NON DOMESTIQUES

Par le biais de l'opération PRO'Baie, Toulon Provence Méditerranée s'engage à mettre en place une politique de suivi des déversements non domestiques dans les réseaux d'eaux usées de la communauté d'agglomération.

Pour cela, TPM assure depuis 2012 :

- Le recensement des entreprises sur le territoire ;
- L'identification des secteurs d'activités à régulariser en priorité pour leur impact sur le milieu ;
- L'audit de ces entreprises ;
- La régularisation administrative par la rédaction d'autorisations de rejets et de conventions de déversement, lorsqu'elle est nécessaire ;
- La diffusion des bonnes pratiques à respecter selon les secteurs d'activité par l'envoi d'une charte spécifique.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Se mettre en conformité avec la réglementation sur les autorisations de rejets au réseau d'assainissement des eaux industrielles ;
- Obtenir des données sur les flux de pollution industrielles rejetés dans le réseau même s'ils ne sont pas majoritaires ;
- Protéger le dispositif épuratoire ;
- Protéger le personnel intervenant sur les réseaux des risques de pollution ;
- Améliorer la qualité des eaux de la rade de Toulon en réduisant les pollutions diffuses (Contrat de baie de la rade de Toulon).

En 2012, le service a assuré la continuité du programme PRO'Baie sur La Garde : recensement des entreprises concernées par les rejets non domestiques, proposition de chartes, d'arrêtés d'autorisation de rejet, de conventions spécifiques de déversement.

Réalisations 2012

L'opération sur la commune de La Garde, dite pilote sur le territoire de TPM, a permis de pré-identifier 126 établissements entre 2010 et 2011 qui nécessitaient potentiellement un suivi de leurs rejets non domestiques au réseau d'eaux usées.

Suite aux modifications engendrées par la loi Warsmann 2, les activités dont les rejets sont assimilables à un usage domestique ont été extraites de cette mise en conformité.

Ce sont finalement 81 établissements qui ont été ciblés en 2012 et audités par le bureau d'études mandaté par TPM et la CCI du Var.

Sur ces 81 établissements, sont prévues :

- 6 autorisations de rejet associées à des conventions spéciales de déversement,
- 39 autorisations de rejet avec chartes de bonnes pratiques spécifiques aux activités,
- 36 chartes seules.

Ce qui ressort prioritairement de ces diagnostics est :

- La difficulté d'obtenir des données précises de la part des établissements,
- La problématique des aires de lavage qui sont généralement raccordées au réseau d'eau pluviale,
- Le mauvais entretien des prétraitements,
- Le risque de pollution accidentelle élevé lié au stockage de produits et/ou déchets polluants,
- Une gestion des déchets dangereux à améliorer.

Avec l'aide de la CCIV et de l'Agence de l'Eau RM&C, plusieurs dossiers d'aide sont en cours pour la réalisation des travaux.

► SECTEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure l'ensemble de contrôles réglementaires, ou compétences obligatoires, propres à l'assainissement autonome :

- Les contrôles initiaux (ou diagnostics), consistant en un état des lieux exhaustif du parc des ANC du territoire de l'agglomération.

Sur ce contrôle, la prestation de service menée jusqu'en début d'année 2012 a permis d'atteindre un objectif de près de 76% d'installations d'assainissement individuel diagnostiquées. L'ensemble des contrôles initiaux réalisés en régie depuis la fin de cette prestation porte la réalisation à près de 80%.

- Les contrôles de conception-exécution (anciennement conception-réalisation), pour les installations nouvelles ou réhabilitées et consistant :

- D'une part en l'instruction sur dossier de la conformité de la solution proposée,
- D'autre part au contrôle in situ de bonne exécution de la solution validée.





AmphitriA à La Seyne-sur-Mer



Sur ce contrôle le décret numéro 2012-615 du 2 mai 2012 est venu modifier, entre autres, l'article R 431-16 du Code de l'Urbanisme relatif au dossier joint à toute demande de permis de construire ; l'alinéa C de cet article précise désormais que le dossier joint à la demande de permis de construire comprend, en outre, le document attestant de la conformité du projet d'installation d'assainissement non collectif au regard des prescriptions réglementaires, prévu au 1° du III de l'article L. 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Une information aux services urbanisme des communes a été assurée afin que le SPANC ne soit non plus saisi par les services urbanisme mais en amont par le pétitionnaire.

Ces contrôles ont connu une forte montée en puissance en fin d'année due à l'application de la RT2012 à compter du 1^{er} janvier 2013.

- Les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien consistant en un contrôle des ANC ayant déjà fait l'objet du contrôle initial.

Ce type de contrôles est encore anecdotique, la périodicité de 8 ans fixée par la délibération numéro 10/12/269 du 18 décembre 2010, n'étant pas passée sur l'ensemble des installations à l'exception de quelques installations d'assainissement autonome hyéroises.

- Les contrôles de conformité (ou cadre de vente) à effectuer lors de toutes mutations de biens.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure de plus les instructions de documents d'urbanisme tels que le Certificat d'Urbanisme et les Déclarations Préalables.

Ce contrôle portant théoriquement sur quelques 250 installations par an a été partiellement couvert par la réalisation des contrôles initiaux en 2011 et 2012, le rapport ayant, dans le cadre de toutes mutations de biens, une validité de 3 ans.

Le budget de l'Assainissement Non Collectif est un budget annexe au budget annexe de l'assainissement. Le caractère industriel et commercial du SPANC oblige à préserver un équilibre des recettes et des dépenses.

Une négociation avec le délégataire de l'ANC sur le territoire de la commune de Carqueiranne a permis d'obtenir une harmonisation des redevances d'assainissement non collectif par signature d'un avenant.

Réalisations de l'année 2012

	TPM (Régie)	Carqueiranne (DSP)	Totaux
Contrôle vente	65	9	74
Contrôle de conception-exécution	145	19	164
Contrôles initiaux	139	21	160
Demande de dérogation	28	2	30

À noter que les demandes de dérogation sont toutes instruites par le Service Public d'Assainissement Non Collectif y compris sur Carqueiranne.

Concernant l'aire de dépotage des difficultés administratives liées à l'expulsion des gens du voyage occupant illicitement le terrain oblige la CA-TPM à décaler le phasage initialement prévu.

De plus la modification en 2012 des arrêtés de septembre 2009 régissant l'assainissement non collectif, oblige le SPANC à envisager une légère refonte de son règlement de service dont un projet sera présenté en début d'année 2013.

Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) : 33 263 880 €

Investissement : 4 152 703 €

▶ THÉÂTRE LIBERTÉ, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT CULTUREL

Inauguré en septembre 2011, le Théâtre Liberté offre une programmation majoritairement théâtrale et fait aussi appel à d'autres disciplines comme le cinéma, la musique, la danse et les arts de rue.

- 46 250 spectateurs.
- 156 manifestations.
- 3 040 abonnés sur l'année.

Spectacle vivant

- 34 322 spectateurs.
- 92 représentations.

Plus de 300 artistes ont été accueillis, notamment : Michel Boujenah, Lorant Deutsch, Alain Chamfort, Zabou Breitman, Jean-François Zygel, Emmanuelle Béart, le collectif Les Possédés, Les Chiens de Navarre, Christophe Alévêque, Olivier Cadiot, Marcial Di Fonzo Bo, Olivier Py, Victoria Thierree-Chaplin, Juliette Binoche, Jérôme Savary, Ami Flammer, Guy Bedos, Biyouna, Bruno Abraham-Kremer, Vincent Delerm.

Théma - 4^{ème} scène

Une cinquantaine d'événements a été proposé en accès libre au cours de 5 Thémas :

- Théma #3 :** Exils (janvier - février 2012).

- Théma #4 :** Des mondes virtuels (mars - avril 2012).
- Théma #5 :** Le territoire en liberté (mai - juin 2012).
- Théma #6 :** La guerre d'Algérie, 50 ans après (octobre - novembre 2012).
- Théma #7 :** Apparences (décembre 2012).

Autres temps forts

- 700 spectateurs à l'avant-première du film *Le Prénom***, le 17 avril 2012.
- 1 100 spectateurs à la présentation de saison**, le 4 juin 2012.
- 1 500 spectateurs au concert d'Enrico Macias**, le 22 juin 2012.
- 1 000 visiteurs lors des Journées du Patrimoine** en septembre 2012.

Créations et tournées

- 2 créations (*Gould/Menuhin* et *Visites*)**, pour 10 représentations sur les 92 proposées durant l'année.
- 7 dates de tournée en France pour *Gould/Menuhin* :** La Croisée des Arts à Saint-Maximin (328 spectateurs), Théâtre de la Renaissance à Oullins (724 spectateurs), CDN de Nice (2 303 spectateurs).
- 1 date de tournée au Festival Printemps d'Europe pour *Pays Natal* :** 254 spectateurs.

Coproduction

- 10 spectacles en coproduction ont été accueillis :** « Mademoiselle Julie » d'August Strindberg, « Invisibles » de Nasser Djemai, « Visites » de Jon Fosse, « Boris Vian, cap au Sud » et « La fille à marins » de Jérôme Savary, « Energy » de Ziya Azazi, « L'argent » de Christophe Tarkos, « La promesse de l'aube » de Romain Gary, « J'aurais voulu être Egyptien » de Alaa El Aswani et « Jeune chanteur » de Charles Berling.

Association Théâtre Liberté

- Budget global : 4 202 310 €
- Dont subvention TPM : 2 380 000 €
- Subvention État : 225 000 €
- Subvention Conseil général : 750 000 €
- Subvention Région : 100 000 €





Les nouveautés

- La création des Mardis Liberté, déjeuners artistiques mensuels permettant aux artistes du territoire de l'agglomération de se produire dans le hall à l'heure du déjeuner (136 spectateurs sur deux Mardis Liberté au 2^{ème} semestre 2012).
- Un système de garde d'enfants est mis en place certains soirs de spectacle.
- Un partenariat sur la billetterie a été développé avec le RCT.
- Le développement des activités de la 4^{ème} Scène.

► CNCDC CHÂTEAUVALLON

Le Centre National de Création et de Diffusion Culturelles de Châteauvallon propose la diffusion de spectacles vivants sur l'ensemble de l'agglomération et au niveau national et international.

- **36 019 spectateurs** (pour une jauge de 39 589 places) soit un taux de fréquentation de 91% dont plus de 2 500 scolaires.
- **78 levers de rideaux.**
- **4 146 cartes Châteauvallon.**

Association CNCDC Châteauvallon

- Budget global : 3 611 743 €
- Dont subvention TPM : 670 118 €
- Subvention État : 1 221 913 €
- Subvention Conseil général : 585 278 €
- Subvention Région : 533 793 €



- **16 compagnies** ont été aidées à la production dont 4 compagnies émanant de la communauté d'agglomération TPM.
- **228 jours de résidence d'artistes.**

Actions de sensibilisation

14 076 personnes ont participé aux différentes actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire TPM par des spectacles, ateliers, rencontres, présentations...

Évènements 2012

- « Tout est normal, mon cœur scintille », interprété et mis en scène par Jacques Gamblin.
- « Le cas Jekyll version 2 », interprété et mis en scène par Denis Podalydès.
- École de l'Opéra de Pékin.
- « Oh les beaux jours » de Samuel Beckett avec Catherine Frot et Pierre Banderet.
- Ballet Bèjart Lausanne.
- « Panorama », compagnie DCA/Philippe Decouflé.
- Festival Flamenco.
- « Traces », compagnie Les 7 doigts de la main.
- « La grande histoire du commerce », compagnie Louis Brouillard/Joël Pommerat.
- « Le bourgeois gentilhomme », mis en scène par Denis Podalydès.

Remplacements de deux ascenseurs (guichet, sanitaires) pour mise en conformité de l'accessibilité

- Coût opération estimé à 200 K€.
- Études : 7 K€.
- Déclaration de travaux attribuée en octobre 2012.

► LE CONSERVATOIRE NATIONAL À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Année 2011/2012

- **231 professeurs** et 90 disciplines enseignées.
- **4 297 élèves étaient inscrits**, (et 5 029 élèves ont fréquenté les sites en fonction des disciplines suivies, notion d'élèves « site »).
- En septembre 2012, 1 300 personnes étaient présentes lors des journées « Découvertes » et 550 se sont inscrits en test d'entrée pour débiter une discipline.
- **24 concerts.**
- **6 200 spectateurs.**
- **47 master-classes.**
- **6 conférences.**
- **15 spectacles d'élèves.**
- Directeur : Olivier Périn.

Le « CNRR » est un établissement intercommunal d'enseignement artistique qui propose une formation musicale, chorégraphique, théâtrale et circassienne sur l'ensemble du territoire de TPM.

Il est un outil de sensibilisation, de formation et de création, source de démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques. Afin de mieux répondre aux demandes d'un public extrêmement diversifié, le « CNRR de TPM » a mis en place plusieurs cursus.

Ainsi, de l'initiation à la formation pré professionnelle en passant par les parcours personnalisés, l'équipe pédagogique répond à sa mission : permettre au plus grand nombre d'accéder à une pratique artistique et former des musiciens, des danseurs, des comédiens et des circassiens maîtrisant culture et techniques, en vue d'un projet personnel ou professionnel.

Conformément aux recommandations du Ministère de la Culture, depuis le 1^{er} janvier 2012 les onze sites sont regroupés en trois pôles géographiques, afin de créer une dynamique nouvelle, s'inscrivant dans les objectifs visés dans le Projet d'établissement 2009/2014, à savoir plus de proximité et une simplification des démarches et des procédures vis-à-vis des usagers.

Classes à Horaires Aménagés (CHA)

Le projet de Classes à Horaires Aménagés Musique a pu voir le jour à la rentrée scolaire 2011/2012 puisqu'une CHAM à dominante instrumentale a été créée pour la 6^{ème}, avec deux établissements scolaires de l'agglomération. Le dispositif progressif implique chaque année la création d'un nouveau niveau scolaire dans le dispositif. Il se substitue aux aménagements d'horaires existants et voués à disparaître. Un projet de CHAM à dominante vocale et d'une CHAD (pour la danse) sont en cours d'élaboration.

Une médiathèque est accessible aux élèves, parents d'élèves et enseignants du CNRR de TPM et de l'école associative de musique de La Crau. Des ateliers de présentations ont été proposés sur le site de La Seyne-sur-Mer.

268 inscrits (74% d'augmentation entre 2011 et 2012).



CNRR

- Budget global : 12 800 000 €
- Dont fonctionnement TPM : 12 139 160 €
- Subvention État : 186 000 €
- Subvention Conseil général : 474 840 €





Association PôleJeunePublic

- Budget global : 903 400 €
- Dont subvention TPM : 260 000 €
- Subvention État : 88 400 €
- Subvention Conseil général : 204 000 €
- Subvention Région : 18 000 €

► PÔLEJEUNEPUBLIC MAISON DES COMONI

- **53 spectacles.**
- **190 représentations.**
- **105 séances scolaires** - 85 séances tout public.
- **37 000 spectateurs** dont 17 505 spectateurs en séances scolaires.
- **90% de taux de fréquentation.**
- **380 bus** « La culture vous transporte », pour plus de 13 528 passagers.

Le PôleJeunePublic propose, chaque année, une programmation riche, éclectique et pluridisciplinaire : cirque, théâtre, musique, marionnettes, théâtre d'objets, ciné concerts, danse, théâtre de rue, théâtre forain, théâtre d'ombre, théâtre-vidéo, et s'investit aussi dans des projets hors les murs dans toutes les communes de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

Au cours de l'année, le PôleJeunePublic a obtenu le Label « Scène conventionnée pour l'enfance et la jeunesse » accordé par le Ministère de la Culture. À cette occasion, une convention tri-partite triennale (2012/2013/2014) entre l'État, TPM et le PJP a été signée.

Quelques événements marquants

- **1^{ère} édition du festival « Les HyvERnaLES » à Hyères** les 25 et 26 février 2012. Le temps d'un week-end, la ville de Hyères a accueilli dans 6 lieux différents (place Clémentineau, Espace 3000, villa Noailles, auditorium du Casino, médiathèque et espace de la Villette) 12 compagnies de théâtre, cirque, des plasticiens, des musiciens... soit 50 artistes qui ont proposés 10 spectacles, 30 représentations, des ateliers de musique, d'écriture et d'art culinaire. - Entre 4 500 et 5 000 personnes en 2 jours. - 1 500 personnes ont participé aux différents ateliers et animations.



- **Festival Z3 : 3^{ème} édition**
 - 26 représentations dont 11 tout public.
 - 5 250 spectateurs dont 3 474 scolaires.

Le festival Z poursuit ses objectifs, la ville d'Hyères rejoint le collectif. Le festival reçoit pour la première fois le soutien financier de la SACEM et le parrainage de la société Haribo.
- **Le cirque de la Toussaint « Cirque Aléa »**
 - 16 représentations (8 scolaires - 8 tout public) sur la commune de La Crau.
 - Avec 4 657 personnes et 97% de taux de fréquentation cette programmation a, cette année encore, été un succès public.

L'accompagnement des artistes

- **Les résidences**
 - La compagnie À table - « Cooking with Martines Schmurpfs ».
 - La compagnie Skappa a bénéficié d'une résidence de 15 jours, son spectacle SWIFT sera programmé en 2013.
 - La compagnie varoise Ensemble à nouveau s'installe en résidence 4 semaines avec son spectacle « Nous vieillirons ensemble ».
 - Soutien également à la compagnie Italienne Teatro delle Bricciole, en résidence 8 jours autour de la version française de « La République des enfants ».
- **Les aides à la création**

L'année 2012 est marquée par une aide à la création soutenue au travers de plusieurs coproductions d'une grande diversité artistique.

 - La compagnie Skappa avec le spectacle SWIFT (théâtre multimédia).
 - La compagnie Saiko « L'envers de mes sommeils » (cirque).
 - Arketal avec « L'homme qui plantait des arbres » (marionnettes).
 - Weepers Circus « Le grand Bazar » (musique).
 - Le GOM - « Vous êtes où ? » (arts plastiques, arts numériques).

Le PJP, un service éducatif

- Le PôleJeunePublic a conventionné et créé des partenariats avec des établissements scolaires : convention avec le **lycée Rouvière** (convention de vie lycéenne) en direction des classes de 2nd (parcours artistique du club théâtre - ateliers de pratiques animés par Sofia Johnson), Collège Daudet (classe de 6^{ème}) - parcours artistique autour des arts du cirque, association du collège Peiresc et signature d'une convention en octobre 2012, parcours avec le lycée Janetti à Saint-Maximin, projet avec le collège Jean Moulin de Brignoles (atelier de pratique avec la classe à option théâtre), les écoles du Revest-les-Eaux autour du projet JEKYLL et amorce en 2012 du projet Waring à la rentrée 2012/2013, avec le collège Henri Wallon accompagnement de la résidence de Bruno Allain.
- Le service éducatif du PôleJeunePublic poursuit ses actions de formation auprès des enseignants dans le cadre du dispositif « stage culture à portée de main ».
- Préparation de la tournée dans les collèges et lycées du spectacle « Bertha & Miranda » de la compagnie Presque Siamois.

La dimension territoriale de l'intervention du PôleJeunePublic

Le PôleJeunePublic est consulté et sollicité par les partenaires locaux et depuis 2009 les opérations conjointes se multiplient. Ce maillage du territoire répond parfaitement aux missions confiées par Toulon Provence Méditerranée.

- **La Croisée des Arts à Saint-Maximin** - février 2012
 - 8 spectacles - 17 représentations - 9 séances tout public - 5 983 spectateurs, 97% de taux de fréquentation.
- **Les HyvERnaLES, 1^{er} festival International des Arts pour la Jeunesse en collaboration avec la ville d'Hyères**
 - Les 25 et 26 février 2012

- 12 compagnies de théâtre, cirque, des plasticiens, des musiciens... soit 50 artistes qui ont proposés 10 spectacles, 30 représentations, des ateliers de musique, d'écriture et d'art culinaire.
- Le festival a accueilli entre 4 500 et 5 000 personnes en 2 jours (plus de 50% de hyérois).
- **Pour la 1^{ère} fois, deux co-réalisations sont établies avec le Théâtre Liberté et le CNCDC Châteauevallon :** « Les Fuyantes » et « Murmures des murs ».
- **3^{ème} édition du Festival Z :** une mutualisation réussie
 - 26 représentations dont 11 tout public.
 - 5 250 spectateurs dont 3 474 scolaires.
- **Le partenariat avec la ville de La Garde** sur sa programmation jeune public est reconduit en septembre 2012 pour la saison 2012-2013 avec 4 spectacles.
- **Une collaboration avec l'Opéra Toulon Provence Méditerranée** autour du « Week-end avec Chaplin ».
- **Le partenariat avec la ville du Pradet** dans le cadre de la programmation du spectacle « Kindur ».
- **La Fête du livre** en novembre à Toulon (Les compagnons de Pierre Ménard).
- **Les lives jeune public** en partenariat avec l'association Tandem 83.
- **Le partenariat avec la ville de La Crau** dans le cadre de la programmation du cirque de la Toussaint.
- Pour la deuxième année consécutive, la villa Noailles et la ville d'Hyères sollicitent le PJP pour la programmation d'un spectacle jeune public : « **L'après-midi d'un Foehn** » est donc programmé dans le cadre des « PITCHOONS » en décembre 2012 à la villa Noailles.





EPCC ESA-TPM

- Budget global : 2 736 223 €
- Dont subvention TPM : 2 382 113 €
- Subvention État : 130 000 €
- Subvention Conseil général : 130 000 €



► **ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ESA-TPM**

Rentrée 2012

- 169 étudiants.
 - 51 agents dont 29 enseignants (professeurs et assistants).
- Transférée à TPM depuis le 1^{er} septembre 2006, l'École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée rejoint à cette date les équipements culturels de l'agglomération. Transformée au 1^{er} janvier 2011 en Établissement Public de Coopération Culturelle (E.P.C.C.), avec comme membres fondateurs la communauté d'agglomération, le Conseil général du Var et l'État, l'Établissement dispense trois cursus diplômants (entrée sur concours en 1^{ère} année avec baccalauréat).

- Un cycle long de cinq ans, le **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)** Option Art valant grade de master.
- Deux cycles courts de trois ans **Diplôme National Arts et Techniques (DNAT)** Option Design d'espace et **Diplôme National Arts Plastiques (DNAP)** Option Art.

Parallèlement à ce cursus diplômant, l'École ouvre ses portes aux pratiques Amateurs, à travers les ateliers suivants : terre, dessin, peinture, gravure, reliure, histoire de l'Art, sculpture sur bois, photo numérique et argentique. La capacité d'accueil de ce cursus est de 320 adultes et 80 enfants.

Résultats diplômes

Résultats exceptionnels avec 100% de réussite aux trois diplômes : DNSEP, DNAP et DNAT.

Workshops, conférences

Chantal Deckmyn, Mud Office, Charlie Jeffery et Dan Robinson, Thomas Bauer, Harold Vasselín, Arnaud Vasseux, Luc Coadou, Estelle Nabeyrat, Julie Vayssière, Jean-Lucien Bonillo, Jean-Charles Bruno, Alun Williams, Constance Guisset, Patrick Bouchain, Ronan Bouroullec et François Azambourg.

Résidence d'artistes

François Dumas et Joseph Dadoune.

14^{ème} édition du stage de sensibilisation des lycéens du Var à l'ESA-TPM

Février 2012 : 100 lycéens varois accueillis pendant une semaine à l'École pour suivre 9 ateliers de pratiques artistiques animés par des enseignants de l'ESA-TPM et des artistes diplômés de l'École (P. Botao, A. Porcu, Y. Ruaux).

Recherche/colloques

- Participation aux « journées Recherche » organisées au Palais Neptune par l'USTV à l'invitation d'Ingémédia, partenaire de l'École.
- Édition aux éditions de l'Harmattan, du premier tome des « Cahiers de la Recherche de l'École Supérieure d'Art » : « La culture, c'est la règle, l'art c'est l'exception ».

Voyages d'études pour les étudiants

Déplacement d'une quarantaine d'élèves de deuxième année qui ont travaillé sur le projet Toulon Mundi, dans le cadre de « Mappa Mundi » rattaché à l'évènement Marseille Capitale de la Culture 2013 et voyage pédagogique à New-York pour un groupe d'élèves de 4^{ème} et 5^{ème} années.

Conventions de collaboration

Villa Tamaris, villa Noailles, Châteaullon, Conservatoire National à Rayonnement Régional, Université Sud Toulon Var (Ingémédia).

► **VILLA NOAILLES CENTRE D'ART**

Depuis 2003, le centre d'art villa Noailles a ouvert ses portes, au sein de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, proposant une programmation, fidèle à l'alliance des arts voulue par les Noailles, **l'architecture, la mode, le design et la photographie**, et propose une série de festivals internationaux ; Festival International de Mode et de Photographie, chaque année fin avril, Design Parade, le premier week-end de juillet et le Festival des Enfants, chaque fin décembre. L'ouverture de **l'exposition permanente Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes**, consacrée aux actions de Charles et Marie-Laure de Noailles pour les arts, a créé l'évènement en 2010 et marque un nouveau départ dans la vie du centre d'art. Expositions, rencontres, conférences, résidences de créateurs, visites et ateliers pour les enfants y ont lieu également toute l'année.

Festivals & expositions : 41 065 visiteurs

- **Exposition permanente, Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes.**
26 205 visiteurs dont 6 246 visiteurs hors période d'expositions temporaires.
- « **Aimer, Aimer, Aimer : Bâtir** »
3 434 visiteurs. Vernissage de l'exposition / 250 pers. Exposition / 3 184 pers.
- **Hyères 2012, 27^{ème} Festival International de Mode et de Photographie**
7 838 visiteurs. Inauguration du festival / 500 pers. Pendant le festival / 600 pers. Défilés / 4 091 pers. Expositions in situ / 1 522 pers. Exposition Tour des Templiers / 1 125 pers.

- **Design Parade 7, festival international de Design**
26 205 visiteurs. Inauguration du festival / 400 pers. Pendant le festival / 600 pers. Expositions in situ / 15 205 pers. Exposition Tour des Templiers / 8 541 pers. Journées du Patrimoine / 1 459 pers.
- « **Sur-nature** », commande photographique à Cécile Bortoletti 2 984 pers. Vernissage de l'exposition / 150 pers. Exposition / 2834 pers.
- « **Pitchouns 2** »
604 pers. Vernissage / 150 pers. Exposition / 454 pers.

Actions hors expositions

4 649 visiteurs. Médiation. 958 personnes. Ateliers d'initiations artistiques / 179 pers. Les portes du temps / 33 pers. Scolaires / 2 123 pers. Visites / 1 278 pers. Ateliers en famille / 78 pers.

Événements hors expositions

2 683 personnes. Conférences / 576 pers. Accueil d'événements / 2 107 pers.

Visiteurs

44% des visiteurs viennent de la région PACA, 47% sont hors région et 9% sont étrangers.

4^{ème} tranche réhabilitation et accès PMR

- Réfection du parvis d'accès et rénovation des façades.
- Coût opération estimé à 800 K€.
- Études : 14 K€.

Association villa Noailles

- Budget global : 1 840 000 €
- Dont subvention TPM : 485 000 €
- Subvention État : 150 000 €
- Subvention Conseil général : 305 000 €
- Subvention Région : 191 000 €
- Subvention ville d'Hyères : 140 000 €





VILLA TAMARIS CENTRE D'ART

Expositions

12 expositions au cours de l'année

- **5 expositions en salles terrasse :**
 - Dominique Gauthier, « Le Poème, Devant, Allez vers », du 18 février au 15 avril.
 - Jacques Poli, « Rétrospective 1966-2002 », du 5 mai au 27 juin.
 - François Boisrond, « Rétrospective », du 7 juillet au 16 septembre.
 - Festival L'Œil en Seyne, 9^{ème} édition - « L'Amérique du Sud », du 29 septembre au 4 novembre.
 - Hervé Di Rosa, du 17 novembre au 20 janvier.

- **7 expositions en salles niveau rez-de-jardin :**
 - Elisabeth Barbosa, « Nature », du 4 février au 4 mars.
 - Magali Latil, « Dessins », du 17 mars au 6 mai.
 - Corinne De Battista, « Figures », du 12 mai au 10 juin.
 - Jean Clerté, « Clerté décrit », du 23 juin au 9 septembre.
 - Sophie Menuet, « Effroi et Satin », du 22 septembre au 4 novembre.
 - Varozza, du 10 novembre au 9 décembre.
 - Pierre Tilman, « Tu vois ce que je veux dire », du 15 décembre au 13 janvier.



Évènements

- « Villa Tamaris - Collection, Nouvelles acquisitions », du 25 janvier au 12 février.
- « La poésie est dans la rue », Jean Le Gac, présentation des œuvres de la collection de la villa Tamaris, du 26 janvier au 19 février.
- École Supérieure d'Art - Villa Tamaris, présentation des travaux d'étudiants diplômés de l'E.S.A. (TPM), du 14 mars au 4 avril.
- « La double exposition du Je », mardi 20 mars.

- « On ne copie pas ! » Saison 6, Exposition des ateliers pédagogiques, Centre Hergos - La Grande Tourrache du 10 au 22 avril.
- « La nuit des Musées », Michel Tyszblat et André Jaume, Exposition / Concert - Dessins - Peintures - Piano - Saxophone, le samedi 19 mai.
- Aurélie Roustan, « Œuvres récentes », du 24 novembre au 6 janvier 2013.

Fréquentation

55 537 visiteurs dont 5 820 scolaires.

Les actions pédagogiques

La villa Tamaris poursuit et développe ses activités pédagogiques en particulier dans quatre directions :

- Les stages d'enseignants en Arts Plastiques (Éducation nationale).
- Le développement des visites guidées scolaires grâce à l'opération « La culture vous transporte ».
- L'organisation de l'exposition « On ne copie pas ! » consacrée aux travaux des élèves et des classes ayant effectué des stages à la villa Tamaris.
- Poursuite de partenariat avec l'École Supérieure d'Art (ESA-TPM), dans le cadre des Master-Classes.

Les éditions

Chaque exposition est accompagnée d'un catalogue :

1. **Elisabeth Barbosa**, « Nature » (112 pages).
2. **Magali Latil**, « Dessins, Livres » (80 pages).
3. **Corinne De Battista**, « Figures » (72 pages).
4. **Jacques Poli**, « Rétrospective 1966-2002 » (240 pages).
5. **Jean Clerté**, « Clerté décrit » (116 pages).
6. **François Boisrond**, « Biographie » (312 pages).
7. **Sophie Menuet**, « Effroi et Satin » (71 pages).
8. **Varozza**, « Graine d'espace » (64 pages).
9. **Hervé Di Rosa**, « Le Tour des mondes » (128 pages).

EPCC OPÉRA

- 76 spectacles.
- 98 levers de rideaux.
- 80 402 spectateurs à l'Opéra en 2012.
- 9 478 jeunes de moins de 26 ans venus à l'Opéra en 2012.

Extramuros

- 21 spectacles.
- 31 levers de rideaux.
- 27 430 spectateurs en 2012.

Évènements

- 150^{ème} anniversaire de l'Opéra de Toulon célébré par un concert-récital de Nathalie Manfrino accompagné par l'Orchestre Symphonique et le Chœur de l'Opéra de Toulon, sous la baguette du directeur musical Giuliano Carella.
- Wagner sur la scène toulonnaise avec « Lohengrin ».
- Prise de rôle de Varduhi Abrahamyan dans « Carmen ».
- Spectacle chorégraphique, « Les Jouets » (production maison).
- La saison symphonique a mis à l'honneur de très grands solistes tels que Nemanja Radulovic, Cédric Tiberghien, Georges Pludermacher... et des chefs internationaux comme Serge Baudo, Roberto Fores Veses...

Réhabilitation générale

- Études de scénographie, diagnostics structures : 88.5 K€.
- Travaux minima CHS, (de révision des sanitaires, de peinture des espaces publics, d'isolation phonique des baies de toitures) :
 - Études : 23 K€, Travaux : 172 K€.
 - Toiture étude en cours.

MÉDIATION CULTURELLE

La culture vous transporte

Ce dispositif met à disposition de groupes constitués d'au moins quinze personnes (scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis...) des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire.

- **27 981 personnes ont bénéficié de « La culture vous transporte »** dans le cadre des spectacles et expositions proposés par les établissements culturels de TPM.
- **25 881 personnes ont bénéficié de l'opération dans le cadre de festivals ou d'évènements culturels.**
- **981 bus ou navettes** ont été affrétés.
- Au total, près de **53 864 personnes ont bénéficié de l'opération.**

Le « Oûquiquand » et les autres documents de communication

Le fichier « médiateurs culturels » regroupe 10 000 adresses. **17 000 « Oûquiquand »** sont distribués et envoyés tous les deux mois (excepté celui de septembre octobre à 22 000), soit près de **107 000 magazines** d'information culturelle des équipements de la communauté d'agglomération sur l'année. L'ensemble des services culture et jeunesse, des bibliothèques/médiathèques, bureaux information jeunesse, offices du tourisme et des accueils mairies des communes ainsi que les équipements culturels de TPM, reçoivent régulièrement : le « Oûquiquand », les programmes de Châteauevallon, du PôleJeunePublic de la Maison des Comoni, de l'Opéra, du Théâtre Liberté, du CNRR ; les dépliants du PôleJeunePublic et les documents inhérents à nos opérations communautaires.

EPCC OPÉRA

- Subvention TPM : 7 760 000 €
- Subvention Conseil général : 1 600 000 €





Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :
25 595 705 €

Investissement : 2 084 396 €

► **LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES**

Études (toutes les communes)

Le projet finalisé de **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** a été présenté à l'ensemble des gestionnaires d'infrastructures de transport des communes de l'agglomération le 14 février 2012.

TPM attend l'accord écrit des gestionnaires communaux avant de poursuivre la procédure réglementaire : mise à disposition du public pendant 2 mois puis transmission au Préfet.

► **LE SENTIER DU LITTORAL**

Travaux

TOULON

- **Fort Saint-Louis - La Mitre** : pose de garde-corps suite aux travaux de mise en sécurité réalisés durant le 4^{ème} trimestre 2011.
- **La Mitre Tour Royale** : travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011 (purge, pose de grillages, escaliers maçonnés).
- **La Mitre Tour Royale** : démolition du local technique désaffecté incluant diagnostic et retrait de l'amiante.
- **Mourillon - Cap Brun** : travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011 (pose d'une passerelle en régie par le service environnement).

- **Mourillon - Cap Brun** : réalisation d'une dalle béton au démarrage du sentier suite aux intempéries de novembre 2011.
- **Mourillon - Cap Brun** : divers travaux de serrurerie/ferronnerie et remplacement d'un portail.
- **Anse Méjean** : travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011 (purge, remplacements de grillages, réparation cheminement maçonné).
- **Anse Méjean** : divers travaux de serrurerie/ferronnerie.
- **La Mitre Tour Royale** : remplacement du portail intermédiaire plage de la Mitre.
- **La Mitre Tour Royale** : travaux de mise en sécurité du cheminement sous le mur de la Marine.
- **Anse Méjean** : travaux de serrurerie/ferronnerie - mise en sécurité du portail côté est.

LA SEYNE-SUR-MER

- **Mar Vivo** : démolition, évacuation d'une passerelle et remplacement de garde-corps dans le cadre de la démarche de déport du sentier en direction de la plage de la Vernette.
- **PPE Fabrègas - La Verne** : tranche conditionnelle des travaux de contournement de la propriété Jalloustre - aménagement d'un belvédère, création d'un cheminement.
- **PPE Fabrègas** : démontage d'arbres couchés par les tempêtes pour raison de sécurité.

LE PRADET

L'oursinado - Mine de Cap Garonne : remplacement des garde-corps, mise en défens, limitations d'accès par les patrouilles vertes.

HYÈRES-LES-PALMIERS

- **Plage du Pradeau et de la Beaume** : remplacement des escaliers par les patrouilleurs verts.
- **Pointe des Chevaliers** : aménagement d'un sentier déporté pour raison de sécurité avec l'accord du Conservatoire du littoral par les patrouilleurs verts.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

- Mise en place d'une signalétique directionnelle pour l'aménagement du cheminement au départ de la plage de Cavalas le long du CIN.
- **Saint-Mandrier-sur-Mer : La Coudoulière** remplacement des garde-corps, mise en défens, limitations d'accès par les patrouilles vertes.

TOUTES COMMUNES

Divers secteurs : éradication et évacuation d'espèces invasives (agaves, griffes de sorcières).

Études

TOULON

- **La Mitre Tour Royale** : études préalables aux travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011.
- **Mourillon - Cap Brun** : études préalables aux travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011.
- **Anse Méjean** : études préalables aux travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011.
- **La Mitre Tour Royale** : poursuite des études préalables aux travaux de mise en sécurité suite aux intempéries de novembre 2011.
- **Anse Méjean** : maîtrise d'œuvre pour mise en sécurité du talus.

LA SEYNE-SUR-MER

- Étude de faisabilité sur le déport du sentier du littoral au droit des **plages du Jonquet** réalisé et remis à la DREAL pour avis.
- **Mar Vivo** : étude préliminaire pour le rétablissement du cheminement entre la Vernette et Mar Vivo.

TOUTES COMMUNES

Réalisation d'un diagnostic géologique sur 6 tronçons des communes de Hyères-les-Palmiers, Le Pradet, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer.

Acquisitions/convention

TOULON

Conventionnement en cours pour les travaux au droit de la propriété Bore de Loisy, décision du Bureau communautaire du 17/12/12.

LA SEYNE-SUR-MER

PPE (poste photoélectrique) Fabrègas : signature par l'État Défense le 05/06/12 de la convention de mise à disposition anticipée du PPE Fabrègas en vue de la réalisation à partir du mois d'octobre 2012 des travaux permettant d'assurer la continuité de cheminement entre les plages de la Vernette et de la Verne, documents d'acquisition du PPE Fabrègas signés par TPM et transmis à l'État Défense.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Signature de l'Autorisation d'Occupation Temporaire pour la mise à disposition du cheminement au départ de la **plage de Cavalas** le long du CIN le 28/02/12.

Gestion

Toutes communes

- **Missions des Patrouilles Vertes** : débroussaillage, abatages d'arbres, pose et entretien de la signalétique, nettoyage, évacuation d'encombrants, entretien du mobilier urbain, terrassements, déroctage, travaux de peinture.
- **Poursuite de la réalisation de la « Lettre du sentier du littoral »** affichée dans les offices de tourisme, les hôtels de ville et les sites de TPM.

Divers

- Réunions préparatoires et participation au séminaire national du 03/12/12 sur le devenir du sentier du littoral. Encadrement des **saisonniers** durant la saison estivale.
- **Six-Fours-les-Plages** : participation aux réunions Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM) / Centre des Études Techniques de l'Équipement (CETE) pour l'établissement de la servitude de passage Le Brusac - La Lègue.





VALORISATION DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

► FARON

Travaux

- Travaux d'abattages et d'élagage sécuritaires d'arbres menaçants.
- Évacuation des souches dangereuses en bord de route suite aux intempéries de novembre 2011.
- Travaux de régénération de la pinède en application du Plan d'Aménagement Forestier.
- Divers travaux de serrurerie sur les bâtiments.
- Divers travaux d'électricité : impluvium Fort Faron.
- Divers travaux de plomberie : fontaine des Anglans.

Études

- Concertation en cours avec la DREAL PACA pour la réalisation d'une étude globale de requalification paysagère du plateau du Faron.
- Diagnostic amiante impluvium.

Manifestations

- Participation de l'équipe technique à plusieurs opérations de reboisement et de plantations initiées par les associations et les écoles (définition des sites, soutien logistique, accompagnateur).
- Concertations avec les organisateurs de manifestations « sport nature », la ville et l'ONF.



Gestion

- 2 marchés d'insertion article 30 pour l'entretien du massif du Faron (débroussaillage, abattages, restauration du bâti) (6 mois).
- Opérations d'entretien du site : nettoyage, plantations, arrosage, embellissement, abattages et débroussaillage par l'équipe technique du Faron.
- Concertation avec la ville de Toulon pour l'enlèvement des poubelles et la mise en place du tri sélectif.
- Propositions de tracés VTT descente et piétons pour l'édition d'un dépliant suite à l'étude APN.
- Rédaction d'un CCTP en cours pour la mise en place d'une surveillance renforcée.
- Encadrement de stagiaires pour la définition d'itinéraires VTT.
- Encadrement des saisonniers durant la saison estivale.
- Réflexion en cours pour la mise en place d'un dispositif de surveillance renforcée.
- Suivi de la révision du document d'aménagement forestier du massif porté par l'ONF. Animation et participation du comité technique du massif du Faron.

► LA RIPELLE - LE REVEST

Travaux

- Abattages sécuritaires.
- Mise en sécurité de la passerelle d'accès.

Gestion

- 2 marchés d'insertion article 30 pour l'entretien du Domaine de La Ripelle (débroussaillage, abattages, restauration des restanques, entretien de l'olivieraie) (6 mois).

- Action en justice en partenariat avec le service juridique suite à occupation illégale du site et déversements de déchets (visite de terrain, contrôle des réalisations, mission Copollen).

Études

- Diagnostic dépollution dans le cadre de l'action en justice auprès de 2 particuliers pour occupation illégale de la propriété TPM.
- Diagnostic amiante dans le cadre de l'action en justice auprès de 2 particuliers pour occupation illégale de la propriété TPM.
- Diagnostic de la passerelle par contrôleur technique.

► LA COLLE NOIRE LE PRADET - CARQUEIRANNE

Travaux

- Mise en sécurité d'un puits.
- Abattages et élagages sécuritaires.
- Travaux de débroussaillage paysager sur la route de la mine par les éco-gardes et l'association FRAT.
- Travaux de réhabilitation sur le sentier découverte (reprise des barrières de protection, pose de 3 portails à l'usine, reprise d'escaliers en pierres).

Gestion

- Marché d'insertion article 30 pour l'entretien du massif de la Colle Noire.
- Réhabilitation d'un espace naturel au Pas des Gardéens (démantèlement de ruines constituées de béton, briques, évacuation vers la déchetterie des gravats, récupération et nettoyage des pierres sèches en vue de leur réutilisation).

- Débroussaillage paysager et sélectif de la partie aval de la route de la mine (1 ha).
- Abattages, élagages.
- Curage des ruisseaux et avaloirs.
- Enlèvement et évacuation vers la déchetterie des dépôts sauvages.
- Au 30 juin 2012, l'association a réalisé 3 029,42 heures/ 4 586 heures annuelles pour un montant de 19 693 € TTC/30 000 € TTC/an soit 65,6% du marché.
- Convention d'assistance technique de l'ONF pour l'aide à la gestion du massif de la Colle Noire (30 318 € TTC sur un montant total de 60 636 € TTC/an).
- Organisation de patrouilles de surveillance le week-end par l'ONF (au minimum 2 samedis et 2 dimanches/mois).
- Acquisition d'un véhicule neuf tout terrain pour un coût de 28 154 €.

Entretien par les éco-gardes :

- reprise de plusieurs stations d'information, de restanques, murets, belvédère, banc en pierres sèches et barrières de protection sur le sentier de découverte JF Jubé ainsi que la réparation de la porte du local technique,
- débroussaillage paysager de l'amont de la route de la mine (1 ha),
- suppression d'une cinquantaine de nids de chenilles processionnaires sur le site,
- débroussaillage sur le sentier de découverte (rampe d'accès et abords parkings de l'usine),
- curage des ruisseaux,
- construction de fascines au Collet du Pastre afin de limiter l'érosion du talus et l'impact du ruissellement (interface forêt/habitat),
- abattage de pins,
- création et réparation de marches en pierres,
- travaux d'entretien du site,





- reprise des arases du sentier découverte au niveau du bassin,
- entretien du sentier violet,
- ainsi que toutes les opérations de gardiennage du site (intervention déminage, intervention sur les dépôts sauvages de déchets, infraction, prévention).

■ Suivi biologique :

- **Mise en place d'un protocole de suivi des reptiles** (lézards ocellés, vipère, etc.). Le mauvais état de conservation du lézard ocellé au niveau national a incité l'État à valider la mise en place d'un plan national d'action dédié à l'espèce.
- Sur le site de la Colle Noire des individus sont régulièrement observés. Afin de mieux connaître la population existante, un suivi a été mis en place.
- Au total 3 transects équipés chacun de 4 plaques abris ont été mis en place le 25 avril sur le site. Depuis la pose, les éco-gardes ont effectué des relevés au cours desquels plusieurs individus ont été observés à proximité des zones transects.
- Les observations sont rigoureusement notées et en fin de saison une analyse sera réalisée (nombre d'individus, reproduction, mesures de gestion à développer).
- **Une dizaine de pieds d'*Urginea maritima*** (scille maritime) recensée et géolocalisée sur le site de Cap Garonne avec la collaboration de l'ingénieur naturaliste du service environnement.
- **Localisation d'un couple de Faucon pèlerin** sur la falaise de Cap Garonne.
- **Contrôle de l'expansion des espèces invasives** (acacias, freesias, herbe de la pampa, aloès).

- Réfection d'un muret en pierres sur la C30.
- Travaux de débroussaillage (parkings, usine, sentiers).
- Curage ruisseaux route de la mine et Gavresse + avaloirs.
- Nettoyage du Vallon des Rabassières.
- Contrôle des invasives.
- Pose de poutre en bois afin d'empêcher le stationnement à la Marquisanne.

- Préparation des arbres pour le marquage des limites du domaine.
- Création de 3 fascines en amont du sentier du littoral.
- Abattage et élagage, etc. . .
- Fonctionnement de l'équipe (acquisition matériel, réparation véhicule, mobiliers).
- **Convention ONF** pour l'assistance technique à la gestion du massif de la Colle Noire.
- **Organisation de patrouilles de surveillance le week-end** par l'ONF (au minimum 2 samedis et 2 dimanches/mois).
- **Acquisition d'une protection de benne pour le nouveau véhicule.**
- **Aménagements d'accueil parking de la mine** par le syndicat intercommunal de la mine.
- Mise en place d'un panneau et remplacement de barrières DFCL 2 financés par la commune du Pradet, mise en place par les éco-gardes de la Colle Noire.

Manifestations

- Plantation avec le CIL de la Garonne et visite de site.
- Participation au Printemps de la Mine, aux Journées du développement durable, aux plantations du Faron avec les scolaires, sorties avec les enfants des écoles.
- Journée de nettoyage du site avec les fonctionnaires du Conseil général du Var dans le cadre de la Semaine du développement durable.
- Course de la montée de la Gavresse (septembre 2012).
- Eco Trans Bleue et course des 2 collines (septembre 2012)
- Animation dans le cadre de la semaine de la randonnée pédestre (octobre 2012).
- Sorties avec les enfants des écoles sur le sentier découverte Jean-François Jubé.

► CAP SICIÉ LA SEYNE - SIX-FOURS

Travaux

- Travaux d'abattages et d'élagage sécuritaires d'arbres menaçants.

Gestion

- **2 marchés d'insertion** article 30 pour l'entretien du massif du Cap Sicié : débroussaillage, abattages, restauration du bâti, entretien du sentier de Belle Pierre, mise en valeur paysagère du CRAPA (6 mois).
- **Rénovation du mobilier urbain** (bancs et tables de pique-nique) par les équipes en régie.
- **Suivi de la révision du document d'aménagement forestier** du massif porté par l'ONF.
- **Réflexion** en cours pour la mise en place d'un dispositif de **surveillance renforcée**.

Projet

Appui au Conseil scientifique des contrats de baie pour un avis sur le projet de Véolia Eau et TVT concernant la mise en place de récifs artificiels dans la baie de Sicié. Projet expérimental financé par la fondation Véolia 50% et l'Agence de l'Eau 50%, nommé REMORA.

► LES SALINS - HYÈRES

Travaux & acquisitions

- **Poursuite du renforcement des digues Ouest** du Salin des Pesquiers pour la prévention des intrusions marines (gratuité des apports et mise en forme par les terrassiers locaux).
- **Gros entretien des installations de pompage (pompe de la Darse des Pesquiers et Rouet de Saint-Nicolas aux Vieux Salins).**

- **Restauration de la capacité d'alimentation et/ou de vidange des réseaux hydrauliques.**
- **Restauration des cloisonnements.**
- **Finalisation de l'ilot de nidification du bassin n°3 aux Vieux Salins.**
- **Construction d'un ouvrage hydraulique entre les îlots et l'étang de l'Anglais.**
- **Mise en sécurité du tympan et des anciens logements.**
- Curage et confortement de la berge de l'embouchure du canal de ceinture des Vieux Salins.
- Travaux d'aménagement, de confortement et/ou de simplification des réseaux hydrauliques.
- Aménagement d'une plateforme de lavage aux Vieux Salins.
- Sécurisation des alimentations électriques de la plateforme technique du Salin des Pesquiers.
- Travaux conservatoires ou de sécurisation du bâti et des installations extérieures (Régie).
- Acquisition d'un véhicule 4*4 d'occasion.

Études

- Expertises pour la reprise d'une production salinière patrimoniale (Régie).
- Expertise pour le dimensionnement d'un nouveau tympan (École des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence).

Fonctionnement équipe, entretien du site, gestion technique et naturaliste

Principales actions :

- Mises en eau selon les préconisations du plan de gestion (Régie).
- Entretien et/ou confortement des îlots de nidification (Régie).
- Entretien et gardiennage des sites (Régie).





- Entretien de la pinède des Vieux Salins, nettoyage des canaux de ceinture, travaux divers de débroussaillage dans le cadre du marché d'insertion (Association Sauvegarde des Forêts Varoises (ASFV)).
- Lutte contre les espèces invasives (Régie, Lycée agricole et ASFV).
- Suivi ornithologique (LPO).
- Lutte contre la chenille processionnaire du pin (Régie).
- Élaboration d'une feuille de route de gestion scientifique avec le Parc national de Port-Cros (Régie).

Accueil du public

Principales actions :

- Animation de l'Espace Nature et les visites naturalistes (Marché LPO PACA).
- Espace Nature : **7 371 visiteurs.**
- Visites guidées ornithologiques : **6 082 participants.**
- Visites guidées « Mémoire du Sel » sur le Salin des Pesquiers : **1 118 participants.**
- Visites en calèche des Vieux Salins (2 par semaines sur juillet et août).
- Accueil d'associations ou scolaires en régie (33 classes, 20 groupes associatifs ou institutionnels - estimation **1 425 personnes**).
- Conception et édition d'affiches et de flyers nouveaux pour la promotion des activités de découverte.
- Réédition de la brochure « À la découverte des Salins d'Hyères » (20 000 exemplaires).
- Réédition du carnet de découverte pour les scolaires.
- Aménagement d'un seuil signalétique « Histoire » sur le parcours de découverte de la levée de Saint-Nicolas aux Vieux Salins (Régie).
- Nouveau parcours de découverte « Mémoire du sel » sur le Salin des Pesquiers (Régie).



Manifestations

- Journée mondiale des zones humides.
- Fête de la Nature.
- Cycles « À la découverte des Insectes », « Les arts dans les Salins » et « Les Mammifères du Var » à l'Espace Nature.
- **1^{ère} édition des Journées Européennes du Patrimoine en mode « Portes ouvertes » au Salin des Pesquiers : 1 336 visiteurs.**
- Conférences à la médiathèque d'Hyères (Pause Nature), lors du Téléthon des Salins, lors du Forum international de l'eau à Marseille (**tables rondes de la protection du littoral/Conservatoire du littoral/Agence de l'Eau RMC**) et à l'Espace Nautique (Mercredis Culturels du port d'Hyères).

Suivi de démarche « Supra Salins d'Hyères »

- Élaboration du programme d'actions de l'Opération Grand Site « presqu'île de Giens, rade et Salins d'Hyères ».
- Élaboration de la Charte du Parc national de Port-Cros.

► LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN TOULON (FARON) SIX-FOURS - LA SEYNE (SICIÉ)

Gestion

- Acquisition de pièces détachées et renouvellement de diffuseurs à phéromones pour la lutte contre la chenille processionnaire du Pin par piégeage des papillons.
- Reconstitution du marché à bon de commande pour le traitement des zones infestées par épandage aérien d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* spp. *kurstaki*, en groupement de commande avec les communes de La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Ollioules et La Crau.

► LUTTE CONTRE LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Appui à la démarche 1^{er} et 2nd semestre 2012

Appui à la mise en place du protocole expérimental d'endothérapie : participation au copil de lutte contre le charançon mis en place par le Conseil général, distribution aux communes de l'agglomération d'une plaquette grand public réalisée par la FREDON PACA (5 000 ex.) réalisation par le service SIGMA d'une base de données géoréférencée des palmiers de l'agglomération.

NATURA 2000

► NATURA 2000 « CAP SICIÉ - SIX-FOURS » LA SEYNE/SIX-FOURS

Animation de la démarche

- **Fin de la rédaction du Tome 2 du DOCOB**, ainsi que des documents annexes (atlas cartographique, note de synthèse, fiches « activités » et fiches « habitats/espèces »).
- 20 février 2012 : **avis favorable de la Commission Environnement à la candidature de TPM à l'animation du site** à venir (mise en œuvre du DOCOB).
- 4 juin 2012 : **adoption par le Bureau communautaire** d'une délibération actant la **candidature de TPM à l'animation** du site.
- 8 juin 2012 : réunion de cadrage préalable à l'animation du site avec les services de l'État (DDTM, DREAL).
- 22 juin 2012 : **validation du Tome 2 et de l'intégralité du DOCOB par le Comité de pilotage, et désignation de TPM comme structure animatrice du site** ; une convention financière avec l'État est en cours d'élaboration pour une **subvention de 129 500 euros sur trois ans**.
- 27 août 2012 : signature par TPM de la convention cadre relative à l'animation du site.
- 4 septembre 2012 : signature de la convention financière (État/TPM) pour l'animation du site Natura 2000 « Cap Sicié - Six-Fours » pour un montant de 129 500 euros HT (50% État 50% FEDER).
- Commencement de la mise en œuvre des contrats Natura 2000.
- 19 novembre 2012 : remise du dossier de subvention européenne FEDER (64 750 euros HT).





► **NATURA 2000**
« MONTS TOULONNAIS
ET FORÊT DOMANIALE DES
MORIÈRES » ET « FALAISES
DU MONT CAUME »

Animation de la démarche

- Le 12 mars 2012 : **Comité de pilotage pour la validation du Tome 1.**
- **Tenue des 3 groupes de travail :**
 - GT1 : gestion forestière, DFCL, pastoralisme et milieux naturels - le 20 mars 2012
 - GT2 : sport, activités de pleine nature et milieux naturels - le 27 mars 2012
 - GT3 : agriculture, cours d'eau, aménagement du territoire et milieux naturels - le 3 avril 2012
- Article dans le TPM mag N°32.
- Rédaction du plan d'actions suite aux groupes de travail qui se sont déroulés durant le premier semestre.
- Le 1^{er} octobre 2012, réunion préparatoire au COPIL.
- Le 18 octobre 2012, **Comité de pilotage validant le DOCOB.**
- Recueil des candidatures à l'animation du site et passage en bureau pour la candidature de TPM (après avis favorable du COPIL et de la commission Agriculture et Forêt).
- Novembre 2012, dépôt du DOCOB à la DDTM 83 pour validation par la Préfecture.
- Le Bureau du 17 décembre 2013 acte le dépôt de candidature de TPM pour l'animation du site.
- Le 20 décembre 2012, arrêté préfectoral validant le DOCOB.
- Le 28 décembre 2012, demande de solde aux services de l'État pour la rédaction du DOCOB.

► **NATURA 2000 EN MER**
« EMBIEZ/CAP SICIÉ »

Animation de la démarche

- 20 février 2012 : **avis favorable de la Commission Environnement à la candidature de TPM au rôle d'opérateur** du site, chargé de l'élaboration du Document d'Objectifs.
- 4 juin 2012 : **adoption par le Bureau communautaire** d'une délibération actant la **candidature de TPM au rôle d'opérateur** du site.
- 10 juillet 2012 : 1^{er} COPIL sous présidence des représentants des Préfets maritime et du Var pour la désignation du vice-président du COPIL et la **désignation de TPM en tant qu'opérateur** de l'élaboration du Document d'Objectif. Une convention financière avec l'État a été signée couvrant 100% des dépenses soit **75 000 euros sur 2 ans.**
- Montage et dépôt d'un dossier de demande de subventions FEDER (50%) pour l'élaboration du DOCOB.
- Commencement de l'étude socio-économique réalisée dans le cadre du Tome 0.

LES CONTRATS DE BAIE

► **LE CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON**

Études - prestations

- **MISSION D'ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE pour la réalisation du dossier définitif du Contrat de baie n°2 de la rade de Toulon.**
- **Cartographie chimique des sédiments de la rade.**
- Mission de prestation d'analyse du Laboratoire de ROUEN.
- **Mise en place des autorisations de rejets et des conventions de déversement des eaux usées dans les réseaux d'assainissement (TPM/entreprises) opération pilote sur le territoire de La Garde.**
- **Qualité des eaux de baignade - gestion de crise/gestion active** (lancement du marché pour les périodes estivales 2012, notification du marché à VEOLIA et démarrage de la saison le 1^{er} juin 2012).
- **Formation INFRAPOLMAR** (démarche conjointe PICS) pour 5 agents de l'agglomération et des communes de TPM.
- Attribution d'une subvention à la chambre d'agriculture du var pour l'animation du programme 2012 sur la qualité des eaux de la basse vallée du Gapeau et du bassin versant de l'Eygoutier.
- **Démarche pilote de certification du système de gestion des sites de baignade de la commune de Saint-Mandrier.** Réalisation d'un pré-audit par la société ECOPASS le 21 janvier 2011 et Audit de contrôle en septembre 2012.
- **Qualité des eaux de baignade - gestion de crise/gestion active** (lancement du marché pour les périodes estivales 2012 - notification du marché à VEOLIA et démarrage de la saison le 1^{er} juin jusqu'au 30 septembre 2012).

Gestion

- **Accompagnement de la procédure pour la réalisation du Contrat de baie rade de Toulon n°2**
 - Réunion du Comité Technique et Financier du Contrat de baie le 6 février 2012 et du 31 mai 2012.
 - Réunion du comité de baie le 21 février 2012 et le 5 juillet 2012.
 - Réalisation de 5 ateliers de concertation (pollution, inondation, restauration, valorisation et animation) en mars et avril.
 - Rencontre avec les maîtres d'ouvrage en mai et juin.
 - Réunion du Comité Technique et Financier du Contrat de baie le 24 octobre, 6 décembre 2012.
 - Réunion du comité de baie le 5 juillet, 12 septembre, 14 novembre et 20 décembre 2012.
 - Rencontre avec les maîtres d'ouvrage.
- **Animation du Conseil Scientifique** du Contrat de baie.
- **Demande de financement du poste d'animateur du Contrat de baie** de la rade de Toulon auprès de l'Agence de l'Eau.

► **LE CONTRAT DE BAIE DES ÎLES D'OR**

Études et animation du projet

- **Résiliation de la mission AMO pour l'élaboration du dossier préalable au Contrat de baie des Îles d'Or.**
- **Mise en place d'une instance de concertation provisoire, le COMITÉ D'ORIENTATION**, pour accompagner la réalisation du dossier sommaire de candidature du Contrat de baie des Îles d'Or. Première réunion le 21 février 2012 à l'espace nautique à Hyères.
- **Animation des réunions du Comité Technique et Financier (6 février et 31 mai 2012).**
 - Production d'une note de cadrage par le conseil scientifique.
- **Réalisation du DOSSIER SOMMAIRE DE CANDIDATURE** du Contrat de baie des Îles d'Or en interne par la chargée de mission.





- **Demande de financement du poste d'animateur** pour les années 2012/2013/2014 par l'Agence de l'Eau.
- **Lancement de la mission d'AMO pour l'élaboration du dossier définitif du Contrat de baie des Îles d'Or.**
- **Mise en place d'une instance de concertation provisoire, le COMITÉ D'ORIENTATION**, pour accompagner la réalisation du dossier Sommaire de candidature du Contrat de baie des Îles d'Or. Seconde réunion le 5 juillet 2012 aux Salins d'Hyères.
- Finalisation de la note de cadrage par le conseil scientifique.
- **Finalisation du DOSSIER SOMMAIRE DE CANDIDATURE** du Contrat de baie des Îles d'Or en interne par la chargée de mission et transmission au préfet le 31 juillet 2012.
- **Réalisation du Résumé du dossier sommaire de candidature - septembre 2012** (édition de 120 exemplaires).
- Préparation de l'audition par le comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée le 5 décembre 2012 pour obtenir le label Contrat de baie des Îles d'Or.
- **Obtention de l'agrément provisoire du Contrat de baie des Îles d'Or le 5 décembre 2012 auprès du Comité de Bassin Rhône Méditerranée et Corse.**

▶ ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animations

- **Réalisation des actions pédagogiques « La Rade m'a dit... » 2011-2012 et sélection des prestataires pour l'année scolaire 2012-2013.**
- **Choix des prestataires et lancement des actions pédagogiques « La Rade m'a dit... » 2012-2013.**

- **Choix des prestataires et lancement des actions pédagogiques « Promenons-nous dans les bois » 2012-2013.**

Gestion

- **Transport des scolaires bénéficiant de sorties sur les sites naturels remarquables gérés par TPM dans le cadre de l'opération Destination Nature.**
- 39 classes transportées.
- Achat de la billetterie pour le téléphérique du mont Faron dans le cadre du transport des élèves pour « Promenons-nous dans les bois ».
- **Réalisation du Rapport Développement Durable 2012 de TPM.**

▶ SIX STRUCTURES PROPOSANT DES PROJETS EN LIEN AVEC LA COMPÉTENCE ENVIRONNEMENT DE TPM ONT ÉTÉ SUBVENTIONNÉES

Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :

6 482 047 €

Investissement : 8 791 339 €

▶ VOIRIE

- **Sur l'ensemble du territoire de TPM** : entretien et réfection des couches superficielles des voies et des trottoirs, la reprise des bordures, la maintenance ou la création de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que celle des mobiliers urbains et certains travaux annexes.
- **La Seyne-sur-Mer** : démolition partielle d'un bâtiment pour mise à l'alignement de la rue Fabre à Gavet.

▶ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur l'ensemble du territoire de TPM :

- Maintien en fonction de tous les points lumineux mais aussi leur remplacement en cas de dégradation et dans certains cas de petites extensions.
- Une opération spécifique portant sur la vérification d'une grande partie des mâts d'éclairage public de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et de la conformité électrique de leur installation a débuté en 2010, elle a continué sur l'année 2011 et se terminera courant 2012.

▶ ESPACES VERTS

- **Sur l'ensemble du territoire de TPM** : entretien constant de ces espaces, la maintenance des réseaux d'arrosage mais aussi l'élagage des arbres d'ornement ou d'alignement, leur traitement phytosanitaire si nécessaire, l'abattage et le remplacement ainsi que tous les travaux de débroussaillage relatifs aux risques d'incendie.

▶ ÉTUDES

- **La Crau** : Chemin des Tourraches, requalification de la voirie. Études AVP.
- **Ollioules** : Chemin de Faveyrolles, requalification de la voirie.

▶ VOIRIES - TRAVAUX

- **La Crau** : Chemin de Terrimas, requalification de la voirie.
- **Ollioules** : Chemin de Faveyrolles, requalification de la voirie (travaux 2012-2013).
- **PRU Toulon Centre - Études** : requalification des rues Astour, Pyat, Baudin, création de la place de l'Université, aménagement de la place Raspail.

▶ Z.A.E. - ÉTUDES

- **La Garde/La Grande Chaberte** : réalisation d'un tourne à gauche et d'une raquette de desserte. Études de conception. Création des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable. Prestations intellectuelles de service diverses. Élaboration d'une étude d'impact et d'un dossier loi sur l'eau.
- **La Valette-du-Var** : Valgora : création d'une voie sur l'ER 64, études conception.





■ **La Seyne-sur-Mer :**

- Pôle commercial Léry : échangeur Bd de l'Europe/ Bartolini : études de conception, dossier de consultation des entreprises, conventionnement Auchan/Ville de La Seyne/CG83.
- Voie Nord CFF quartier BERTHE : désignation de l'équipe des concepteurs.
- Prolongement Est de l'Avenue Robert BRUN CAMP LAURENT : désignation de l'équipe des concepteurs.
- Bassin de rétention lotissement d'entreprises Davin : dossier de consultation des concepteurs, études de pré faisabilité : topo, hydro géotechnique.



► **Z.A.E. - TRAVAUX**

- **La Garde :** La Grande Chaberte. Création des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable.
- **Ollioules :** ZAE Piédardan. Réalisation de la tranche conditionnelle 1 : aménagement du secteur Piédardan Est.
- **La Seyne-sur-Mer :** ZAE Jean Monnet Nord. Requalification de l'allée d'Helsinki.



Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :

5 517 972 €

Investissement : 13 554 748 €

► **SOUTIEN À LA FORMATION DES ASSOCIATIONS ET DES CLUBS SPORTIFS**

21 associations ont pu bénéficier de cette aide pour des formations diverses : formation moniteur, arbitrage, formation aux premiers secours et à différents Brevets ainsi que des stages de préparation physique.

► **AIDE AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU**

La liste ministérielle de l'année 2012 comptait sur le territoire de la CA TPM :

- 3 athlètes de haut niveau en « catégorie Élite ».
- 41 athlètes en « catégorie Espoir ».

16 athlètes ont bénéficié de cette aide soit 7.200 euros.

► **LE PÔLE SPORTIF LÉO LAGRANGE**

L'année 2012 est consacrée aux travaux.

La livraison du complexe sportif Léo Lagrange sera réalisée en février 2013.

Réalisations

- Coût opération estimé à 46 000 K€.
- Études : 353 K€.
- Travaux : 11 240 K€.

► **VÉLODROME**

Ce site, fleuron du cyclisme sur piste français, est la base d'entraînement du Pôle France, entraîné par Benoît Vêtu. Le Vélo-drome accueille toutes les catégories de coureurs : minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans et Élites.

Évènements

- **Des journées d'initiation et de découverte** ont attiré 2 classes de CM2 de La Crau et 12 classes d'écoles élémentaires Hyéroises.
- **Le dispositif « En piste pour Londres »** a accueilli 600 enfants issus des 12 communes de l'agglomération sur 4 jours.
- **L'opération « Tous en vélo »** organisée par le service Jeunesse de la ville d'Hyères a connu un vrai succès et sera de ce fait reconduite en 2013.
- **Dans le cadre du Mondial de Volley scolaire** organisé par l'UNSS, le Vélo-drome a accueilli, la Soirée des Nations, le 6 juin 2012, qui a rassemblé plus de 1 300 personnes provenant de 5 continents et 32 pays.





- **Le championnat de France de l'avenir sur piste** du 17 au 22 Juillet, a rassemblé 310 participants. Pour la première fois, le Vélo Sport Hyérois avait opté pour la gratuité de l'entrée, ce qui a permis un accueil d'environ 300 personnes par jour.

Nouveauté

- Depuis septembre, la salle polyvalente est mise en service pour des activités diverses. Elle a accueilli 12 structures et en moyenne 200 personnes par semaine.



► LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ESTAGNOL

Cet équipement sportif à vocation pluridisciplinaire avérée accueille 15 activités sportives différentes :

- Les établissements scolaires à hauteur de 37h par semaine.
- La mise à disposition de l'UFR STAPS.
- Une utilisation fréquente de sport adapté.
- L'accueil du Centre de Formation du « Hyères Toulon Var Basket ».

Réalisations

Réalisation de tribunes avec vestiaires, loge, club et un terrain synthétique.

- Coût opération estimé à 7 100 K€.
- Début des travaux janvier 2012.
- Études : 177 K€.
- Travaux : 1 750 K€.
- Livraison des travaux avril 2013.

Manifestations

- 26 mai : Inter Comités National Filles Handball.
- Du 2 au 9 juin : rencontres du championnat du monde scolaire de Volley-Ball (Angleterre/Chine/Slovaquie/Pologne/Autriche/Nouvelle Zélande).

► LA BASE NATURE ET SPORT DU VALLON DU SOLEIL

972 structures différentes y ont été accueillies.

La base nature et sport du Vallon du Soleil reçoit les ALSH les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires soit par jour environ : 95 maternelles - 152 primaires - 46 adolescents. Activités encadrées sur site par le personnel d'animation : 9 532 heures d'activités sports ou nature.

Réalisations

Travaux de mise aux normes :

- Valorisation et développement du site par la rénovation et la mise aux normes des équipements ainsi que la réalisation de deux terrains synthétiques foot/rugby, travaux de clôtures, d'éclairage et d'aménagements de parkings.
- Coût opération estimé à 1 500 K€ / Études : 18 K€ / Travaux : 36 K€ / Début des travaux septembre 2012 / Livraison fin 2013.



Manifestations

- Trophées de la prévention routière, classes de CM2 appartenant à 6 communes de TPM.
- Tournoi des clubs sportifs de TPM, 5 tournois en 2012.
- Une demi-finale de Championnat de France UNSS féminin Rugby.

Infrastructures

Les terrains synthétiques ont permis le redéploiement des clubs de rugby (RCT, clubs loisirs) qui occupaient habituellement la pelouse de Léo Lagrange.

► LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU RCT

Le Rugby Club Toulonnais SASP a développé pour la saison sportive 2011/2012 des Missions d'Intérêt Général dans le strict respect de la Loi sur le sport du 16 juillet 1984 modifiée et du Code du sport qui permet l'octroi de subventions pour la réalisation de ces MIG.

Ces missions sont regroupées en 5 types d'actions :

- Actions en collaboration avec les Missions Locales de la Jeunesse : initiation au rugby et conférence/débat en faveur des jeunes des MLJ.
- Journée de formation à destination des élus et des techniciens de TPM autour du thème de l'économie du sport professionnel en général et plus particulièrement l'impact économique du sport (rugby) sur notre territoire.
- L'action « initiation rugby » qui s'adresse aux enfants des associations de quartiers (20 mercredis par an hors vacances scolaires + ½ journée finale au Vallon du Soleil).

- 5 entraînements délocalisés de l'équipe professionnelle sur les communes de TPM, suivis d'une séance de dédicaces pour les enfants en priorité.
- Diverses actions en réponse aux nombreuses sollicitations reçues tout au long de la saison : Les virades de l'Espoir à La Garde, la dictée d'Ela à Toulon, Cœur de Champion au Palais des Sports de Toulon, remises de maillots dédicacés et rencontres entre des joueurs pro et des enfants malades à l'hôpital Font Pré, Don du sang avec le Rotary Club de Toulon...





SUPMÉCA



Maison de la Recherche Euroméditerranéenne/Institut Ingémédia

Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :
480 581 €

Investissement : 17 048 521 €

Afin d'exercer la compétence « Enseignement supérieur et Recherche » en complément de la compétence « Développement économique », TPM apporte d'une part des aides conséquentes aux établissements locaux comme l'Université ou les écoles d'ingénieurs, et d'autre part finance et exerce, par délégation de l'État, la maîtrise d'ouvrage de la construction de bâtiments universitaires au titre du Contrat de Projets État-Région 2007-2013. En outre, grâce à une large concertation entamée dès 2009 avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération, TPM accompagne la définition des lignes d'action cohérentes, permettant à la fois d'orienter les politiques communautaires de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, et de guider les établissements dans leurs propres projets et stratégies.



IFREMER

► NOUVEAU SCHÉMA UNIVERSITAIRE

Tenue d'une réunion mensuelle du Groupe technique de Suivi des deux projets de construction (objectifs : anticiper les problèmes, vérifier les calendriers, faire un point sur les dépenses et les recettes...):

- **SUPMÉCA** : phase construction du bâtiment (cérémonie pose de la première pierre 25/01/2012, organisation d'une commission FESR pour visite avec les Élus...). Livraison du bâtiment début 2014. Bâtiments : TPM finance 32% sur un budget total de 13,6 M€ TTC. Projet au stade travaux suite au lancement des marchés en 2011. Budget réalisé au 31/12/2012 d'environ 9,1 M€ TTC.
- **MAISON DE LA RECHERCHE EUROMÉDITERRANÉENNE/INSTITUT INGÉMÉDIA** : phase construction du bâtiment (cérémonie pose de la première pierre 25/01/2012, organisation d'une commission FESR pour visite avec les Élus...). Livraison du bâtiment mi-2013. Bâtiment : TPM finance 42% sur un budget total de 35,472 M€ TTC. Projet au stade travaux suite au lancement des marchés en 2011. Budget réalisé au 31/12/2012 d'environ 13,5 M€ TTC.
- Mise à jour des conventions (SUPMÉCA et Maison de la Recherche) de cofinancement avec l'État, le Conseil régional et le Conseil général parallèlement à la démarche de révision à mi-parcours du CPER 2007-2013. Accompagnement de l'USTV sur les dossiers liés à la construction du bâtiment en centre-ville (mise en place d'un groupe-projet sur l'intégration des nouveaux étudiants et enseignants en centre-ville de Toulon) et l'affectation du bâtiment (formations dispensées sur site).
- Accompagnement de l'IFREMER sur le projet de Centre Européen de Technologies Sous-Marines (Inauguration du bâtiment).
- Accompagnement du CNRS pour le projet MEUST sur la base marine de Brégaillon.

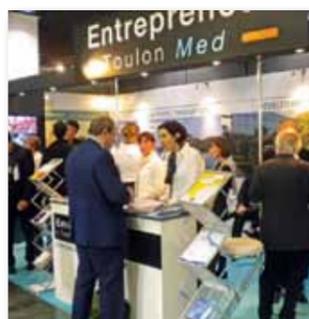
► ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

- **Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (fonctionnement et investissement) :**
 - SupMéca : 64 K€ (fonctionnement) et 84 K€ (investissement).
 - ISEN : 70 K€ (fonctionnement).
 - Université :
 - Volet Recherche 79 K€ (fonctionnement) et 62 K€ (investissement).
 - Volet Vie étudiante/Pédagogie 26 K€ (fonctionnement) et 31 K€ (investissement).
- **Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur (présence CA, suivi projets...).**
- **Schéma Directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :**
 - Réunion du Groupe de Travail JAVA (cellule de coordination pour l'accueil de nouveaux acteurs sur le territoire).
 - Réunion sur les actions à mener pour favoriser l'intégration des futurs étudiants et enseignants en centre-ville et la connexion avec le Campus de La Garde.
 - Accompagnement de l'USTV sur le passage à l'autonomie (notamment sur la question de la dévolution patrimoniale).
 - Accompagnement, par TVT (fonctionnement : 60 K€), des actions de coordination entre établissements d'enseignement supérieur et recherche, développement du volet numérique en centre-ville de Toulon.
- **Autres dossiers :**
 - Bureau étudiant ISEN 20 ans de l'école : 1 K€ (fonctionnement).
 - AVARAP : 4 K€ (fonctionnement) accompagnement de cadres pour la recherche d'emploi et formations.
 - AJE-APREEV : forum étudiant 12 K€ (fonctionnement).



Les chiffres clés

- ▶ Près de 30 000 entreprises sur TPM.
- ▶ 63 millions d'euros investis de 2002 à 2012 pour les zones d'activités.
- ▶ 2 pôles universitaires.
- ▶ Un Pôle Mer à vocation mondiale.
- ▶ 65 Zones d'Activités Économiques regroupant + de 3 500 établissements.
- ▶ 5 nouvelles zones d'activités en projet.



Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :

6 864 102 €

Investissement : 10 789 778 €

▶ VALORISER, DÉVELOPPER ET ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL AUTOUR DE TROIS AXES

Élaborer des stratégies de développement

Préparation des décisions de TPM sur l'opportunité de projets et leur localisation concourant au développement économique. Mise en cohérence des avantages concurrentiels du territoire. Élaboration de diagnostics territoriaux, activités de veille, d'intelligence économique et d'aide à la décision.

Accompagner les projets d'installations et d'investissements privés

Accueil des porteurs de projets et des investisseurs. Analyse des projets de création, d'implantation et de développement d'activités. Évaluation de la viabilité des projets et des conditions de leur réussite. Suivi et contrôle de leur adéquation avec les politiques urbaines publiques.

Animer et fidéliser le tissu économique

Facilitation des démarches des investisseurs et chefs d'entreprise (y compris les professionnels du centre-ville - FISAC), interface et coordination des différents services de la ou des collectivités partenaires sur le projet. Regroupement et structuration des projets en filières et/ou en métiers afin d'animer et de consolider le tissu économique local.

▶ PROMOTION DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Valorisation des conditions de développement des entreprises endogènes et démarche soutenue vers les entreprises exogènes, tant françaises qu'étrangères.

- Élaboration de la plaquette agriculture « Un territoire de saveurs et de couleurs ».
- Nouvelle plaquette (opus 7) du Technopôle de la Mer.
- Poursuite de la mise à niveau de la visu 3D (financements DSIO).
- Nouvelles clefs USB (1000).
- Élaboration de la plaquette Zones d'Activités Économiques (en attente d'illustration et photos aériennes).

Rencontres professionnelles et grand public

- Salon de l'Entrepreneur « Entrepreneuratoulonmed.com » - Paris (février 2012) Coût total 56 K€ : 31 K€ TPM et 25 K€ financements des 9 partenaires,
- Salon Var Up - Toulon (mars 2012) Subvention UPV 11 K€,
- Salon CAPURBA - Lyon (juin 2012) - participation de la SPLA,
- Salon INVEST IN BLUE - Paris (juin 2012) - En partenariat avec le Pôle Mer Paca et participation de la SPLA,
- Journées de la Métrologie - Toulon (juin 2012) Subvention Collège Français de Métrologie 5 K€,
- Salon Euronaval - Paris (Le Bourget - octobre 2012) - En partenariat avec le Pôle Mer Paca, - Coût total : 13 455 € (hors frais de transport/hébergement et prestations annexes au stand),
- Salon SIMI - Paris (décembre 2012), - Coût total : 19 230 € (hors frais de transport/hébergement et prestations annexes au stand),

- Salon Nautique - Paris (décembre 2012) - Soutien au Service Tourisme et Ouverture Maritime,
- Préparation 2013 : SeaTI-Méd, Salon Aéronautique du Bourget, Salon des entrepreneurs,
- Démarche de territoire dans le cadre de la Création/Reprise d'Entreprise (CRE) qu'anime TPM avec 9 autres partenaires : 3 consulaires, TVT, Pôle Mer, VAI, Var Initiatives, Incubateur Paca Est, UPV « entrepreneuratoulonmed.com ». Elle s'articule autour de deux axes complémentaires :
 - Participation au Salon des entrepreneurs (2 jours, 60 000 visiteurs, 500 sur le stand, 200 contacts et 90 entretiens) ;
 - Poursuite des travaux tout au long de l'année avec suivi des contacts et préparation 2013.

▶ AGENDA 21

Recrutement d'une chargée de mission dédiée et amorce de la démarche.

▶ CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Force de proposition auprès de l'exécutif de TPM, émet des avis consultatifs sur les projets structurants de l'agglomération.

- Organisation d'une plénière et de deux Bureaux.
- Accompagnement des travaux des trois commissions
 - Développement durable : élaboration d'un concours « Production d'énergie(s) à partir de ressources renouvelables disponibles sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée »
 - Attractivité : projet « Ambassadeurs du territoire »
- Adhésion à la Coordination Nationale des Conseils de Développement.

▶ MISSION RELATIONS INTERNATIONALES, EURO-MÉDITERRANÉENNES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Cette mission consiste dans l'affirmation d'une dimension euro-méditerranéenne et internationale à travers les thèmes traités dans le cadre des réponses aux appels à projets, ainsi que dans la mobilisation transversale et effective des services et des associations porteuses de projets internationaux.

- Adhésion au GIP « Agence Française des Villes et Territoires Méditerranéens Durables » - 50 000 € annuels.
- Participation à MEDSEATIES. Dossier MEDSEATIES déposé par l'Institut Méditerranéen dont nous sommes partenaire. Ce dossier a été revu avec un nouveau contenu, le précédent, intitulé COSMED n'ayant pas trouvé une issue favorable auprès des notateurs européens.
- IHEDAT-Med - cycle 2012 ; le contenu de la formation a été défini avec les partenaires puis reporté en 2013.
- Mise en place prévisionnel à 10 000 € annuels de l'Association e-OMED. Continuité d'une opération entamée il y a 2 ans par : Enseignement Supérieur et Recherche / Mission Relations internationales, euro-méditerranéennes et coopération décentralisée.
- Éligibilité de TPM accordée (ainsi que le report) suite à l'appel à projets fonds conjoint Conseil Régional MAEE en soutien à la coopération décentralisée. Rencontres croisées prospection économique et culturelle entre les deux rives de la Méditerranée.





► PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Pôles de compétitivité

- Soutien à la gouvernance des Pôles de compétitivité (mer, énergie, aéronautique, santé, optique-photonique), à la création de l'Interpole Solutions Durables pour Villes Côtières :
 - Pôle Mer PACA : 200 K€ (fonctionnement)
 - TVT pour l'interpole : 40 K€ (fonctionnement)
 - Pégase : 15 K€ (fonctionnement)
 - Eurobiomed : 12 K€ (fonctionnement)
 - Cap énergies : 10 K€ (fonctionnement)
 - Optitec : 30 K€ (fonctionnement)
- Subventions aux laboratoires et PME du territoire impliqués dans des projets de R&D des Pôles de compétitivité :
 - IFREMER : 20 K€ (fonctionnement)
 - USTV : 10 K€ (fonctionnement)
 - BAUMIER : 10 K€ (fonctionnement)
 - CSSI : 25 K€ (fonctionnement)
 - CESIGMA : 10 K€ (fonctionnement)
 - ABYSSEA (Centre d'Expertise et d'Essai en Mer Profonde) : 150 K€ (fonctionnement) et 150 K€ (investissement)
 - PROLEXIA : 25 K€ (fonctionnement)
 - IRTS : 20 K€ (fonctionnement)
- Soutien à des actions portées par un Pôle sur le territoire :
 - Pégase : Hélicoptère Network 35 K€ (fonctionnement)

Organismes de transfert

- Soutien aux organismes de Transfert de Technologie :
 - TVT : 80 K€ (fonctionnement)
 - CARMA : 12 K€ (fonctionnement)
 - IMQ : 60 K€ (fonctionnement)
- Soutien à des actions portées par un organisme sur le territoire :
 - IMQ : 5 K€ (fonctionnement) pour le collège de la Métrologie.

► ANIMATION ET GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉ ET PÉPINIÈRES ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Création d'entreprises

- Augmentation du nombre d'entreprises occupantes en pépinières et hôtels d'entreprises : de 9 à 24.
- Poursuite du programme de réunions thématiques (financier, juridique, social) en direction des entreprises hébergées.
- Étude des possibilités d'ouverture d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises à vocation généraliste sur différents sites, en raison de l'augmentation des besoins en matière d'hébergement et d'accompagnement sur Toulon.
- Rôle de coordination et de soutien aux différents partenaires : pôles de compétitivité (gouvernance PEGASE : 15.000 €), incubateur PACA-Est (16.000 €), Var Initiative (90.500 €), Réseau Entreprendre PACA (12.000 €), Couveuse INTERFACE (10.000 €), Toulon Var Technologie (220.000 €), Maison de l'Emploi, établissements de formation.
- Participation aux comités de sélection ou d'agrément de la Couveuse INTERFACE 83, de l'incubateur PACA-Est, de crea@TVT et de Var Initiative.
- Salon des Entrepreneurs à Paris : accueil de nombreux porteurs de projets (208 contacts dont 88 qualifiés : investisseurs, dirigeants, créateurs d'entreprises) sur un stand « Entrepreneur à Toulon Med.com », commun à TPM et à ses partenaires.
- Participation au Salon Var'Up : de nombreux contacts noués avec des porteurs de projets.
- Poursuite de l'étude de programmation du projet de création d'un incubateur/pépinière/hôtel d'entreprises sur le Technopôle de la Mer (base terrestre).

Espaces d'activités et implantation/ Développement des entreprises Réseaux d'entreprises

- Appui aux entreprises et filières : soutien aux associations d'entreprises et participations à leurs réunions (22), assemblées, manifestations, ... Au total, 87 000 euros ont été versés aux associations d'entreprises du territoire : ADETO, AFUZI, Profil'Alu, PROGET, AVARAP, Plaine de La Crau, Riviera Yachting Network.
- Accompagnement des projets et de l'économie locale :
 - Soutien et participations aux comités de pilotage et/ou assemblées : UPV, CCIV, VAI, Chambre des Métiers, RDE, Préfecture, ...

► PARC D'ACTIVITÉS MARINES DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

L'ancienne base aéronavale de Saint-Mandrier a été reconverte en un Parc d'Activités Marines d'environ 15 hectares : en 2007, TPM a acquis près de 6 hectares pour un montant de 1 840 000 euros ; l'autre partie (9,5 hectares) est louée à l'État depuis 2006 (environ 280 000 euros par an). Cinq hangars monumentaux, l'Hôtel d'entreprises Sainte-Sophie et 4 bâtiments annexes sont présents sur le site.

- Suivi du projet de création d'un Parc d'Activités Marines pour la grande plaisance :
 - Accueil des projets ou des entreprises candidates à l'installation.
 - Instruction des projets.
 - Suivi du projet industriel : négociation des conventions d'occupation, travaux d'aménagement (réseaux, bâtiments, ...), etc. ...

- Gestion de la relation avec les entreprises en location (suivi des baux, des réclamations, ...).
- Mise en relation entre industriels et sous-traitants.
- Suivi juridique, technique et financier de l'installation des entreprises :
 - Voilerie SNS : bâtiment Sainte-Sophie dans l'aile nord-ouest sur 400 m² en location.
 - Iguazu : bâtiment « ex-pompiers » sur 600 m² de bâti en location.
 - TMI : bâtiment Sainte-Sophie dans les nefs centrales et nord-ouest (2 500 m²).
 - GREMCO : occupation réalisée dans 2 ateliers (500 m²).
 - TDS IXSUNS : installation terminée (250 m²).
 - Margas Naval : bureau d'architecture navale.
 - Metal Compose : bureau bâtiment Sainte-Sophie.
 - France Marine Applications : agrément du projet.
 - Oursins du soleil : projet agréé.
 - 6 projets d'implantation à l'étude.
- Contacts et négociations avec d'autres prospects à l'implantation sur les autres locaux et terrains du Parc : IRTS, KIRIACOULIS, Blackdogs, YMER, Eurobiomed, MATISEC, SPY B. ...





▶ AUTRES ZONES D'ACTIVITÉS

Démarche de Labellisation des ZAE

- Réunions de suivi pour la demande de labellisation (Label ECO VAR) pour la ZAE Toulon Est et les ZAE de Toulon Ouest (AFUZI, ADETO, CG 83, CCIV, VAI).
- Réunions organisées par l'ADETO sur la gestion mutualisée des déchets dans les communes de La Seyne-sur-Mer, Ollioules et Six-Fours-les-Plages. Réflexion sur la signalétique des ZAE Toulon Ouest.
- Suivi de l'état d'entretien du foncier à commercialiser et des voiries dans la zone de la Millonne, de l'impact des chantiers de construction,...
- Participation aux réunions mensuelles sur la gestion technique des immeubles et propriétés de TPM (ZAE, ...).
- Réunions régulières en mairies en vue de l'aménagement des ZAE (La Garde-Grande Chaberte, Hyères-Le Roubaud, ...).
- Suivi sur l'ensemble des ZAE : rondes surveillance, ...

Implantation d'entreprises

- Pré-commercialisation des ZAE :
 - Prébois à Six-Fours-les-Plages.
 - La Grande Chaberte (La Garde) : Transfix, Cuisine centrale, autres contacts : Vidal Diffusion Marine, Progemi, Groupe SAMSE, ...
 - Le Roubaud et Pôle dit « santé » à Hyères.
- Commercialisation des ZAE :
 - Nombre d'actes de vente signés ou de compromis de vente signés en 2012 pour une surface de 15 916 m² :
 - PARODI : 2 215 m² (Six-Fours)
 - REAL LAND : 1500 m² (Six-Fours)
 - PRODYELEC : 1 200 m² (Six-Fours)
 - VAR VOYAGES LOISIRS : 554 m² (Six-Fours)
 - ASPI : 1 711 m² (Six-Fours)

- BRUNO PLAISANCE : 3 236 m² (Six-Fours)
- Groupe Chrono Import : 4 000 m² (Six-Fours)
- AGIR : 1 500 m² (Six-Fours)

Année 2012	Nombre	Total surface terrain (m ²)	Montant total estimé (en €)
Compromis de vente signés	5	9 680	1 160 000
Actes de vente signés	3	6 236	750 000
Total des actes signés	8	15 916	1 910 000

- Contacts entreprises : 100 environ/semestre.
- Accueil des projets d'entreprises : 40 environ/semestre.
- Suivi des projets d'implantation : 15 environ en moyenne/semestre.
- Nombre de projets d'implantation d'entreprises présentés devant le Comité d'Agrément : 10.
- Actions de communication et promotion : Salons Le Bourget, Var'up, SIMI, EURONAVAL.
- Investisseurs/Commercialisateurs : DTZ Thouard, Real Land, Arthur Lloyd, CBRE Richard Ellis, NEXITY, ...
- Réunion de coordination avec VAI dans le cadre de la prospection, Riviera Yachting Network, TVT, CCI, CM83...

▶ AGRICULTURE/ AQUACULTURE ET PÊCHE

Soutien aux organismes des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire

- Filière horticole : 6 structures subventionnées pour un total de 176 611 €.
- Filière arboricole : 1 structure subventionnée (8 000 €).
- Filière maraîchère : 3 structures subventionnées (62 740 €).
- Pêche et aquaculture : 4 structures subventionnées (80 184 €).

Suivi et accompagnement de projets de développement des filières agricoles dans le cadre de la convention cadre triennale 2010/13 TPM/CDAV :

- **Horticulture**
 - Poursuite du projet de zone horticole (Convention particulière I CDAV/TPM) dont la faisabilité est avérée (rendu de l'étude CDA le 19/04/2012) par une analyse agronomique menée par la Société du Canal de Provence et une étude énergétique menée par ENRCONCEPT.
- **Maraîchage**
 - Début des travaux sur le développement de la filière maraîchère (Convention particulière II CDAV/TPM).
 - Analyse de l'offre (producteurs) et de la demande (repas cantines scolaires) pour répondre à un approvisionnement local de la restauration collective en fruits et légumes faite par un stagiaire TPM.
- **Stratégie agricole foncière**
 - Redistribution de trois parcelles agricoles acquises par le biais de la convention TPM SAFER renouvelée annuellement : 2 parcelles vendues pour du maraîchage biologique et la production de plantes bien-être (Ollioules et La Crau) et une en location pour l'extension d'une AMAP.



Budget 2012 (Habitat et Politique de la ville)

Fonctionnement (personnel compris) :
3 531 561 €

Investissement : 7 408 032 €

► PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Études et Observatoire

- Portrait statistique des territoires de TPM analysant l'offre, la demande et les besoins en logements réalisés par l'AU(dat).
- Étude sur le vieillissement de la population réalisée par l'AU(dat).
- Exploitation des données CAF 2011.
- Le parc social de l'agglomération avec l'exploitation des données par l'AU(dat).
- La connaissance des problématiques habitat sur le territoire :
 - Lancée en 2011, l'étude sur les copropriétés a fait l'objet du rendu de la mission n°1 « Étude de repérage des copropriétés » en comité de pilotage.
 - L'année 2012 a également permis de rédiger le cahier des charges de la mission d'évaluation, à laquelle est soumise le PLH 2010-2016.

Outils du PLH

- Mise en œuvre du « Prêt Bonifié - Premier logement » : accompagnement de 15 ménages primo-accédants à hauteur de près de 30 000 €.
- Bilan de la production de logement social : 779 logements sociaux neufs programmés en 2012, répartis en 132 PLS, 420 PLUS et 227 PLAI. 121 logements conventionnés

ont été produits au sein du parc privé (23 intermédiaires et 98 sociaux et très sociaux). Soit au total 877 logements sociaux (779 logements sociaux neufs et 98 logements sociaux conventionnés) qui viennent donc ainsi compléter l'offre locative sociale de TPM.

- Création du **guide du logement** à destination du grand public.
- F.A.H. : 3 370 118 € d'aides financières versées.
- P.I.G. : 77 dossiers traités, représentant 615 479 € de subventions.
- P.R.U. Berthe : versement subvention : 1 442 868 €.
- P.R.U. Toulon : versement subvention : 1 958 500 €.

Les premiers résultats de l'observatoire ont été apportés par l'AU(dat), missionnée pour la réalisation et l'animation de celui-ci. Une première version du « portrait statistique » a été formalisée avec les données collectées. Un travail complémentaire a été mené entre le service habitat et l'AU(dat) pour affiner les données supplémentaires à récupérer.

Actions innovantes

- **La démarche « Habitat Exemplaire »** : l'objectif est la classification annuelle de trois opérations exemplaires produites sur le territoire mettant en valeur les savoir-faire et les savoir-habiter, avec à terme la création d'un référentiel habitat durable, recueil des bonnes pratiques et expériences réalisées. En 2012, lancement de la démarche et de l'appel à projet auprès des bailleurs sociaux, opérateurs privés dans le cadre d'une VEFA.
- **L'adaptation du logement public au handicap et au vieillissement** : TPM a signé une convention cadre avec les partenaires le 24 septembre 2012 et les premières conventions opérationnelles signées avec les bailleurs sociaux, avec un objectif de labellisation de 440 logements publics « Logement Service Plus » d'ici 2016, permettant notamment le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Actions liées à l'accès au logement

- 4 associations dans le champ de l'insertion par l'habitat (accompagnement en hébergement temporaire, actions de sous-location, de baux glissants et d'auto-réhabilitation...) ont été soutenues en 2012 pour un montant global de 75 000 € (financement sur le Budget PLH).
- **Génération(s) Logement Solidaire** : en 2012, ce sont 12 binômes qui ont été constitués pour un budget de 35 000 € afin de répondre à la problématique d'accès au logement autonome des étudiants et à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Actions transversales

Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), Plan d'actions Ollioules

- Les CUCS : Soutien auprès d'associations des quartiers CUCS de Toulon et La Seyne à hauteur de 150 000 € chacune et La Garde et Hyères à hauteur de 50 000 € chacune.
- Plan d'action Ollioules : 50 000 € de soutien aux associations.

Les actions de communications

- Présenté en conseil communautaire du 24 mai, le rapport d'étape 2011 du PLH a été adopté et transmis à l'ensemble des partenaires. Par ailleurs, la Newsletter n°4, finalisée fin juin, a été transmise et largement diffusée. La Newsletter n°5 du mois de décembre a été diffusée en fin d'année 2012.
- Participation aux rencontres organisées par l'AROHLM qui se sont tenues à Aubagne, Aix et à Toulon. Ces rencontres ont permis au service habitat de présenter le dispositif « Prêt bonifié TPM - Premier Logement » mis en place par l'agglomération à l'ensemble des participants.
- Participation au Salon de l'Habitat de la ville de Toulon, et la Semaine Bleue. Par ailleurs, TPM a initié une journée de travail technique au cours du printemps rassemblant les animateurs des PLH de la région PACA.

- Élaboration d'un guide du logement dont la diffusion sera assurée début 2013.

► ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le nouveau schéma départemental des Gens du voyage

Approuvé par TPM le 21 décembre 2011 et validé par arrêté Préfectoral le 15 octobre 2012.

L'aire de la Millonne sur Six-Fours-les-Plages

La première aire d'accueil de TPM a été ouverte le 25 juin 2012. Un site sécurisé de près de 7000 m² aménagé pour permettre l'accueil de 28 caravanes sur 14 emplacements de 150 m² chacun. Le coût des travaux s'élève à 1 298 797 € TTC, avec une participation de la Région à hauteur de 271 488 €. TPM a choisi de faire appel à une société spécialisée dans la gestion et l'entretien de ces aires d'accueil, la société SG2A l'Hacienda.

L'aire de La Grande Chaberte

L'aire d'accueil se compose de 20 emplacements pouvant accueillir 40 caravanes sur une superficie de 5000 m². Conformément aux prescriptions du schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage, une MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale) a été réalisée. Les fouilles archéologiques préventives sont en cours, jusqu'à mi 2013, avant le démarrage des travaux.

L'aire de grand passage

L'année 2012 a été une année de prospective foncière.





L'aire de la Ripelle

La réalisation de 37 logements sociaux pour la population vivant sur site et sédentarisée est confiée à Terres du Sud Habitat dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif. Un accompagnement social à travers le PACT du Var se prolonge jusqu'à la prise en location du dernier logement. Les occupants seront maintenus sur site pendant les 44 mois de travaux.

► PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE DE TOULON

TPM participe au PRU en qualité de maître d'ouvrage pour la requalification de l'îlot Baudin (106 logements étudiants et 42 logements sociaux, une Micro crèche et 385 m² de commerces), et les aménagements urbains de proximité.

TPM en a confié sa réalisation à la société ERILIA, dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) signé le 5 mars 2012. Les fouilles archéologiques et les travaux de démolition ont démarré en 2012 (après le relogement de 98 familles et commerces).

Sur une participation globale de plus de 12 millions d'euros, TPM a versé en 2012 une subvention de 1 958 500 € pour les logements, soit 97 logements aidés, et environ 1 000 000 euros au titre de l'îlot Baudin.

La requalification de l'îlot Besagne, en accompagnement du PRU de Toulon

Requalification par TPM d'un îlot de 2000 m² environ composé de 10 immeubles (47 appartements et 10 commerces) extrêmement vétustes en vue de la réalisation d'une résidence étudiante de 35 logements étudiants sociaux environ à proximité du Pôle Universitaire.

En 2012, ont été réalisées les études préalables et le montage du dossier de DUP, se sont poursuivies les acquisitions foncières et le relogement : la maîtrise foncière de l'îlot est assurée par L'EPF à 90%.

► PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DE LA SEYNE-SUR-MER

TPM participe au cofinancement des opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux, ainsi que l'aménagement d'espaces et d'équipements publics.

Sur une participation globale de 16 millions d'euros, TPM a versé en 2012 : 442 868 € pour les programmes de logements, et 1 000 000 € pour le financement des trois places.

Favoriser l'intégration des populations fragilisées en encourageant la cohésion sociale et la solidarité sur l'ensemble des communes membres. TPM agit ainsi sur plusieurs leviers à la fois : le développement social et culturel, la revitalisation économique, l'emploi, la rénovation urbaine, la sécurité, la citoyenneté et la prévention de la délinquance. Parce que TPM souhaite s'associer à la dynamique de son territoire, ces actions sont réalisées en partenariat avec tous les acteurs locaux compétents.

Les partenaires associatifs : 58 associations ont été subventionnées en 2012 par TPM, correspondant à 120 actions.

► INSERTION-EMPLOI

La clause d'insertion dans les marchés publics de TPM

■ Article 30 (marchés d'insertion)

Entretien du site de La Ripelle / Entretien des Espaces naturels remarquables (4 lots : Faron, Sicié, Les Salins, La Colle Noire) / Entretien des terrains à caractère économiques ZAE / Nettoyage hôtels d'entreprises.

Au total ce sont près de 160 personnes qui ont été embauchées pour un total de plus de 24 300 heures d'insertion réalisées.

■ Article 14 (clause d'insertion)

Les différents marchés Article 14 engagés par TPM ont bénéficié à 77 personnes, ce qui correspond à 94 contrats de travail (soit près de 25 300 heures d'insertion réalisées) : travaux construction École ingénieurs SUPMÉCA (Pôle universitaire La Garde/La Valette-du-Var) ; Institut Ingémédia de Toulon ; Plateforme TCSP...

Action d'insertion et aide à l'emploi

6 associations intervenant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle (auto-école sociale, actions illettrisme,

sortants de prisons...) ont reçu une subvention pour un montant global de 61 000 €. Concernant le lien intergénérationnel, l'association MAMI a été subventionnée à hauteur de 275 000 € pour l'accueil d'enfants de personnes en insertion professionnelle.

Journée des Métiers du Nautisme

Organisation avec le service Tourisme de cette journée dans le cadre du Tour de France à la Voile, en partenariat avec l'IPFM, la Maison de l'Emploi TPM, Pôle Emploi, les Missions Locales et les entreprises du secteur.

Maison de l'emploi de Toulon Provence Méditerranée

Suivi de la cellule d'Observation Territoriale de l'emploi, de la cellule Grands Travaux et Marchés Publics de la MDE TPM et du PLIE TPM ; accompagnement des projets de plate-forme mobilité TPM... La Maison de l'Emploi TPM est soutenue à hauteur de 350 000 €.

Plateforme mobilité subvention DIV (Délégation Interministérielle de la Ville)

120 000 €.

Dispositif aide au permis

- 194 personnes ont bénéficiées de ce dispositif, pour un montant total d'engagement de 86 800 euros.
- Nouveauté 2012, remise d'un kit « bon conducteur » regroupant l'ensemble des éléments nécessaires (gilet, triangle, éthylotest...) aux candidats ayant obtenu leur permis de conduire. Plus de 50 kits remis.
- Élaboration et diffusion à 5 400 exemplaires d'un guide recensant les aides au permis existantes sur TPM et dans les communes.





► PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

En droit commun et en CUCS

23 associations ont été subventionnées en 2012, au titre du droit commun, pour un montant total de 1 062 558 €. De plus, 74 associations ont été subventionnées au titre des 4 CUCS en 2012, à hauteur de 433 000 €.

Médiation sociale

- Organisation de modules de « Sensibilisation à la médiation sociale et à la tranquillité publique » en lien avec l'APEA et la LVP : 24 stagiaires des communes, associations et bailleurs sociaux.
- Actions liées à la prévention spécialisée (éducateurs de rue), action de médiation et de prévention des violences faites aux femmes (AVRE, AAVIV, AVEF).
- Renforcer la sécurité et prévention dans les transports en commun : finalisation d'un outil informatique concernant l'observation des problèmes d'insécurité dans les transports en commun, en lien avec la RMTT.

Prévenir les conduites addictives

Organisation de 6 journées auprès de 85 agents des communes et associations, en partenariat avec l'association Alcool Assistance, sur la sensibilisation à la prévention des conduites « alcool dépendantes » et à la relation d'aide.

Sécurité routière

Action de prévention des 2 roues auprès des 4 CFA de l'agglomération et auprès des publics accueillis en missions locales (AGIRoute).

Prévenir les situations de délinquance en période estivale

Édition et diffusion de 5 000 plaquettes à destination des habitants et touristes de TPM pour tout conseil utile en cas de vol ou incident.

Autres actions de prévention

Accompagnement et suivi des CLSPD (Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance) de l'agglomération.

Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :
1 531 751 €

Investissement : 47 298 €

► ACCUEIL

Point informations Tourisme TPM sur le port de Toulon

Accueillir des croisiéristes en complément de l'Office de Tourisme de Toulon :

- Donner des informations spécifiques aux besoins des croisiéristes.
- Devenir le point d'entrée de l'agglomération auprès des visiteurs et des habitants sur l'information touristique.
- Être la vitrine des compétences et réalisations de l'agglomération en matière de culture, transport, environnement, grands projets et ouverture maritime.

Fréquentation de l'année 2012 : **18 300 visiteurs.**

Accueil croisière

- Présence de saisonniers TPM bilingues de mai à septembre 2012 en gare maritime de Toulon pour accueillir les croisiéristes débarquant en rade de Toulon.
- Distribution de plus de 13 000 brochures « Escale à TPM », brochure accueil Croisière - saison 2012.

Information

Édition de la brochure « Escale à TPM » : brochure d'accueil pour les croisiéristes :

- Version en français/anglais : 30 000 exemplaires.
- Version en allemand/espagnol : 20 000 exemplaires.

Mise à jour et impression de brochures :

- « Topo guide Sentier du littoral » : 20 000 exemplaires
- « Balades dans les forts » : 10 000 exemplaires
- « Parcs et Jardins » : 15 000 exemplaires

► PROMOTION

Promotion de la destination TPM : présence sur les salons tourisme grand public

- **Salon Idées Week-end** - 21 et 22 janvier 2012 à Toulon. Environ 8 000 visiteurs principalement intéressés par des idées de courts et moyens séjours. 1 500 brochures diffusées avec un grand succès de la brochure « Sentier du littoral ».
- **Salon du Randonneur** - 22 au 25 mars 2012 à Lyon. 12 671 visiteurs pour ce salon qui s'impose comme le rendez-vous annuel en Rhône-Alpes des amoureux de la balade et de la randonnée. 2 100 brochures diffusées avec un grand succès de la brochure « Sentier du littoral ». En partenariat avec Var Tourisme.
- **Salon Destination Nature** - 30 mars au 1^{er} avril 2012 à Paris. 50 000 visiteurs pour ce salon parisien qui s'adresse essentiellement à la cible des touristes nature et randonnée. 2 100 brochures diffusées.
- **Salon du Nautisme, de l'automobile et des loisirs** - 30 mars au 2 avril à Hyères. 25 000 visiteurs pour ce nouveau salon dont le public est en majorité composé d'habitants de l'agglomération, intéressés par les activités de nautisme et de loisirs. 1 400 brochures diffusées dont essentiellement la brochure sur les ports du territoire « Les plus belles escales ».





Promotion du tourisme d'affaires

- Participation au salon « BEDOUK », salon du tourisme d'affaires - 8 et 9 février 2012 à Paris. Le salon BEDOUK est le lieu de rencontre entre professionnels du tourisme d'affaires. Il permet de faire découvrir les offres du tourisme d'affaires du territoire aux organisateurs nationaux et internationaux de congrès, salons ou séminaires.
- Participation au meeting MICE PLACE Méditerranée - 2 et 3 février 2012 à Marseille.
- Adhésion aux réseaux professionnels de tourisme d'affaires : France CONGRES & Provence Cote d'Azur Event.

Soutien aux manifestations touristiques terrestres

- Les amitiés valettoises - Rendez-vous aux jardins 2012, événement national initié par le ministère de la culture et de la communication, occasion de découvrir des patrimoines d'exception à travers des visites, ateliers, conférences, lectures, concerts et animations pour enfants - Commune de La Valette-du-Var - 10 000 €.
- 10^{ème} édition du Pradet Gourmand, Salon des saveurs avec des démonstrations culinaires par des chefs cuisiniers de la région, repas gastronomiques avec animations dansantes et animations gratuites pour les enfants - Association Commerçants et Artisans du Pradet - Commune du Pradet - 6 000 €.
- Le Pradet côté Jardins, salon des fleurs et des plantes avec une sensibilisation du public aux nouveaux jardins, au respect de la nature et au développement durable - Office des Manifestations festives du Pradet - Commune du Pradet - 6 000 €.
- Animations touristiques dans les rues de La Seyne-sur-Mer avec chasse aux œufs, père Noël expositions, marché touristique nocturne, feu d'artifice, ... - Commerçants du Sud de La Seyne-sur-Mer - Commune de La Seyne - 6 000 €.



- Corso Fleuri - Comité Officiel des fêtes - Carqueiranne - 5 000 €.
- Balade du terroir, visites guidées sur les thèmes du vin, de l'huile d'olive, des plantes méditerranéennes, ... pour faire découvrir la diversité et les richesses du terroir - Office de Tourisme de La Crau - Commune de La Crau - 5 000 €.
- Comité Officiel des fêtes - Fête de l'olivier, grande fête traditionnelle avec expositions, ateliers, danses folkloriques, concert dégustations et repas - Commune d'Ollioules - 19 000 €.
- Comité de la St Eloi - Fête de la St Eloi, fête traditionnelle provençale des cavalcades avec attelages et équipages - Commune d'Ollioules - 2 000 €.

▶ OUVERTURE MARITIME

Soutien aux manifestations nautiques

11 structures subventionnées en 2012.

Le voilier M34 « Toulon Provence Méditerranée »

Cette année 2012 a vu la consécration de l'équipage TPM COYCH. Il a remporté toutes les régates auxquelles il a participé :

- Spi Ouest France
- Grand Prix de l'École navale
- Normandy Sailing Week
- Tour de France à la Voile
- MedRace

Pour finir premier au Tour de France à la Voile 2012 et Champion de France de Course au Large en Équipage.

COYCH - Subvention de fonctionnement du voilier M34 dans le cadre de la convention avec le COYCH. Investissement pour le voilier M34 - Achat de voiles.

Soutien aux manifestations plongées sous-marines

Objectif Atlantide Jeunes, sensibilisation et découverte de l'environnement sous-marin pour les collégiens du territoire à travers une première expérience de plongée sous-marine (agrément du ministère de l'Éducation nationale - Académie de Nice) - Commune de Toulon. Soutien à la réalisation d'une plaquette pédagogique d'initiation à la rando-palmée et de découverte des fonds marins - Office des sports commune de La Garde.

Grands voiliers

Embarquement des 12 jeunes de TPM sur le bateau « Santa Maria Manuela » de Lisbonne à Cadix (21 au 27 juillet 2012) lors de la TSR 2012.

Programme Submed

Exécution de l'entretien des mouillages du programme SUBMED. Ce programme représente 45 encrages sous-marins et 29 bouées qui sont entretenus par TPM et mis à disposition des plongeurs. Cet équipement permet de protéger et de respecter les fonds marins.

▶ PATRIMOINE

Soucieuse de pouvoir intervenir sur cet axe majeur de son développement, et consciente de ses richesses patrimoniales TPM conduit une politique patrimoniale visant à offrir à ses habitants et visiteurs les moyens de découvrir, et de s'approprier le patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique de notre territoire.

Elle met en place des actions liées à la connaissance, à la restauration, à la gestion d'événements, à la sensibilisation des publics, à la valorisation de ce patrimoine communautaire.

Ainsi TPM mène des actions destinées à rendre accessible à un public toujours plus large le patrimoine scientifique

conservé dans de nombreux musées, universités et laboratoires. Ces lieux de conservation font l'objet d'un travail d'inventaire et de mise en réseau.

TPM s'efforce de recenser et transmettre l'ensemble de ses richesses par la mise en œuvre de multiples actions où le développement d'outils (plans, cartes, base de données), et la réalisation de supports variés (publications, photos, visites audio-guidées, vidéos, expositions, signalétique patrimoniale et cela pour tous les publics : grand public, jeune public, professionnels, handicap et scientifiques).

Elle accompagne les porteurs de projets, les propriétaires et gestionnaires de sites dans leurs projets de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

En se dotant d'une véritable politique patrimoniale avec des actions novatrices, TPM espère pouvoir prétendre, dans les années futures à l'obtention d'un label prestigieux afin de rendre la collectivité toujours plus attractive.

Inventaire du patrimoine de TPM

- Mise à jour de la base de données géolocalisée « Patrimoine » (environ 400 sites inventoriés et géolocalisés).
- Mise en œuvre d'un état des lieux sur le patrimoine scientifique et technique sur le territoire de TPM en concertation avec les communes.

Soutien aux associations du patrimoine et animation du réseau patrimoine

TPM accompagne les porteurs de projets, les propriétaires et gestionnaires de sites dans leurs projets de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

- Soutien à l'association Vauban (200 €). Participation à un colloque sur les fortifications militaires avec le réseau Vauban.
- Soutien à la Fondation du Patrimoine (1 000 €). Animation dans le cadre de Comités de pilotage de deux réunions sur les objectifs, les enjeux et les projets de la Fondation du Patrimoine.





- Accompagnement de l'opération « Les portes du temps et du patrimoine » au Musée Balaguié par l'association les Francas, à La Seyne-sur-Mer.

Conception et réalisation d'une signalétique patrimoniale sur les sites majeurs de TPM

Des panneaux ont déjà été mis en place par TPM en 2007 afin de valoriser les sites représentatifs du territoire et ce projet s'inscrit dans la continuité afin de couvrir les 12 communes du territoire avec en plus-value un accès vers les nouvelles technologies.

- **Une identité fédératrice** : une même charte signalétique déclinée permettant d'assurer une continuité d'identité sur l'ensemble du territoire de TPM, et permettant de mettre à disposition un système d'audio guidage sur les richesses patrimoniales du territoire. Les visiteurs pourront ainsi profiter librement des lieux inclus dans ces applications grâce à une cartographie intégrée qui les guidera.
- **Une charte signalétique** en parfait accord avec l'ambiance des sites, et qui puisse valoriser le patrimoine.
- **Une signalétique claire et efficace**, avec une information homogène et de qualité.
- **Une signalétique accessible à un large public** : grand public, enfants, langage des signes, visiteurs étrangers.

- Les panneaux intégreront des QR codes qui renverront vers des contenus sonores et vidéo sur le patrimoine.
- Ces panneaux comprendront des textes en français, anglais et italien pour le public ne disposant pas de Smartphone.
- Les panneaux comprendront un emplacement pour une étiquette NFC.

Marché à bons de commande en cours (budget 35 000 € en 2012). Dans le cadre du Contrat de Territoire 2013-2015 le Conseil général finance l'opération « Signalétique patrimoniale ».

Sensibilisation du public par les nouvelles technologies de l'information

Valorisation de sites majeurs par la réalisation de contenus audio-vidéo sur l'ensemble des communes.

- Reprise des contenus audio réalisés en 2011 pour adaptation Version « Enfants » et Langage des signes (La Seyne-sur-Mer, La Garde, Toulon, Ollioules).
- Conception et réalisation de 30 contenus audio-vidéo (Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, Carqueiranne, La Crau, Le Pradet, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Hyères-les-Palmiers) en 3 versions :
 - Grand public.
 - Enfants.
 - Langage des signes.

Budget 2012

Fonctionnement (personnel compris) :
919 676 €

Depuis 10 ans, le service Aménagement de l'Espace se concentre sur le suivi du **Schéma de Cohérence Territoriale**.

2 principales missions sont dévolues au service :

- Maîtrise d'ouvrage du Schéma de Cohérence Territoriale (direction du Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée chargé d'élaborer et de suivre le Schéma de Cohérence Territoriale).
- Participation à l'élaboration et suivi de divers documents de planification et de grands projets structurants dans l'agglomération.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Gestion administrative du Service Aménagement de l'Espace, gestion du personnel de l'ensemble de la Direction de l'Aménagement de l'Espace, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de l'Urbanisme Opérationnel.
- Préparation des commissions, élaboration des comptes-rendus.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

- Gestion administrative et financière du Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée - Pilotage du SCOT.

Le Syndicat Mixte (la maîtrise d'ouvrage du SCOT) a un rôle de pilotage, d'interface et d'accompagnement. Le rôle de pilotage consiste d'abord à gérer le projet de SCOT du point de vue du budget, des délais, des risques. Il consiste à assurer la procédure administrative (rédaction des délibérations, organisation des réunions, commissions, comités syndicaux...), à organiser la concertation et la communication et à garantir la légalité du SCOT. Le rôle d'interface pour le maître d'ouvrage est de mettre en synergie les élus, l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (maître d'œuvre du SCOT), les PPA, le monde socio-économique et associatif autour du SCOT, de sa mise en œuvre.

- Expertise technique et juridique sur le SCOT et les projets de l'agglomération, préparation des décisions de la collectivité en matière d'urbanisme.

Réalisations 2012

- Gestion administrative du Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée (réunions, délibératif...).
- Suivi de la mise en œuvre du SCOT approuvé le 16 octobre 2009 (cf. programme de travail AUdat) :
 1. Travaux d'observation permettant de mesurer les **effets du SCOT Provence Méditerranée** en terme : de dynamiques socio-démographiques, de production de logements et d'évolution des sites d'extension prioritaires de l'urbanisation sous forme de **tableau de bord**.
 2. **Suivi environnemental du SCOT - Suivi de l'occupation du sol** : lancement d'un marché de groupement de commandes avec TPM en vue de la mise à jour à partir de la photo aérienne 2011, de la base de données de l'occupation du sol 2003 permettant d'observer les évolutions (consommation d'espace, types d'occupation...) entre 1972, 2003 et 2011.





VOLET LITTORAL ET MARITIME DU SCOT

Démarche permettant d'élaborer un document spécifique aux espaces littoraux et maritime, adossé au SCoT approuvé. Rappel : après l'approbation du SCoT Terrestre, les élus du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée se sont engagés dans l'élaboration d'un Volet Littoral et Maritime du SCoT valant « SCHÉMA DE MISE EN VALEUR DE LA MER ».

1. Adoption et diffusion du Livre Bleu du SCoT Provence Méditerranée. Le Livre Bleu est le pendant maritime du Livre Blanc du SCoT Terrestre. Il permet d'identifier les attentes et les préoccupations des acteurs consultés et à partir des premiers éléments de diagnostic, d'établir la feuille de route du document final qui sera élaboré sur le plan formel de la même manière que le SCoT Terrestre.

2. Démarrage du diagnostic avec le lancement d'une étude sur les **risques naturels littoraux** (en co-maîtrise d'ouvrage avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières/BRGM), d'une étude de **synthèse environnementale** (AUDat), d'une étude sur les **« usages » en Mer** (AUDat) et d'une étude sur **l'économie maritime** (AUDat).

3. Adoption du périmètre du volet Maritime qui s'étend à terre aux 15 communes littorales et en mer à la limite des 3 milles marins.

4. Lancement de la procédure réglementaire de révision du SCoT nécessaire à la réalisation du volet Maritime (définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation).

Cf. détail ci-après :

Programme de travail 2012

- Finalisation et diffusion du Livre Bleu.
- Réunions des instances du Volet littoral et maritime du SCoT depuis la préfiguration du VLM.
- Mise en œuvre de la procédure de révision du SCoT en vue de l'élaboration du volet maritime.
- Mise en œuvre de la concertation.
- Amorçe de la production du diagnostic.

- Un investissement d'étude sur les risques naturels littoraux (érosion, submersion, inondation, changement climatique) demandé par les élus + recherche de financements.

Autres actions transversales

- Avis sur les PLU arrêtés des communes de TPM et du SCoT : Le Beausset, Evenos, Le Pradet, Sanary, Solliès-Pont, Toulon.
- Suivi de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Toulon Provence Méditerranée et du SCoT, suivi des procédures de modification, révision des POS-PLU : Bandol, La Cadière, Le Castellet, La Crau, Cuers, La Farlède, Le Lavandou, La Londe-les-Maures, Ollioules, Pierrefeu, Le Revest-les-Eaux, Saint-Cyr-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon, La Valette-du-Var.
- Suivi des documents de planification intercommunale : PLH de la Vallée du Gapeau, PLH de Toulon Provence Méditerranée, PLH de la communauté de communes Sud Sainte Baume, SCoT limitrophes.
- Avis sur les dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial : La Valette-du-Var (2 dossiers), La Garde (2 dossiers), Carqueiranne (1 dossier), Six-Fours (1 dossier), Hyères (1 dossier).
- Participation à différentes réunions :
 - Grand Projet Rade/Technopôle de la Mer, Axe des Gares, Projet Métropolitain, DCNS, SPLA, ZAE.
 - Environnement : Comité local de gestion des Salins, réunion Natura 2000, Schéma Départemental de la Mer et du Littoral (CG83), Opération Grand Site (OGS), Contrat de Baie...
 - Réunions de travail suite transfert compétence inondation à TPM.
 - Réunions de travail sur la taxe d'aménagement, la réforme de la fiscalité et de l'urbanisme.
 - Réunions assainissement plan de La Garde.
 - Urbanisme : travail sur les PLU : rencontres avec les communes, participation aux réunions PPA, réunion sur Falaise Massacan (La Garde), Plage du Ceinturon (Hyères).
 - Réunions de travail sur le Volet Maritime du SCoT.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE - SIGMA

Principales réalisations 2012

- **Mise en place de nouveaux outils métiers :**
 - Intégration du SIG dans la Plateforme de Conduite d'Opération.
 - Mise en place Serveur 3D.
 - Nouvelle version de l'application de Gestion du patrimoine et réorganisation des modalités de mises à jour.
 - Mise en œuvre d'applications mobiles sur IPAD et téléphone mobile.
 - Réorganisation autour du portail Géomutualisation V2.

Investissement : 721 696 €

TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Les réalisations 2012

- **Volets infrastructures :**
 - Résorption des zones blanches ADSL : Travaux et mise en service des 6 tranches du marché.
 - Réseau Très Haut Débit: 20 km de génie-civil et 37 km de câblage. Études 80%. Travaux : 20%. Pose d'un NRO. Mise en service partielle 25% : Toulon-Ouest/La Seyne. 1^{er} client GFU FON : SMPPT.
 - Application Territoire Numérique du SIG : évolution et mise en visibilité TPM.
 - Conventions de location des fourreaux TPM avec FT.
- **Volet services :**
 - Projet écoBalade : déploiement et expérimentation de balades de découverte de la biodiversité - positionnement des Cyber-bases dans le processus d'innovation des entreprises du numérique.

- Projet Var Mobile Sans Contact (NFC) : cadrage conventionnel, budgétaire, juridique et opérationnel du projet - participation aux groupes de travail nationaux.

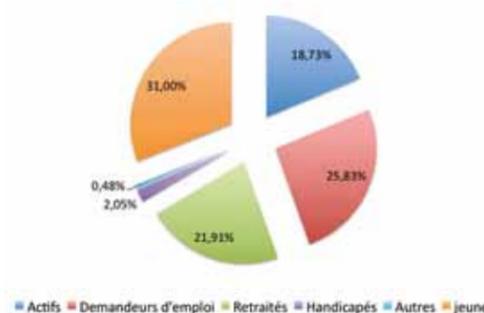
Volet usages :

- Intégration de la Cyber-base de Toulon centre, située Place d'Armes.
- Expérimentation à Hyères d'un espace mobile.
- Déménagement de la Cyber-base de l'IPFM vers le port de La Seyne-sur-Mer.
- Travaux de déménagement de la Cyber-base d'Ollioules vers les locaux du « Bon Coin ».
- Lancement de l'Appel à projets 2013.

LE RÉSEAU DES CYBER-BASES

- 16 Cyber-bases sur l'agglomération + une Cyber-base mobile à Hyères.
- 28 animateurs.
- Plus de 16 000 usagers.
- Plus de 300 ateliers par mois.
- 98% des usagers satisfaits de leur Cyber-base.
- 100% d'usagers satisfaits de l'accompagnement et de l'ambiance des lieux.
- 3 700 visites par mois en moyenne.
- Fonctionnement : 927 509 €

Diversification des publics





► LES RECETTES

Le produit des **Taxes Ménages** se monte à 88,6 M€ en 2012 : 66,5 M€ pour la Taxe d'habitation, 21,5 M€ pour la Taxe sur le foncier bâti et 0,6 M€ pour la Taxe sur le foncier non bâti.

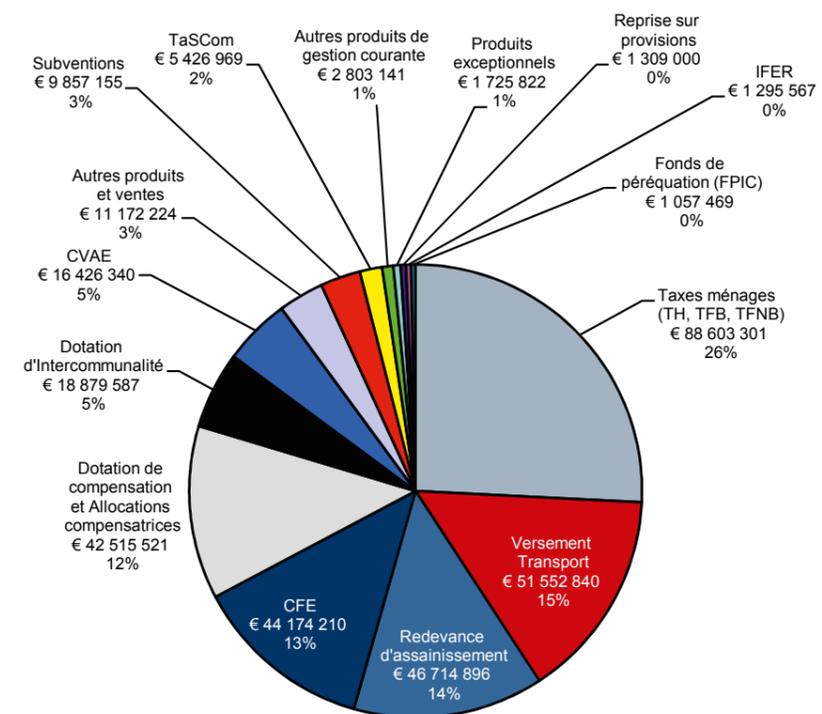
- **La Contribution Foncière des Entreprises (CFE)** : il s'agit du produit issu des bases foncières de l'ex Taxe Professionnelle avec les taux additionnés de TPM, du Département et de la Région : son produit est de 44,2 millions d'euros en 2012. À ce produit s'ajoute 1 million d'euros de rôles supplémentaires.
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : sont redevables de la CVAE les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros avec toutefois un taux nul jusqu'à 500 000 euros. Son produit s'élève à 16,4 millions d'euros.
- **La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400 m² et faisant un chiffre d'affaire supérieur à 460 000 €. Son produit est de 5,4 millions d'euros.
- **L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)** : il s'applique aux entreprises de réseaux telles que la SNCF, EDF ou France Télécom. Son produit est de 1,3 million d'euros.

Sur ces recettes, 3,2 millions d'euros sont prélevés, au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** représente 55 millions d'euros. Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (18,9 M€) et de la dotation de compensation (36,1 M€).
- **Le Versement Transport** qui s'élève à 51,5 millions d'euros est payé par les entreprises et les administrations de plus de 9 salariés et est affecté intégralement au financement du réseau de transport urbain.
- **Le Redevance Assainissement** qui s'élève à 46,7 millions d'euros et comprend notamment la surtaxe assainissement et les participations pour raccordement à l'égout.

Le reste de nos ressources est constitué par des subventions, des produits de nos services (droits d'inscriptions, loyers...) et de reprises sur provision.

Recettes* réelles de fonctionnement 2012 (tous budgets confondus)



Total : 343 514 042 €

* Compte administratif 2012





► LES DÉPENSES* RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE PERSONNEL PAR COMPÉTENCE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

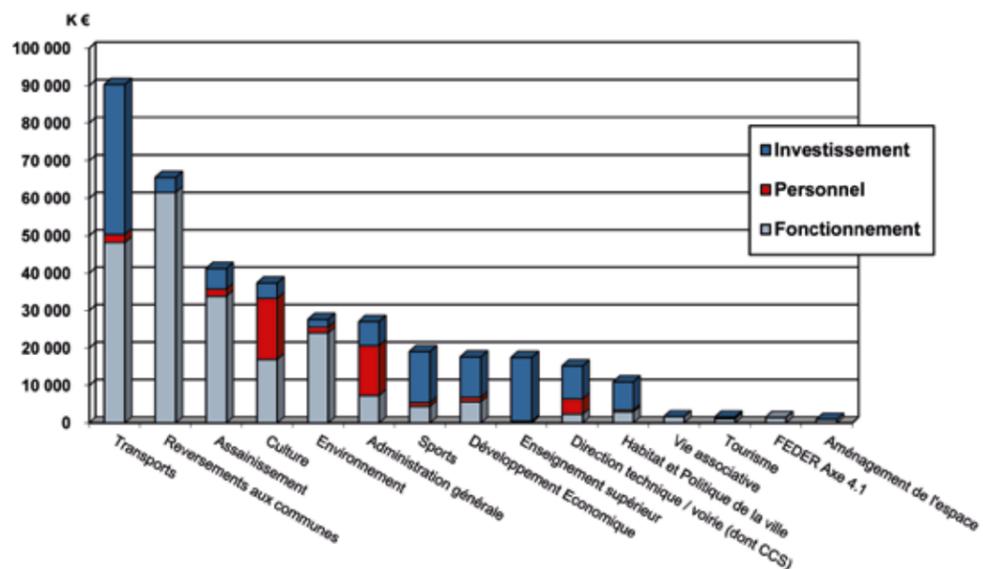
Les reversements aux communes constituent le principal poste de dépense

Ils sont constitués en fonctionnement de l'Attribution de Compensation qui s'élève à 56,3 millions d'euros et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour près de 5,3 millions d'euros. Près de 3,9 millions d'euros ont également été versés pour l'aide à l'investissement des communes.

Les autres principaux postes de dépenses concernent les compétences de TPM, le secteur des transports, de la culture avec notamment le Conservatoire National à Rayonnement Régional ainsi que celui de l'environnement pour le traitement des déchets. En investissement, on retrouve le développement économique avec l'aménagement de nos zones d'activités, les travaux de voiries dont le second tube de la traversée de Toulon, le sport ou encore les opérations en faveur de l'habitat et de la politique de la ville.

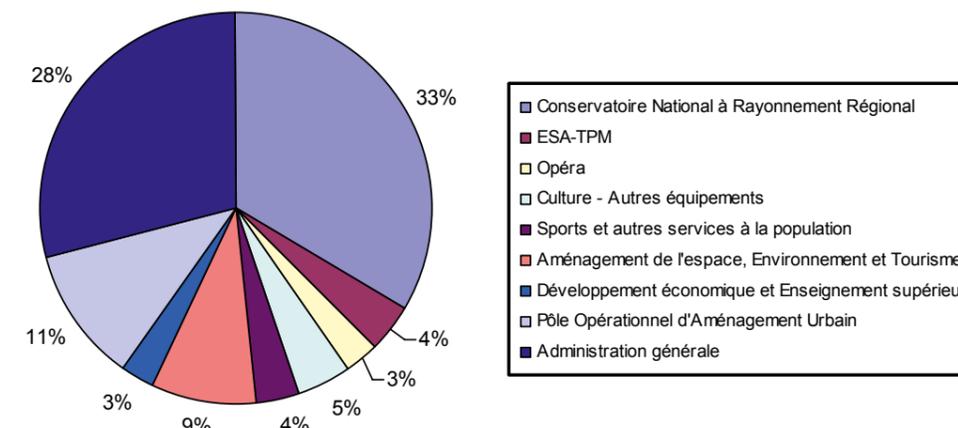
Total Fonctionnement (personnel compris) :
255 741 802 €

Total Investissement :
106 332 072 €



* Compte administratif 2012

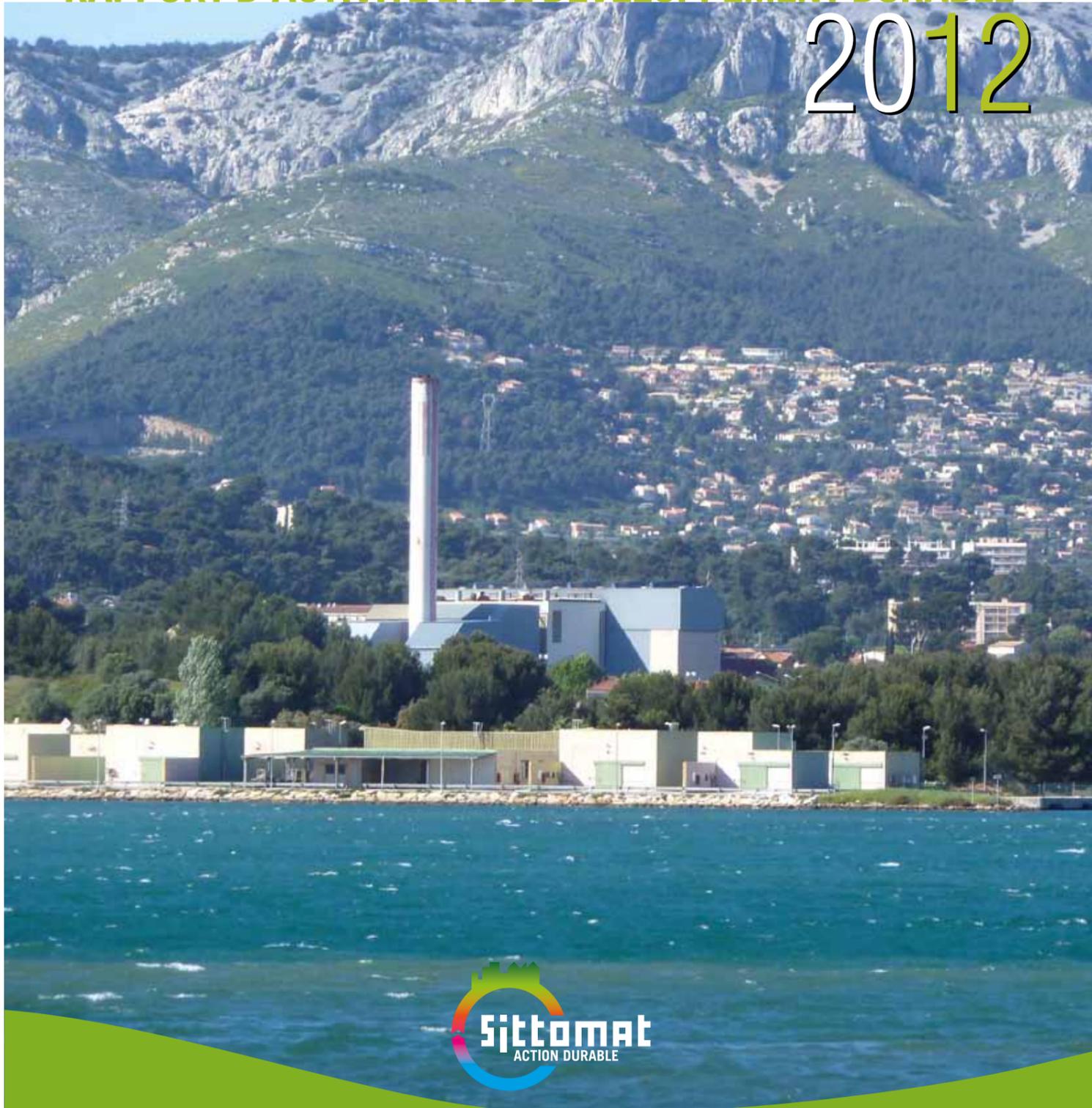
► RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR COMPÉTENCE/DIRECTION : 902 AGENTS (DÉCEMBRE 2012)



© Photos : Hortense Hébrard et Olivier Pastor.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2012



RAPPORT ANNUEL 2012

Le présent rapport annuel d'activité rend publiques les dispositions prises par le SITTOMAT dans le cadre de ses compétences, conformément aux dispositions réglementaires (décret n° 2000-404 du 11 mai 2000).

Ce document est complété par les rapports annuels portant sur la collecte des déchets ménagers et assimilés, établis sous la responsabilité de chaque maire des communes concernées et des présidents des établissements publics intercommunaux compétents.



Créé en 1979, le SITTOMAT est le Syndicat mixte Intercommunal compétent pour le traitement des déchets ménagers au sein de l'aire toulonnaise. Il regroupe une ville, deux communautés de communes et une communauté d'agglomération : Sanary, Vallée du Gapeau, Sud Sainte Baume et Toulon Provence Méditerranée.

SOMMAIRE

- 4 **Le SITTOMAT en bref**
 - > Territoire & fonctionnement
 - > Système multi-filières et objectifs du Grenelle de l'environnement

- RAPPORT TECHNIQUE**
- 8 **Chiffres clés**
 - > Que deviennent nos déchets ?
 - > Evolution des tonnages collectés depuis 2003

- 10 **La collecte des résidus**
 - > Les différents modes de collecte
 - > Les différentes zones de collecte sélective

- 12 **Le transport**
 - > Le transport des déchets ménagers et assimilés
 - > Le transport des sous-produits de l'UVE

- 14 **La valorisation énergétique**
 - > L'UVE de l'Escaillon
 - > Surveillance de l'impact de l'UVE sur l'environnement
 - > Mesure de l'impact environnemental
 - > Les sous-produits d'exploitation de l'UVE

- 18 **La valorisation matière**
 - > Les déchèteries
 - > La collecte sélective

- 25 **Le stockage des déchets ultimes**

- 26 **La gestion globale des déchets**

- RAPPORT FINANCIER**
- 28 **Régime fiscal / Contrats / Dépenses**
 - > Rapport financier de l'exercice 2012
 - > Les dépenses du service

- 30 **Coûts de fonctionnement / Budget**
 - > Les coûts de fonctionnement BP 2012
 - > Budget primitif 2012



LE MOT DU PRÉSIDENT

Le SITTOMAT, en 2012, a lancé une consultation pour retenir l'exploitant de l'Unité de Valorisation Énergétique (U.V.E.) du syndicat. En effet, le contrat d'origine avec la Compagnie de Chauffage Urbain de l'Aire Toulonnaise (C.C.U.A.T.) arrivait à terme au 31.12.2012.

Le Syndicat a rédigé un cahier des charges pour conforter l'exploitation de son U.V.E.

Une fois de plus, des investissements importants seront réalisés (80 000 000 d'euros hors taxes) pour :

- améliorer l'impact environnemental de l'U.V.E. dans son quartier (nuisances sonores et olfactives), fonctionnement quotidien amélioré
- optimiser la valorisation énergétique,
- anticiper la réglementation afférente à la protection de l'environnement,
- proposer une architecture plus moderne.

Ainsi la pérennisation de l'U.V.E. évite à l'aire Toulonnaise de connaître les difficultés de nos collègues du centre et est Var, sur le traitement des résidus ménagers.

Dans le même temps, la collecte sélective et le compostage restent les deux moyens alternatifs à l'incinération que le SITTOMAT continue de développer !

Le système multifilières mis en place par le SITTOMAT pour le bien être des administrés, continue à fonctionner.

Jean-Guy di GIORGIO
Président du Sittomat
Conseiller Communautaire de TPM
Adjoint au Maire de Toulon
Vice-Président du Conseil Général du Var

LE SITTOMAT ... en bref TERRITOIRE ET FONCTIONNEMENT



805 KM²
26 COMMUNES
+ DE 500 000 HABITANTS

- Communauté de Communes Sud Sainte Baume
- Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Sanary

Le territoire du SITTOMAT comporte des contraintes bien particulières en termes de gestion des déchets ménagers.



Une structure hétérogène de l'habitat

Le territoire comporte une proportion équivalente d'habitat individuel, regroupé et vertical.

Un afflux saisonnier de population

L'afflux touristique équivaut, chaque été, à une production d'ordures ménagères de 110 000 habitants supplémentaires.

Ces facteurs imposent une forte adaptabilité du SITTOMAT dans le but d'optimiser les performances liées à la collecte sélective et au traitement des déchets ménagers.

FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION

Le comité syndical

• LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

➤ SANARY*

> Délégués titulaires : Ferdinand BERNHARD, Jean-Luc GRANET
> Suppléant : Roger CARPENTIER

➤ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

> Délégués titulaires : Jean-Guy di GIORGIO, Gilles VINCENT, Thierry ALBERTINI, Martial LEROY, Jean-Michel HUGUET, Patrice FALLOT
> Suppléants : Ange MUSSO, Ginette OGNA SOLBES

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU

> Délégués titulaires : Patrick BOUBEKER, Jean-Luc VITRANT, Virginie PHELIPPEAU
> Suppléant : Jacques ASTIER

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SAINTE BAUME

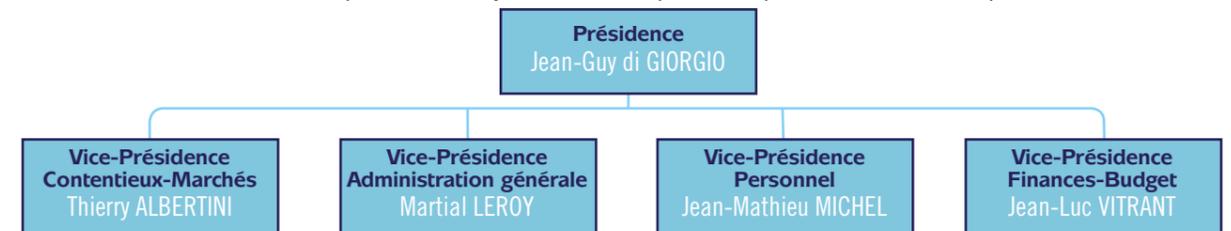
> Délégués titulaires : René JOURDAN, Jean-Mathieu MICHEL, Marcel LEGUAY
> Suppléant : Pierre LUCIANO

* A l'heure où nous éditons ce document, la ville de Sanary a intégré la Communauté de Communes Sud Sainte Baume.

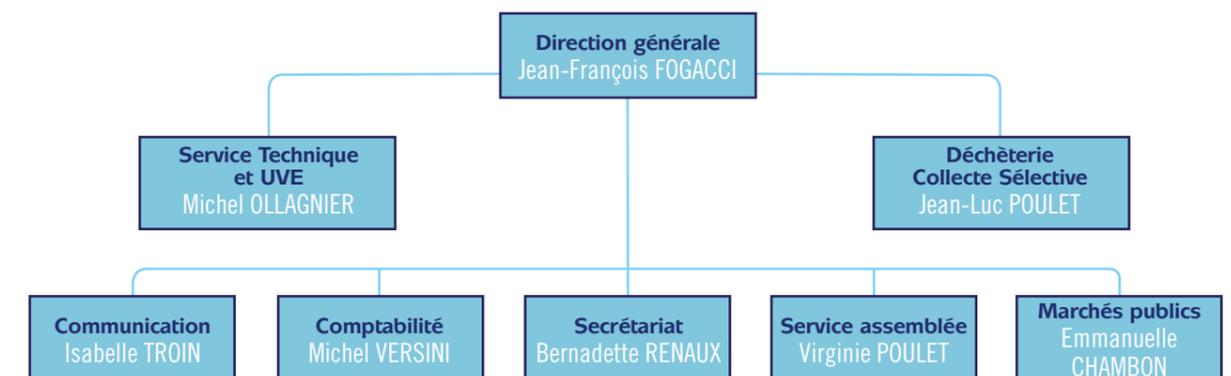
• LE BUREAU

Le comité syndical est composé de 14 délégués titulaires. Les délégués suppléants (5) sont invités à chaque réunion pour qu'ils soient ainsi informés de la vie du SITTOMAT mais ils ne prennent part aux votes qu'en cas d'absence de délégués titulaires.

Le bureau du SITTOMAT, élu par le comité syndical, est composé d'un président et de 4 vice-présidents.



• LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE



Principes de représentation

Ce sont les collectivités locales membres qui désignent les délégués du SITTOMAT. Leur nombre est fixé en fonction du nombre d'habitants de chaque collectivité. Ce nombre est donc revu à l'occasion de chaque recensement.

- > de 0 à 20 000 habitants : 2 délégués
- > de 20 à 50 000 habitants : 3 délégués
- > de 50 à 100 000 habitants : 4 délégués
- > plus de 100 000 habitants : 6 délégués

Le nombre de voix d'un délégué dans les délibérations du SITTOMAT est proportionnel aux tonnages de déchets générés par la collectivité locale qu'il représente.

Ce pourcentage est également réajusté chaque année.

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES

Depuis la création du syndicat en 1979, le SITTOMAT a adapté régulièrement le traitement des ordures ménagères collectées par les villes membres en fonction des nouvelles possibilités qui s'offraient au syndicat.

➤ À L'ORIGINE

Les résidus ménagers étaient mis en décharge sur le site de Pierrefeu. Dès 1985, une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) était mise en service sur le site de L'Escaillon d'une capacité de 180 000 tonnes par an.

➤ DÈS 1990

Le syndicat décidait de diversifier son activité en créant avec les villes volontaires un réseau de déchèteries pour récupérer une partie des déchets des administrés. C'était le premier pas d'une longue et vaste évolution, à savoir le début de la valorisation matière : récupération des piles, des annuaires, des boîtes-boissons, des déchets ménagers spéciaux.

➤ EN 1993

Elle faisait l'objet d'une augmentation de capacité pour passer à 285 000 tonnes par an.

➤ DEPUIS

Elle n'a cessé de voir son fonctionnement être amélioré et sécurisé, pour respecter toutes les normes de la réglementation qui ont été votées par le Parlement Français mais également Européen.

➤ À PARTIR DE 1996

A commencé la collecte sélective des emballages ménagers : verre, papier, carton, journaux et magazines ainsi que les corps creux plastique.

2 000 colonnes
sont ainsi
positionnées sur
l'aire toulonnaise.

16 déchèteries
fonctionnent sur
le territoire.

+ de 56 000
composteurs individuels
ont été distribués
gratuitement aux
administrés.

➤ DEPUIS 2002, le compostage est mis en place sur l'aire toulonnaise. Les déchets verts des particuliers reçus sur les déchèteries sont transformés en compost comme les déchets verts des services communaux.

De plus, des composteurs individuels sont distribués gratuitement aux administrés des villes membres du SITTOMAT afin qu'ils réalisent leur propre compost.

Enfin, des collectes spécifiques de déchets verts sont mises en place sur certaines villes du syndicat.

➤ EN CONCLUSION

Précurseur, le SITTOMAT est doté d'une installation capable de valoriser sous forme d'énergie l'ensemble du gisement des déchets ménagers. En 2013, le Sittomat a changé d'exploitant de l'U.V.E. et celle-ci sera modernisée et rendue encore plus performante.

La philosophie du syndicat pour le traitement des déchets

1. Valorisation matière : privilégier le recyclage à la valorisation énergétique.
2. Valorisation énergétique : tout ce qui ne peut être recyclé doit être incinéré.
3. Centre de stockage : n'orienter vers l'enfouissement que ce qui ne peut être recyclé ou valorisé énergétiquement.
4. Le SITTOMAT ne fait appel qu'à des prestataires de services qualifiés et certifiés.

LE SYNDICAT INITIE AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DES VILLES MEMBRES OU INTERCOMMUNAUTÉS, DES OPÉRATIONS DE COLLECTE ET DE TRI DE TOUS LES MATÉRIAUX QUI PERMETTENT UNE VALORISATION MATIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

- Collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), dont les ampoules électriques sauf les ampoules à incandescence
- Collecte des encombrants (monstres) pour une valorisation particulière : bois, métal, plastique
- Papiers : avec l'éco-organisme EcoFolio
- Réseau de déchèteries
- Mise en place de la récupération des radiographies
- Mise en place de la récupération des bouteilles de gaz et extincteurs

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SYSTÈME MULTI-FILIÈRES MIS EN PLACE

- Augmenter la proportion de la collecte sélective en porte-à-porte
- Accompagner la mise en place des dispositifs de collecte sélective spécifique pour les centres-villes
- Privilégier la collecte en mono-matériau
- Développer les dispositifs de points d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés
- Continuer à développer le compostage individuel et développer le compostage collectif
- Développer les performances du tri en point d'apport volontaire notamment pour le verre

Cette démarche est conforme aux objectifs du Grenelle de l'Environnement



LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ONT POUR EFFET DE

- Donner la priorité, au tri, au recyclage à la valorisation matière, et enfin à la valorisation énergétique, en tant que modes de gestion des déchets
- Donner la priorité à la valorisation énergétique pour le traitement des déchets résiduels plutôt que le stockage
- Renforcer la fiscalité sur le stockage et l'incinération pour favoriser la réduction de la production des déchets et le recyclage.

2012

-15%

de déchets
incinérés ou stockés

75%

de déchets d'emballages
ménagers recyclés

2015

-7%

de production
d'ordures ménagères

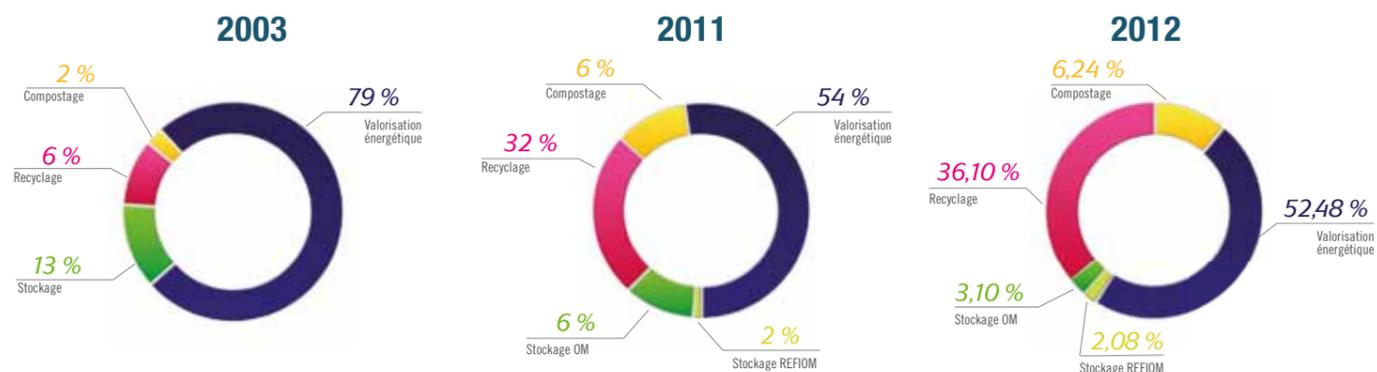
45%

de recyclage matière & organique
des déchets ménagers et assimilés

Repères CHIFFRES CLÉS



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



FAITS MARQUANTS

+ 62%

C'est l'augmentation de la collecte sélective depuis 2003. En 2012, cela représente 30 702 tonnes collectées par le SITTOMAT.

235 968^t

C'est le nombre de tonnes d'ordures ménagères collectées en 2012 sur l'aire du SITTOMAT. En baisse par rapport à 2011.

93,35%

C'est le taux de valorisation des déchets ménagers sous forme énergétique ou matière. C'est l'un des taux les plus performants au niveau national.

> LES ADMINISTRÉS DE L'AIRE TOULONAISE SONT FAVORABLES AUX PRINCIPES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DE LA VALORISATION MATIÈRE.

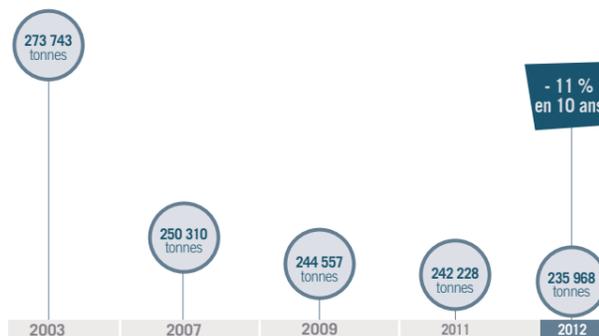
Mais le geste du tri, quel que soit le système mis en place pour la collecte sélective, porte-à-porte ou apport volontaire, n'est pas encore un geste réflexe éco-citoyen des habitants de l'aire toulonnaise. La collecte sélective doit encore faire l'objet d'une communication de proximité souvent répétée.

> AUTANT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EST SI SIMPLE...

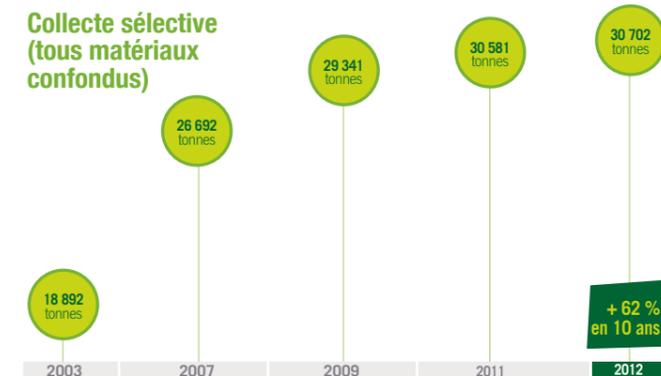
Autant il faut insister sur le tri des déchets et faire comprendre aux administrés qu'ils doivent changer de comportement. La communication est donc indispensable si l'on veut développer la collecte sélective.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS DEPUIS 2003

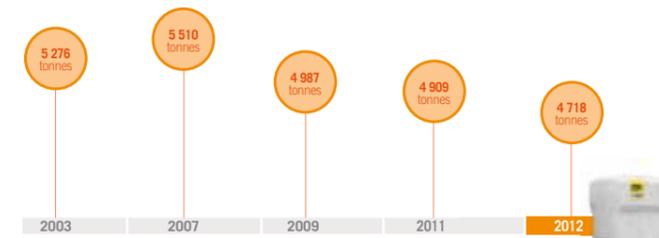
Ordures ménagères



Collecte sélective (tous matériaux confondus)



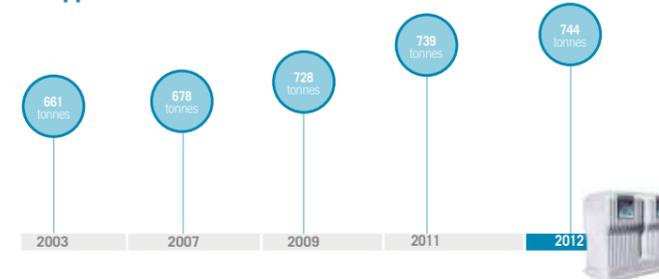
Papier-Carton en apport volontaire



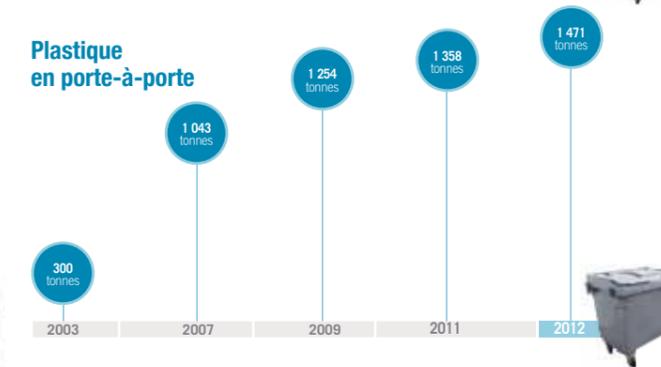
Papier-Carton en porte-à-porte



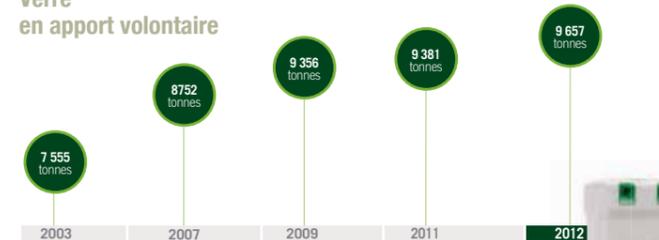
Plastique en apport volontaire



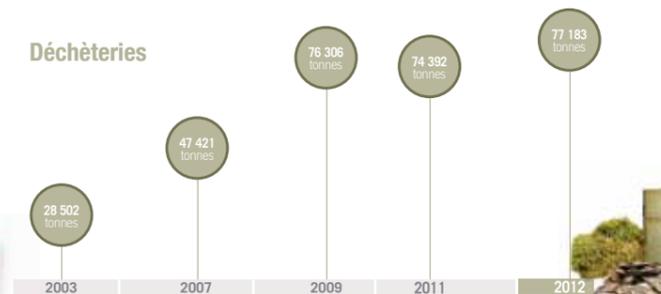
Plastique en porte-à-porte



Verre en apport volontaire



Déchèteries



La hausse régulière de la collecte sélective est principalement liée au développement du porte-à-porte. Les tonnages ainsi récupérés sont deux fois plus importants que ceux provenant des points d'apport volontaire. Mais les points d'apport volontaire restent des équipements essentiels du dispositif de collecte sélective dans l'aire toulonnaise.

LA COLLECTE DES RÉSIDUS



LES DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE

1 La collecte des ordures ménagères et des encombrants

Elle est réalisée en porte-à-porte ou en points de regroupement plusieurs fois par semaine, en régie ou par le biais d'un prestataire privé. Le SITTOMAT n'a pas la compétence de la collecte des ordures ménagères et des encombrants : celle-ci reste de la compétence communale, ou intercommunale dans le cas de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume.

2 La collecte sélective des emballages ménagers recyclables plastique, papier-carton et des journaux-revues-magazines

► LA COLLECTE MULTI-MATÉRIAUX (MÉLANGE DU PAPIER ET DU PLASTIQUE)

Elle est réalisée en porte-à-porte, en régie ou par un prestataire de services, en substitution de la collecte des ordures ménagères pour l'intégralité ou une partie des communes suivantes : Bandol, La Garde, Le Pradet. Les bacs de collecte sélective (à couvercle jaune) sont fournis par le SITTOMAT. La collecte multi-matériaux reste de la compétence communale ou inter-communale.

► LA COLLECTE MONO-MATÉRIAU (SÉPARATION DU PAPIER ET DU PLASTIQUE)

Elle est réalisée en porte-à-porte, en régie ou par un prestataire de services, en substitution de la collecte des ordures ménagères pour l'intégralité ou une partie des communes suivantes : Ollioules, Toulon, Le Revest, Hyères, La Valette, Communauté de Communes Sud Sainte Baume, Sanary, La Seyne-sur-Mer, La Crau, Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et Carqueiranne, Saint-Mandrier, Six-Fours-Les-Plages. Les bacs de collecte sélective (à couvercle jaune et gris) sont fournis par le SITTOMAT. La collecte mono-matériau reste de la compétence communale ou inter-communale.

► LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Sur toutes les communes, la collecte est réalisée par le prestataire de services du SITTOMAT par le biais de 1 000 colonnes et 200 conteneurs pour boîtes-boissons.

3 La collecte sélective des emballages ménagers en verre

Elle est effectuée par le SITTOMAT au travers d'un prestataire de services sur l'ensemble du territoire du syndicat par apport volontaire. Au total, environ 1 000 colonnes d'apport volontaire sont à la disposition des administrés (soit environ une colonne pour 500 habitants).

4 La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM)

Elle est réalisée par apport volontaire avec des armoires spécifiques installées dans les déchèteries et dans certains services techniques municipaux.

5 La collecte des déchets verts des ménages

Elle est assurée éventuellement par les villes. Les déchets verts sont également reçus sur les 16 déchèteries du territoire du SITTOMAT.

6 La collecte des déchets issus d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

En place depuis fin d'année 2007 à l'initiative du syndicat, elle est effectuée par le réseau des déchèteries.

Les différentes zones de collecte sélective



Le SITTOMAT gère la collecte sélective en apport volontaire conformément à ses statuts, et ce par convention particulière avec les communes membres ou les intercommunalités, et encourage la collecte sélective en porte-à-porte. Le SITTOMAT souhaite également favoriser la collecte sélective en mono-matériau. Cette collecte en deux flux (papier et plastique) permet d'améliorer la qualité et la quantité du tri.

- Apport volontaire seul en mono-matériau
- Collecte en multi-matériaux en porte-à-porte
- Collecte en mono-matériau en porte-à-porte

Les chiffres clés des résidus collectés



ORDURES MÉNAGÈRES
Évolution 2011/2012
- 2,70 %



COLLECTE SÉLECTIVE
Évolution 2011/2012
+ 0,40 %



DÉCHÈTERIES
Évolution 2010/2011
+ 3,80 %

TONNAGES DES RÉSIDUS COLLECTÉS

Prod. de déchets	2003	2011	2012	Évolution 2011/2012
Ordures ménagères	273 743	242 228	235 968	- 2,70 %
Collecte sélective	18 892	30 581	30 702	+ 0,40 %
dont papier-carton	10 360	19 036	18 676	+ 1,89 %
dont plastique	960	2 098	2 212	+ 5,43 %
dont verre	7 555	9 381	9 683	+ 2,94 %
dont boîtes-boissons	17	66	131	+ 98,48 %
Déchèteries	28 502	74 392	77 183	+ 3,80 %

LE TRANSPORT

LE TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Le SITTOMAT dispose de 2 quais de transfert d'ordures ménagères.

LES QAIS DE TRANSFERT DE HYÈRES ET DE SOLLIÈS-PONT

► LE QUAÏ DE TRANSFERT DE L'ALMANARRE SUR LA COMMUNE DE HYÈRES

Géré par un prestataire de services (Veolia Propreté), il a accueilli 42 996 tonnes de déchets en 2012, en provenance des communes de Hyères, Carqueiranne, La Crau et Le Pradet.

► LE QUAÏ DE TRANSFERT DE LA VALLÉE DU GAPEAU SUR LA COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT

Géré par un prestataire de services (A3F), il a reçu 12 739 tonnes de déchets en 2012, en provenance des communes de Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farlède et Belgentier.

► LES COMMUNES DE L'OUEST TOULONNAIS

Les bennes à ordures ménagères de l'ouest toulonnais viennent directement à l'Unité de Valorisation Énergétique du SITTOMAT.

TONNAGES DES FLUX ENTRANTS AUX QAIS DE TRANSFERT

	2004	2010	2011	2012
Quai de transfert de l'Almanarre	41 010	43 960	43 672	42 996
Quai de transfert de la Vallée du Gapeau	19 587	13 370*	12 921	12 739

* La variation des tonnages 2010 est due au départ de La Crau de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et qui a rejoint la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée.

LE SYSTÈME DE PÉRÉQUATION DES TRANSPORTS

Conformément à ses statuts, le SITTOMAT a défini un système financier pour égaliser entre les communes membres les coûts de transport des ordures ménagères vers l'UVE. Ainsi, toutes les villes cotisent à la péréquation des transports en fonction de leur éloignement et des tonnages d'ordures ménagères collectés et transportés.

C'est la péréquation des transports !

LE TRANSPORT

DES SOUS-PRODUITS DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

LES TRANSPORTS ORGANISÉS PAR LE SYNDICAT NE S'ARRÊTENT PAS AUX QAIS DE TRANSFERT D'HYÈRES ET DE SOLLIÈS-PONT

► LES TRANSPORTS DES MIOM (MÂCHEFERS D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES)

L'unité de Valorisation Énergétique traite plus de 250 000 tonnes d'ordures ménagères et produit environ 70 000 tonnes de mâchefers.

Ils sont stockés dans deux fosses puis envoyés vers le centre de maturation des mâchefers de Pierrefeu à des fins de valorisation.



L'UVE TRAITE PLUS DE 250 000 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR AN.

► LES TRANSPORTS DES REFIM (RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES)

L'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique produit également des cendres issues du traitement des fumées, environ 10 000 tonnes.

Celles-ci nécessitent un traitement qui est effectué dans un centre spécialisé situé dans le Gard à Bellegarde, pour être stockées conformément à la réglementation après un prétraitement spécifique.



LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESCAILLON

Le SITTOMAT est le maître d'ouvrage de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de L'Escaillon à Toulon. Le SITTOMAT est co-titulaire avec la CCUAT de l'arrêté d'exploitation de l'UVE, ce qui lui permet ainsi de mieux contrôler l'origine, la qualité et la quantité de déchets traités. Cette unité, d'une capacité de traitement de 285 000 tonnes, permet à l'ensemble des déchets ménagers n'ayant pu faire l'objet d'une valorisation matière spécifique d'être valorisés sous forme énergétique.

Depuis 2004, les déchets banals industriels (DIB), les déchets commerciaux et les déchets verts ne sont plus acceptés à l'Unité de Valorisation Énergétique. Ceci afin de réserver toute la capacité de traitement de l'UVE aux seuls déchets ménagers.

Cette Unité de Valorisation Énergétique produit de la vapeur et de l'électricité à partir de l'incinération. Elle est exploitée dans le cadre d'un contrat de prestation de service par la Compagnie de Chauffage Urbain de l'Aire Toulonnaise (CCUAT), filiale à 50 % de SITA et 50 % de CNIM. Une délégation de service public a été attribuée à la CCUAT jusqu'au 31.12.2012 pour valoriser les énergies issues de la combustion.



TONNAGES DES DÉCHETS VALORISÉS PAR L'UVE SELON LEUR ORIGINE

Origine des déchets	2003	2011	2012	Évolution 2011/2012
Ordures ménagères	228 065	213 613	228 073	+ 6,70 %
Refus de tri collecte sélective / DIB-DIC / Divers	27 667	16 075	5 308	- 67,00 %
Déchets hospitaliers et pharmaceutiques	9 936	6 550	4 585	- 30,00 %
TOTAL	265 668	236 238	237 966	+ 0,70 %

CONSOMMABLES UTILISÉS POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UVE



FLUX SORTANTS / RÉSULTATS DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

En dehors de la part consommée par l'UVE pour son propre fonctionnement, l'énergie électrique produite réinjectée sur le réseau E.D.F. est d'environ 100 000 MWh. Le SITTOMAT est ainsi le premier producteur autonome d'électricité dans le département du Var. L'énergie thermique produite alimente un réseau de chaleur qui dessert les 2 000 logements de la Beaucaire (logements sociaux). Une étude d'un nouveau réseau de chaleur a été initiée en 2009 en direction de la Seyne-sur-Mer sur la Cité Berthe (logements sociaux).

ÉNERGIES PRODUITES PAR L'UVE

Énergie électrique produite (MWh)	89 556
Énergie thermique produite (MWh)	13 653

21 052 TEP (tonnes équivalent pétrole) sont économisées grâce à l'UVE.



C'est l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 36 000 habitants (hors chauffage).

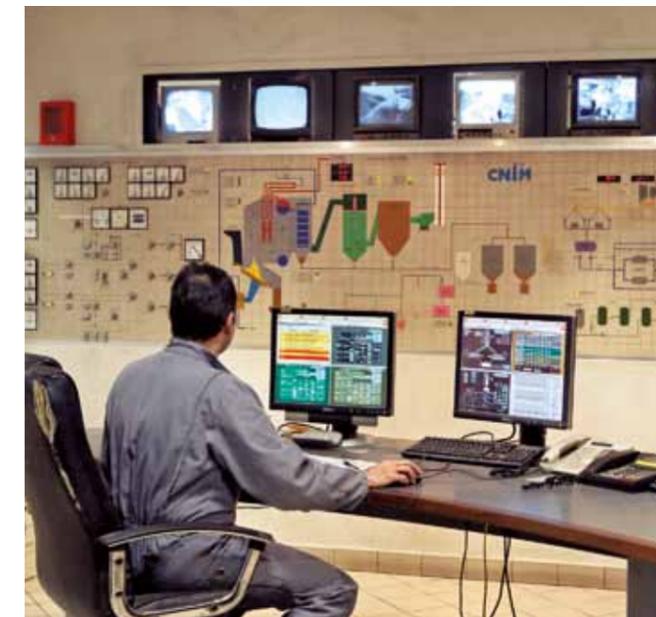
PRODUITS D'EXPLOITATION VALORISÉS SUR LA PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS (PIERREFEU DU VAR)

4 518 t ➤ C'EST LE NOMBRE DE TONNES DE FERRAILLES RÉCUPÉRÉES PAR EXTRACTION MAGNÉTIQUE.

429 t ➤ C'EST LE NOMBRE DE TONNES D'ALUMINIUM RÉCUPÉRÉES PAR COURANT DE FOUCAULT.

SURVEILLANCE DE L'IMPACT DE L'UVE SUR L'ENVIRONNEMENT

LA RÉGLEMENTATION IMPOSE AUX UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE RÉALISER UNE FOIS PAR AN L'ANALYSE DE L'IMPACT DE L'EXPLOITATION DE L'UVE SUR SON ENVIRONNEMENT (LE SITTOMAT RÉALISE DEUX CAMPAGNES PAR AN).



Le SITTOMAT sur six points a positionné 6 jauges de Berghoff pour définir la pollution atmosphérique des environs de l'unité de valorisation énergétique. De plus, 3 points supplémentaires ont été rajoutés. Deux hors du panache de l'UVE et un sur les pentes du Faron, destinés à faire une zone hors influence complète des activités diverses de la ville de Toulon (y compris circulation routière).

➤ En 2012, une analyse des aiguilles de pin a été réalisée par le cabinet BIOTOX auprès des 12 points de mesures.

Les résultats sont comparables à ceux des 13 premières campagnes.

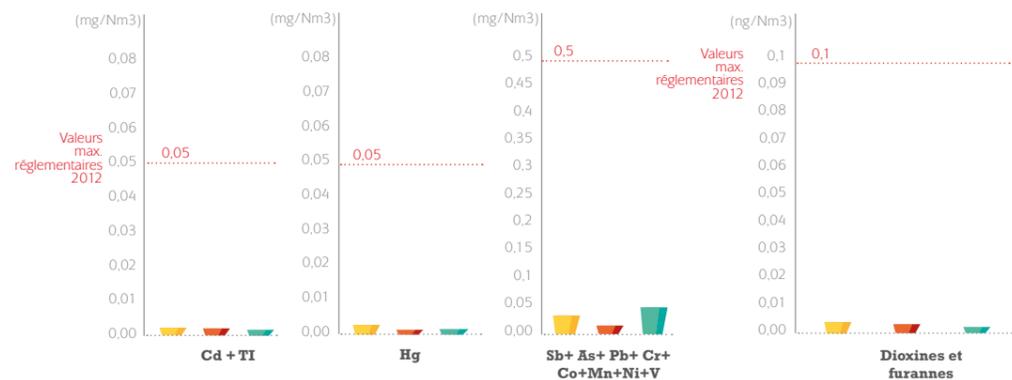
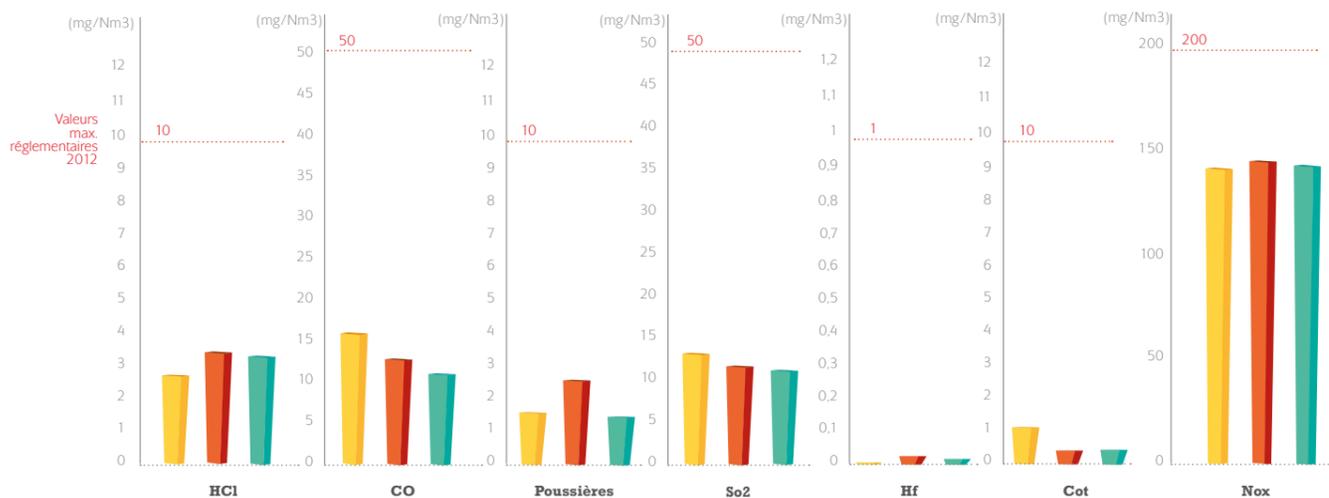
Sur la base des concentrations mesurées et des différents référentiels, aucun impact significatif lié au fonctionnement de l'UVE n'est mis en évidence pour les campagnes de 2012. La diminution des limites de quantification par l'augmentation de la durée de prélèvement (deux mois au lieu d'un) n'a pas permis l'identification d'un traceur spécifique au site et ne modifie pas l'interprétation des résultats de cette campagne et des campagnes précédentes.

Les résultats de la surveillance de l'impact de l'UVE classent le quartier de L'Escaillon comme une zone rurale non exposée.

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

MESURE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les rejets dans l'atmosphère du centre de valorisation énergétique du SITTOMAT font l'objet d'une analyse et d'un traitement permanents.



Les résultats en termes de rejets dans l'atmosphère sont plus performants que la réglementation en vigueur.

Légende :
 Cot : Composés organiques totaux / HCl : Chlorure d'hydrogène / Hf : Oxyde Fluoridrique / CO : Monoxyde de carbone / Hg : Mercure / Cd : Cadmium / Mn : Manganèse / Ni : Nickel / As : Arsenic / Sb : Antimoine / Co : Cobalt / V : Vanadium / TI : Thallium / So2 : Dioxyde de soufre / Nox : Oxyde d'azote / Pb: Plomb / Cr: Chrome

LES SOUS-PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'UVE

LES RÉSIDUS SOLIDES

► LES MÂCHEFERS D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (MIOM)

L'incinération des ordures ménagères génère des mâchefers. Ces produits étaient précédemment utilisés comme matériaux de couverture des décharges. Depuis 2009, le SITTOMAT a caractérisé ces sous-produits de l'UVE et les résultats de cette analyse de six mois (renouvelée régulièrement) permettent aujourd'hui de commercialiser les 66 075 tonnes de mâchefers en produits de remblais ou sous-couche routière. Les mâchefers sont traités depuis 2009 sur une plateforme de maturation exploitée par la société Sovatram à Pierrefeu. On peut récupérer 1 % du poids de mâchefer en aluminium et près de 8 % en ferraille. Ces produits sont également valorisés.



► LES RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES (REFIOM)

Le traitement des fumées produit des résidus solides pour près de 10 000 tonnes. Ces produits sont chargés en métaux lourds et doivent être stockés en ISDD à Bellegarde dans le Gard.



LES RÉSIDUS LIQUIDES

Depuis 2009, le SITTOMAT et la CCUAT ont optimisé les installations de l'UVE. Ainsi, la totalité de l'eau utilisée pour le fonctionnement du process de l'U.V.E. est recyclée et réinjectée dans le fonctionnement de l'usine. Seuls les rejets des sanitaires sont envoyés à l'égout.

LES RÉSIDUS GAZEUX

L'exploitation de l'UVE est conforme à l'arrêté ministériel du 20/09/2002 traduisant en droit français la norme européenne afférente aux contraintes d'exploitation des usines d'incinération. La chaux sert à neutraliser les acides (HCl) ; l'urée sert à neutraliser les oxydes d'azote (Nox).

De plus, le SITTOMAT a mis en place un système d'injection de charbon actif à des fins de neutralisation des dioxines. L'UVE est une des trois unités en France à être équipée d'un système Copper Diox (2003) qui permet une analyse en continu par analogie des dioxines et furannes.

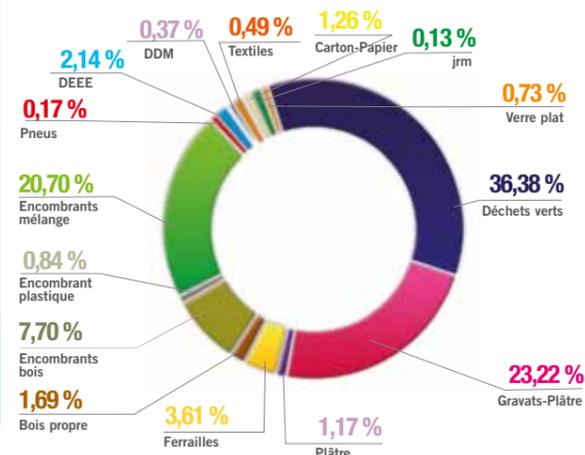
LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION MATIÈRE

LES DÉCHÈTERIES

La création et la gestion des déchèteries sont de la compétence communale ou intercommunale. La gestion du bas de quai est de la compétence du SITTOMAT car elle est assimilée au traitement des déchets ménagers. L'aire toulonnaise compte 16 déchèteries, présentes sur les communes suivantes : Bandol, Le Beausset, Signes, Solliès-Pont, La Crau, Hyères, Carqueiranne, Six-Fours-Les-Plages, La Valette, Le Pradet, La Garde, Sanary-sur-Mer, Saint-Mandrier, Saint-Cyr-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer et Toulon-Ollioules. Le SITTOMAT n'intervient pas sur tous ces sites. La déchèterie est un moyen économique pour les villes de récupérer des résidus (sans avoir à les collecter) et de valoriser ces produits, comme dans le cas des déchets verts. Le tonnage reçu sur les déchèteries est important, preuve que ces équipements apportent un réel service apprécié par les administrés.



COMPOSITION DES APPORTS EN DÉCHÈTERIE



100 % DES DÉCHETS MÉNAGERS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE (HORS GRAVATS) SONT RECYCLÉS OU VALORISÉS

Type de déchets	Entrées	Valorisation	Stockage
Cartons d'emballage	973 t	973 t	
Journaux-revues-magazines	99 t	99 t	
Verre plat	561 t	561 t	
Déchets verts	27 600 t	27 600 t	
Encombrants (Plastique)	649 t	649 t	
Encombrants (Bois) (Mélange)	5 941 t / 15 976 t	5 941 t / 15 976 t	
Pneumatiques	135 t	135 t	
Textiles	379 t	379 t	
Gravats	17 919 t	5 600 t *	12 319 t
Plâtre	901 t	901 t	
Ferrailles	2 784 t	2 784 t	
Déchets Dangereux de Ménages	289 t	289 t	
Piles	18 t	18 t	
DEEE	1 653 t	1 653 t	
Bois propre	1 306 t	1 306 t	
TOTAL	77 183 t	64 864 t	12 319 t

Données exprimées en tonnes. La valorisation des gravats en recouvrement des apports journaliers d'Ordures Ménagères, sur le site de Pierrefeu, est effectuée avec la société Pizzorno et la société NCI.
* Ce qui explique la baisse du tonnage de gravats déposés en centre de stockage.

LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts n'étant pas incinérés, le SITTOMAT a mis en place un marché de prestation de services de réception et de traitement par compostage.

Le tonnage de déchets verts reçu en déchèterie est le premier flux d'apport des administrés.

LA VALORISATION MATIÈRE DES DÉCHETS VERTS

- Localisation : la Seyne-sur-Mer pour le broyage et Cuers pour la maturation du compost
- Mission : valorisation des déchets verts issus des déchèteries et des apports des services municipaux
- Prestataire : SEF Environnement, dans le cadre d'un marché public de prestation de services



LES PRINCIPES DU TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS SONT :

- LES DÉCHETS VERTS SONT REFUSÉS À L'UVE.
- LES DÉCHETS VERTS DES DÉCHÈTERIES AINSI QUE CEUX PRODUITS PAR LES SERVICES COMMUNAUX SONT ENVOYÉS VERS UN CENTRE DE COMPOSTAGE COLLECTIF.



DE PLUS, LE SYNDICAT DÉVELOPPE LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Conformément au plan de gestion des déchets ménagers du Var, le SITTOMAT a mis en place depuis fin 2004 un programme de distribution de composteurs individuels : ce sont ainsi 56 000 composteurs qui ont été distribués aux habitants de l'aire toulonnaise. Ces équipements sont remis gratuitement aux administrés, via les services municipaux ou intercommunaux, avec un guide individuel d'utilisation et un bio-seau.

Près de 40 000 composteurs individuels supplémentaires doivent être distribués d'ici fin 2014.

LE DISPOSITIF DE COLLECTE SÉLECTIVE

Le SITTOMAT fournit aux villes membres qui désirent mettre en place la collecte sélective en porte-à-porte les conteneurs appropriés. Depuis 2003, afin d'améliorer les performances, le SITTOMAT dote les administrés des villes membres d'un conteneur à couvercle gris pour les emballages plastique et d'un conteneur à couvercle jaune pour les emballages en papier-carton et les journaux-revues-magazines. Le verre est toujours collecté en apport volontaire. Une communication est adaptée à chaque ville.



TONNAGE DES RÉSULTATS
DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

	Type de déchets	Collectés	Recyclés	Taux de valorisation
2012	Papier-carton	18 676	16 506	88,38 %
	Verre	9 683	9 657	99,70 %
	Plastique	2 212	1 731	78,25 %
	Boîtes-boissons	132	132	100 %
	TOTAL	30 702	28 026	91,20 %
2011	Papier-carton	19 036	16 878	88,66 %
	Verre	9 381	9 381	100 %
	Plastique	2 098	1 611	76,78 %
	Boîtes-boissons	66	66	100 %
	TOTAL	30 581	27 936	91,35 %

Le tri effectué par les habitants de l'aire toulonnaise est de très bonne qualité : le taux de refus est seulement de 9 %. Il compte parmi les plus performants au niveau national.

Ainsi, un vrai système multi-filières est en place sur l'Aire Toulonnaise.

LES AMBASSADEURS DU TRI

UNE VÉRITABLE ACTION
CITOYENNE ET SOCIALE

LES AMBASSADEURS DU TRI SONT LES VECTEURS DE COMMUNICATION DU SITTOMAT SUR LE TERRAIN. AU NOMBRE DE 18, ILS ONT POUR MISSION D'INFORMER LES ADMINISTRÉS DE L'AIRE TOULONNAISE SUR LE TRI SÉLECTIF.

Passé au nombre de 18 au lieu de 14 en 2010, leurs objectifs sont d'encourager les trieurs et de convaincre les réticents au tri, par le biais d'un panel d'actions sur le terrain. En 2012, les actions ont été nombreuses et diverses : actions en porte-à-porte lors des changements de dispositif de tri, actions de sensibilisation auprès du grand public, actions auprès des scolaires dans les écoles.



L'association KROC'CAN est une structure d'insertion qui lutte contre l'exclusion. Depuis 2005, le SITTOMAT est partenaire de cette structure pour sensibiliser les administrés de l'aire toulonnaise aux bons gestes de tri des emballages ménagers dans le cadre du programme mis en œuvre avec Eco-Emballages. Les ambassadeurs du tri sont ainsi recrutés dans le cadre d'emplois aidés. Cette démarche est donc, en plus d'être en faveur de l'environnement, une véritable action citoyenne et sociale, voulue par les élus du SITTOMAT qui rémunère KROC'CAN pour cette prestation.

LA COMMUNICATION DU SITTOMAT EN 2012

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION
RETENUE EN 2012 EST ARTICULÉE
AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

▶ LA COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE
DE PROXIMITÉ



Ces actions sont soutenues par la distribution de guides du tri, mémotris spécifiques lors de chaque manifestation.

De plus cette année les villes de Hyères et de La Crau ont agrandi leurs secteurs de collecte sélective en porte à porte, la ville du Pradet a adopté le système de collecte sélective en mono-flux.

Des supports de communications particuliers ont été réalisés, et les ambassadeurs du tri ont mené leur mission d'information renforcée à l'occasion de ces opérations.

▶ LA COMMUNICATION D'INFORMATION
AUTOUR DU SITTOMAT, DE SES ACTIONS
ET DE L'IMPORTANCE DU TRI SÉLECTIF

Asseoir la notoriété du Syndicat, de ses missions et de ses actions auprès du plus grand nombre et être au plus près de l'actualité liée à l'environnement.

Pour ce faire, la stratégie de community management, le site internet ont été mis à jour tout au long de l'année. La stratégie de relation de presse a été maintenue et des campagnes media ont été mises en place pour relayer nos principales actions.

Le Sittomat relaye et participe également a des opérations nationales, semaine du développement durable, les deeginglés pour le recyclage des déchets électriques et électroniques, voire des opérations européennes telle que la Semaine européenne de réduction des déchets.

En local, depuis 10 ans, le Syndicat engage une action de sensibilisation et d'information auprès des touristes pendant la période estivale.



ZOOM SUR
NOTRE PARTENARIAT
AVEC LA LIGUE
CONTRE LE CANCER



Une convention a été signée avec la ligue contre le cancer.

Aussi, le SITTOMAT a reversé 1€ par tonne de verre récoltée au profit de la recherche contre le cancer.

Il a été versé à la ligue contre le cancer la somme de 8 231,37 € en 2012.

Un enrouleur publicitaire est présenté sur nos interventions et des mémotris dédiés sont distribués lors de toute intervention des ambassadeurs du tri. L'ensemble des PAV Verre ont été dotés de visuels indiquant l'opération.

LES OBJECTIFS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

L'OBJECTIF FIXÉ EN 2002 EST ATTEINT.
DEPUIS 2011, PLUS DE LA MOITIÉ DES HABITANTS
DE L'AIRE TOULONNAISE SONT DESSERVIS
EN PORTE-À-PORTE.

Le syndicat va privilégier l'habitat vertical et les centres-villes qui nécessitent des études et un investissement particulier pour le développement de la collecte sélective.

Seul le développement de la collecte sélective sur ces autres types d'habitat permettra d'obtenir des résultats satisfaisants de valorisation des papiers, journaux-magazines et des EMR (Emballages Ménagers Recyclables).

LA PRESQUE TOTALITÉ
DE L'HABITAT HORIZONTAL
EST ÉQUIPÉE POUR
LA COLLECTE SÉLECTIVE.



LES INSTALLATIONS TECHNIQUES
DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



CENTRE DE TRI

LE CENTRE DE TRI DE LA SEYNE-SUR-MER

- ▶ **Mission** : le tri et le conditionnement des déchets d'emballages ménagers recyclables
- ▶ **Prestataire** : Veolia Propreté, dans le cadre d'un marché public de prestation de services reconduit en 2010
- ▶ **Capacité** : 50 000 tonnes de déchets par an
- ▶ **Fonctionnement** : une fois collectés, les emballages ménagers recyclables et les journaux-revues-magazines sont transportés au centre de tri, où ils sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage par les repreneurs. Le centre comporte 2 lignes de tri.



LA PLATEFORME DE RÉCEPTION DU VERRE

La collecte sélective du verre est confiée à la société SMA. Une fois collecté, le verre est amené sur une plateforme de réception située à La Garde en vue d'un contrôle qualité. Il sera ensuite chargé pour être transporté vers la Verrerie du Languedoc, où il sera recyclé.

LA PLATEFORME DE RÉCEPTION DES
BOÎTES-BOISSONS (ACIER-ALUMINIUM)

La collecte sélective des boîtes-boissons est confiée à l'entreprise d'insertion Kroc'Can. Une fois collectées, les boîtes-boissons sont acheminées sur une plateforme de réception à Toulon où elles sont triées et conditionnées pour être expédiées vers les filières de recyclage.

En 2011 le SITTOMAT a renouvelé le parc de ses conteneurs.



Le stockage des déchets ultimes

▶ Est considéré comme ultime, un déchet qui ne peut être valorisé avec les moyens techniques connus actuellement. L'utilisation par le SITTOMAT des installations de stockage de déchets non dangereux est le dernier maillon du système multi-filières déployé par le syndicat pour le traitement des résidus ménagers dont il a la compétence. De la même façon, certains produits comme les REFIOM nécessitent des installations d'accueil spécifiques.



Centre de stockage de déchets non dangereux de Pierrefeu

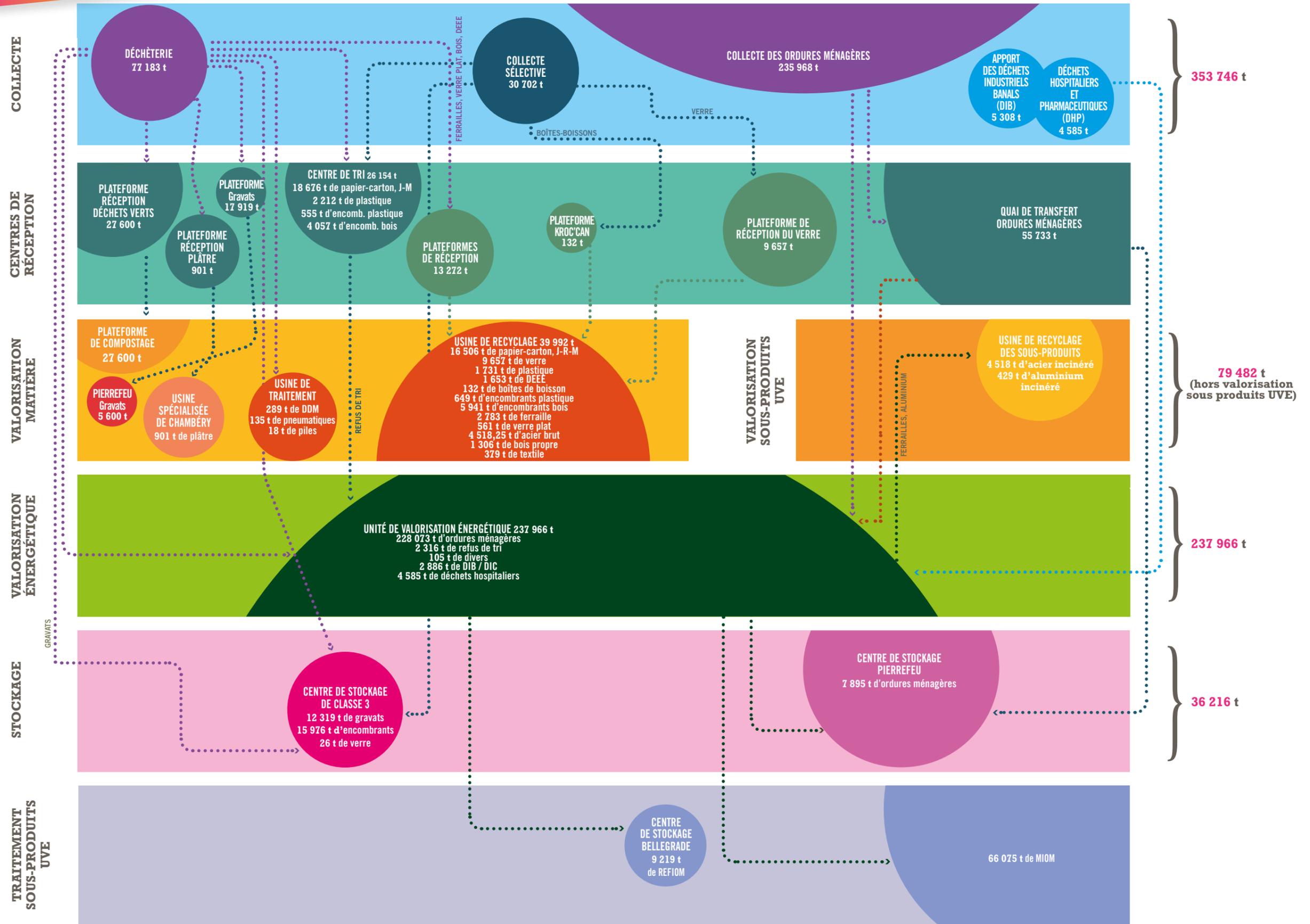
Trois centres de stockage sont
utilisés par le SITTOMAT :

- ▶ 1 installation de stockage des déchets dangereux située à Bellegarde (30) pour le traitement des REFIOM.
- ▶ 1 installation de stockage des déchets non dangereux située à Pierrefeu (83) :
 - pour le traitement des déchets ménagers,
 - pour la valorisation des gravats qui servent de couche de recouvrement journalière des Ordures Ménagères.
- ▶ 1 installation de stockage des déchets non dangereux gérée par le groupe LAFARGE pour le traitement des gravats.

Tonnages des flux entrants des centres de stockage

Centres de stockage	2003	2010	2011	2012
ISDD de Bellegarde (REFIOM)	8 696	9 547	9 205	9 219
ISDND de Pierrefeu (Ordures ménagères)	31 669	32 136	28 615	7 883
ISDND du groupe LAFARGE (Gravats)	12 352	16 441	17 584	12 919
ISDND de PIERREFEU (Gravats)				5 600

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA GESTION GLOBALE DES DÉCHETS



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2012

RÉGIME FISCAL DU SITTOMAT

Le SITTOMAT a assujéti, dès la mise en service de l'UVE en 1985, la totalité de son activité à la taxe sur la valeur ajoutée, renonçant à la tolérance d'exonération de la TVA entre les collectivités publiques. Le contrat signé avec Eco-Emballages lui fait bénéficier d'un taux réduit de TVA, passé à 7 % en 2012. Les comptes du SITTOMAT sont toujours exprimés Hors Taxe. Ainsi, l'action du SITTOMAT permet d'économiser environ 6 millions de TVA sur le traitement des ordures ménagères et un montant équivalent sur la collecte des ordures ménagères pour les villes membres. La différence entre le taux réduit applicable et le taux général en ce qui concerne la collecte et le transport, est d'environ 12 M€.

LES CONTRATS DU SERVICE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le SITTOMAT a mis en service une installation pour valoriser énergétiquement les ordures ménagères. Chaque fois qu'une filière de valorisation matière pérenne est possible, le SITTOMAT utilise cette alternative à la valorisation énergétique et adapte ainsi le traitement des ordures ménagères dont il a la compétence.

► Principaux contrats de service

	Marché public de service	Coût 2012 en € H.T.
COLLECTE	Apport volontaire emballages ménagers	1 156 660,91
	Boîtes boisson	68 468,56
	Divers	15 260,00
COLLECTE	SMA	
	KROC'CAN	
COLLECTE	VEOLIA PROPRETÉ, NCI Environnement, SEF Environnement, PROVENCE Recyclage, SPUR Environnement, CROK Bois, BD2C, France RÉCUPÉRATION, KROC'CAN	3 883 366,96
	Déchèteries	
TRAITEMENT	Centre de tri et conditionnement	3 215 339,09
	Exploitation UVE	12 233 279,00
	ISDD	1 842 613,15
	ISDND	720 074,51
	Traitement des mâchefers	1 526 594,51
	Plate-forme de compostage	1 156 424,08
TRANSPORT	VEOLIA PROPRETÉ / PIZZORNO	583 543,90
	Quai de transfert de l'Almanarre	
	A3F	310 157,79
	Quai de transfert de Solliès-Pont	
COM.	SATM	241 698,52
	PIZZORNO	362 624,72
	KROC'CAN	673 576,26
	Gestion des Ambassadeurs du tri	
COM.	DECLIK / STUDIO MCB / RICCOBONO / ALLAN MARKS	834 281,38
	Communication collecte sélective	

Les dépenses du service

MONTANT GLOBAL

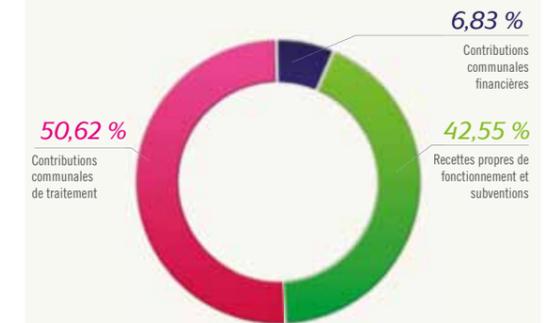
Le montant annuel des dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers comprend l'ensemble des dépenses de fonctionnement (marchés, locations, fournitures diverses, communication, études...), et les dépenses administratives. En 2012, le montant du budget du SITTOMAT s'élève à 36 912 000 euros H.T.

PÉRÉQUATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le SITTOMAT a créé une péréquation des coûts de l'opération de collecte sélective afin d'en développer la pratique et de prendre en compte les surcoûts de la collecte en porte-à-porte restée de la compétence communale. Ainsi, une contribution positive ou négative est définie, en fonction des objectifs de recyclage du SITTOMAT, et des rendements de collecte sélective de chaque ville. Cette péréquation doit inciter les communes ou les Communautés de Communes à mettre en place un dispositif de tri en porte-à-porte, car la collecte sélective est le système alternatif privilégié par le SITTOMAT à la valorisation énergétique.

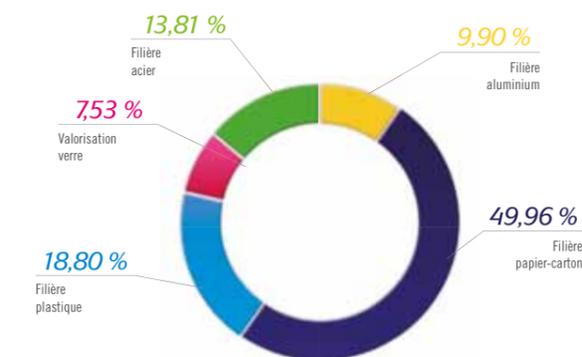
Modalités de financement

Le SITTOMAT finance ses dépenses avec les contributions communales, les recettes de valorisation des Ordures Ménagères et les Emballages Ménagers Recyclables (valorisation énergétique et matière) ainsi que les soutiens d'Éco-Emballages. Les contributions communales sont financées par les TEOM.

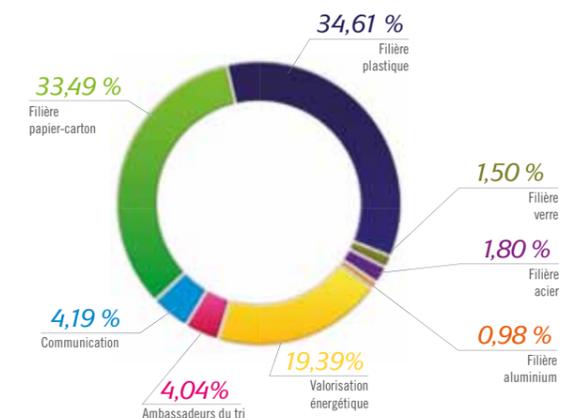


INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

RECETTES COMMERCIALISATION



SOUTIENS ECO-EMBALLAGES



MONTANT DES DIFFÉRENTS INVESTISSEMENTS

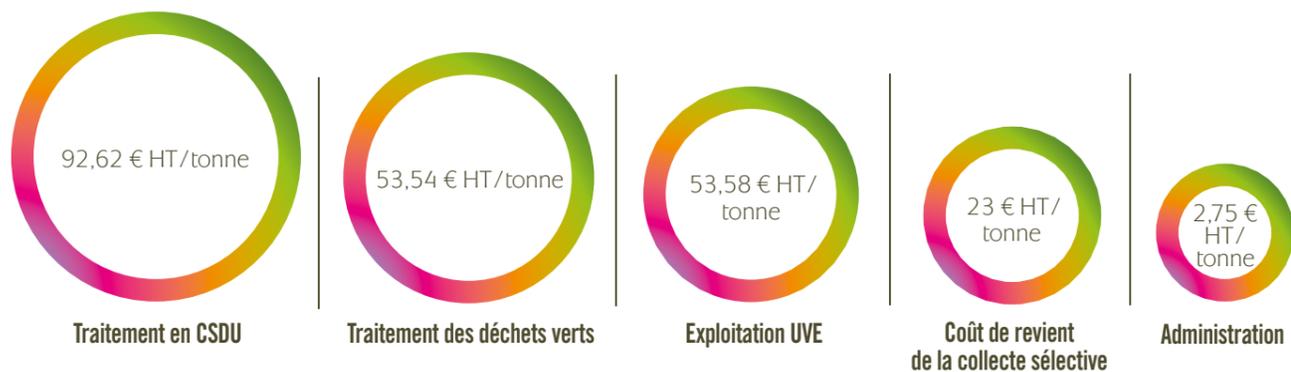
UVE	11 190,00 € HT
Conteneurs enterrés	594 140,14 € HT
Bacs porte-à-porte	1 665 095,11 € HT
Colonnes apport volontaire	89 000,00 € HT
Conteneurs boîtes boisson	27 895,50 € HT
Composteurs individuels	99 875,00 € HT
Fouilles conteneurs enterrés	168 745,00 € HT
Quai transfert	18 936,00 € HT

La totalité des recettes et soutiens de la collecte sélective représente 18 % des recettes propres du SITTOMAT.

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT BP 2012

L'AVENIR EST UN INVESTISSEMENT

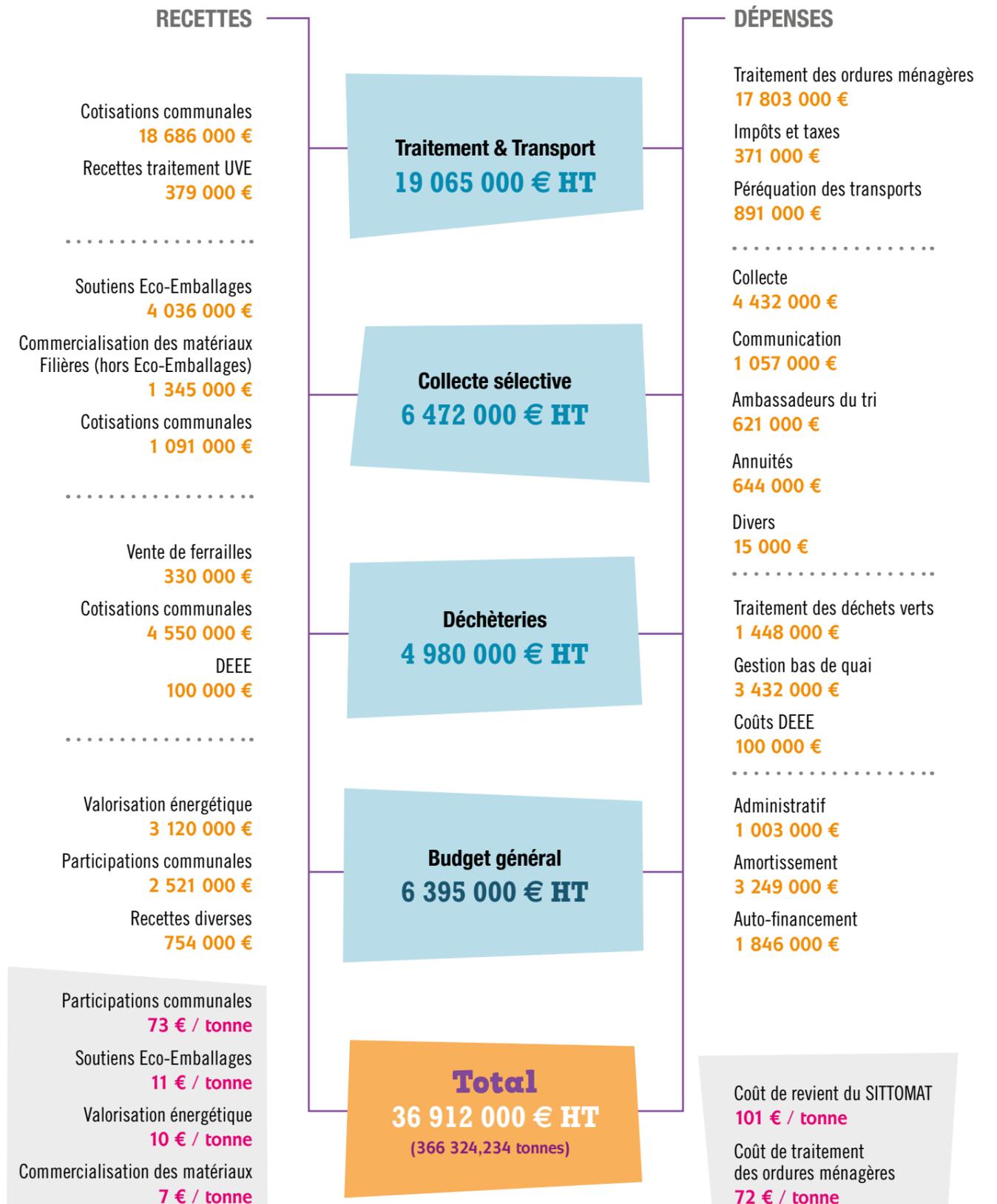
Conformément à la réglementation, certains types de déchets doivent être pris en charge au travers de filières spécialisées dont les coûts de traitement peuvent être assez conséquents. Mais au SITTOMAT, nous considérons que le développement durable est avant tout un investissement sur l'avenir. Au final, le coût global de traitement des ordures ménagères du SITTOMAT, grâce au coût de fonctionnement enregistré de l'UVE, figure tout de même parmi les plus faibles constatés en France.



COÛT DU TRAITEMENT ET DU TRANSPORT PAR TYPE DE DÉCHETS

Type de déchets	Coût / Tonne
Gravats (inertes)	19,64 € HT/tonne
Verre Plat	89,84 € HT/tonne
Plâtre	160,03 € HT/tonne
Déchets Dangereux des Ménages	995,42 € HT/tonne

Budget primitif 2012





Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement
des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

Chemin G. Gastaldo - Quartier de l'Escaillon - 83200 TOULON
Téléphone : 04 94 89 64 94

www.sittomat.fr

TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel de la Communauté
d'Agglomération
20, rue Nicolas Peiresc - BP 536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
Fax : 04 94 93 83 83
www.tpm-agglo.fr

